

MANUEL GÉNÉRAL DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES

On s'abonne à Paris, chez **MM. Hachette et Cie**,
libraires-éditeurs, **boulevard Saint-Germain, 79**;
dans les départements, chez tous les libraires ou dans
les bureaux de poste.

Prix de l'abonnement :

FRANCE. 6 fr .

UNION POSTALE 7 fr. 75

Prix du numéro. 10 centimes.

Les abonnements se prennent à partir du 1^{er} de chaque mois. — On ne s'abonne que pour un an.

SOMMAIRE

Partie générale.

ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT : Les « Petites A. » et leur œuvre éducative (L. Boisse). — Sur le vif (E. T.). — A l'étranger (M^{me} THOMAS).

LÉGISLATION ET ADMINISTRATION : Les vacances (ANDRÉ BALZ). — Collaboration nécessaire (A. L.). — Petit Guide administratif (A. LANTENOIS). — Opinions de nos lecteurs (G.-L. DUPRAT). — Communications diverses. — Revue de la Presse. — Revue des bulletins départementaux de l'enseignement primaire.

CORRESPONDANCE : Questions scolaires (F. M.).

VARIÉTÉS : Rollin (A. C.). — Quelques notes sur la fatigue (G. MOUCHET).

ACTES OFFICIELS CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE : Personnel. — Nominations. — Annonces.

ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT

LES « PETITES A. », ET LEUR ŒUVRE ÉDUCATIVE

Sur une ligne de grande banlieue parisienne : dans l'air frais du matin, des voix montent joyeuses ; c'est un concert de rires et de cris, de paroles précipitées, de chuchotements, d'appels. Des jeunes filles en troupe animent d'une gaieté un peu bruyante ces trains toujours mornes des matinées, trains de travailleurs encore las des rudes fatigues de la veille, trains qui s'arrêtent « à toutes les stations », et dont la lenteur semble marquer comme le regret des tâches contraintes, et la mollesse qu'on apporte aux devoirs pénibles et durs de la vie. Les rires continuent, et aussi les babillements, les étourderies charmantes, les espiègleries de toute cette jeunesse ; c'est de la joie qui passe ; c'est une « Petite A. » en excursion.

Quelques instants après : décidément la « Petite A. » est fort gaie, peut-être trop ; c'est presque du tapage : les cris sont trop aigus, les rires fusent trop haut ; tout ce petit monde ressemble à un atelier en goguette ; la ruche est trop bourdonnante ; après tout c'est peut-être ma méchante humeur qui a tort ; c'est leur joie qui a raison. Elles ont du soleil dans la tête, ces enfants ; ça vaut mieux que des « diables bleus ».

Quelques minutes de répit : un grand silence qui semble présager une explosion de joie concertée ; et en effet je n'ai point longtemps à attendre. Ces demoiselles se mettent à chanter en chœur... « Frou-frou » ; puis d'autres refrains continuent, refrains de carrefours avec leur inévitable cortège de malices et de sous-entendus, avec toute la mimique expressive de cette musique « de sens », de ces notes d'épiderme qui laissent comme des souvenirs de sensations sur ces âmes inquiètes. Je m'approche : deux institutrices et quelques jeunes filles de vingt ans, membres honoraires, conduisent la troupe, et avant même que j'aie eu le temps de faire quelques reproches discrets, et de donner quelques conseils de tenue :

— Mais il faut bien les laisser s'amuser. Songez donc, Monsieur, toute la journée à l'atelier ; c'est une fête pour ces mignonnes de se trouver ensemble aujourd'hui.

— Mais, Mademoiselle, ne croyez-vous pas qu'il y a d'autres façons de se réjouir entre jeunes filles de 15 à 18 ans, que de repasser en chœur les couplets montmartrois, dans un train de banlieue ? Oh ! certes, je ne vous conseille pas de leur faire égrener des chapelets, ni de remplacer « Frou-frou » par la fade sentimentalité des romances de pensionnats. Mais enfin ne pensez-vous pas qu'une certaine tenue...

— Oui, oui, l'armée du salut! des chapeaux à brides, des robes gros bleu, des yeux baissés, et le *Manuel de l'honnête ouvrière* dans la main! Jamais nos filles n'y consentiront, n'est-ce pas, Jeannette?

— Oh non! Mademoiselle! je viens à l'A. parce qu'on y « rigole »¹. Est-ce qu'on « rigolera » autant que l'an dernier? C'est monsieur qui voudrait nous empêcher de chanter! Mais on m'empêche déjà à la maison; ici au moins, on fait ce qu'on veut, n'est-ce pas Marthe?

L'institutrice. — Vous le voyez, monsieur, c'est le plaisir qu'elles viennent chercher là. Nous ne les aurions pas si nous ne tolérions certaines habitudes; les patronages congréganistes les recueilleraient. Laissez-les donc chanter en paix, et d'ailleurs que peuvent-elles faire d'autre? Ce sont des filles du peuple, sans éducation pour la plupart. Que faire?

— Leur en donner, Mademoiselle. Vos petites-A n'ont de sens que par là. Ce sont des œuvres d'éducation post-scolaire. Ce que vous devez apprendre à vos jeunes amies, c'est d'abord la tenue qui est de plus grande efficacité que vous ne croyez; — oui, il y a une éducation tout extérieure, j'en conviens, et qui ne suffit pas à la moralité, mais qui lui est nécessaire. On l'a dit en fort bons termes : les bonnes manières ne sont pas toujours l'expression d'un esprit droit et d'un cœur sincère, mais la grossièreté, d'autre part, n'est pas un brevet de moralité. L'habitude de la politesse extérieure, de la tenue, peut avoir sur l'âme la plus salutaire influence. Je sais bien qu'il est de bon ton de s'en moquer aujourd'hui, et que beaucoup de snobs et de snobismes affectent, par une fausse conception de l'élégance, des allures négligées; j'en sais qui prennent l'impolitesse pour de l'aisance et l'immodestie pour de l'indépendance. Un rédacteur du *Temps* trouvait fort drôle², il y a quelques semaines, qu'on enseignât aux enfants des écoles primaires la politesse. Et certes il avait raison en un sens : la politesse ne s'apprend pas dans les livres et à coups de formules, mais elle s'apprend précisément dans la vie, à l'occasion des circonstances. Vos sorties, vos promenades devraient être le meilleur des catéchismes de civilité; c'est par là que vous pouvez agir sur ces esprits encore malléables, et les soustraire, dans la mesure du possible, aux influences souvent pernicieuses de la famille, de l'atelier et de la rue.

— Mais l'œuvre n'est-elle pas au-dessus des forces? Ces enfants, nous les avons quelques jours seulement par an! Quelles difficultés!

— Sans doute, mais ne voyez-vous pas que plus la tâche est difficile et plus vous avez de raisons de l'entreprendre? Ne vous abaissez pas jusqu'à vos élèves; élevez-les jusqu'à vous.

— Nous écouteront-elles?

— Mais oui, — à condition toutefois de ne pas leur prêcher une morale grondueuse et chagrine. Il ne faut point tomber de Charybdeen Scylla. Je crois qu'avec un peu de tact, un maître peut tout obtenir de ses élèves. En tout cas, s'il désespère par avance, et s'il doute de son autorité morale, il nie le principe même de l'éducation, et il ferait mieux alors de casser des pierres, que de prétendre à conduire des âmes.

Si les « Petites A » ne doivent pas être le « monde où l'on s'ennuie », il ne faut pas non plus qu'elles soient exclusivement le « monde où l'on s'amuse ». Ce ne sont pas seulement des associations de plaisir, des entreprises de joie, des caravanes Cook à l'usage des classes pauvres. Elles sont le prolongement de l'école, l'apprentissage de la vie honnête; la tenue, la politesse et la vertu apprises sans effort et pratiquées sans pédanterie.

LOUIS BOISSE.

SUR LE VIF

Les vallées seront élevées, les montagnes seront abaissées...

M. l'inspecteur primaire Vintaleur est en tournée.

Drelin! drelin! le grelot de sa bicyclette jette sa note grêle, au loin dans la campagne grise, sous le ciel de novembre. Drelin! drelin! les poules se sont écartées maladroitement, des chiens ont aboyé sans respect. M. Vintaleur a mis pied à terre dans la cour raboteuse, devant la porte chichement peinte du monument municipal, triste, sans grâce, mais solennel comme un pauvre en redingote râpée. C'est là que M. Dotrefoy fait goûter aux jeunes générations les premières bouchées de la science. M. l'inspecteur est sans faste. Sur son dos flotte une pèlerine. Son chef n'est point surmonté d'un « haut-de-forme »; son pantalon est, dans le bas, serré par des épingles pour ne point entraver la nécessaire rotation des pédales. Prosaïquement, il éponge avec un mouchoir la sueur qui perle sur son front.

L'arrivée de M. Vintaleur est accueillie comme il convient à sa dignité. Dans la classe, tous, même ceux qui ne font rien, sont troublés dans leurs occupations habituelles. M. Dotrefoy descend hâtivement de la chaire où il était majestueusement assis; un sourire aussi aimable que les circonstances le permettent fait le tour de sa tête pacifique. Sa calotte, enlevée par une main prompte, a quitté son crâne luisant; ses lunettes se sont placées de travers. Les jeunes futurs citoyens dont l'éducation est la plus avancée se sont levés et se donnent respectivement des coups de coude dans les côtes. Les plus petits, pris d'un zèle recrudescent, crachent avec acharnement sur leurs ardoises gluantes et odorantes, puis énergiquement essuient avec leurs manches des hiéroglyphes variés et inondés.

M. l'inspecteur Vintaleur est, dans sa modestie, tout confus de l'émoi qu'il cause. D'un geste benisseur, il convie chacun à reprendre le cours interrompu de ses travaux. Il salue d'abord le digne M. Dotrefoy qui, pris d'un accès assez grave de sa laryngite chronique, éprouve beaucoup de peine à faire retrouver le fil de la récitation des départements, que le plus brillant de ses disciples paraît pourtant disposé à psalmodier de nouveau.

M. Vintaleur est vite mis au courant. La « méthode » est simple et naïve. Elle convient à toutes les âmes candides. Aussi, M. Vintaleur n'est point surpris de se voir transporté du Pas-de-Calais au Puy-de-Dôme, car on est arrivé à la

1. Absolument textuel.

2. Voir *Manuel général*, 14 juin.

lettre P. M. Vintaleur, habitué aux voyages, et en vertu de la même raison suffisante, irait avec la même sérénité au Pérou ou au Petchili si la savante classification embrassait tout la machine ronde. D'ailleurs, en même temps, il est ravi d'entendre nommer et classer sobrement et succinctement comme « autre ville » Calais qui, n'ayant pas le bonheur d'être embellie du phénomène géographique appelé sous-préfet, aurait pu être tout à fait éclipsée par Saint-Pol qui jouit de cet inappréciable avantage. C'est évidemment un progrès considérable dont il convient de féliciter M. Dotrefoy qui ne s'est point laissé éblouir par les dignités administratives et marche hardiment dans les nouveaux sentiers encore peu frayés.

Mais, M. Vintaleur est distrait. Ambert le laisse indifférent. Un objet insolite a frappé ses yeux professionnels et attentifs. Devant lui, sur le mur, jadis blanc, mais maintenant grisâtre de la poussière respectée par de parcimonieuses municipalités, non loin du majestueux tableau du système métrique, il a vu une carte géographique. C'est la carte de la France physique où montagnes et plaines, fleuves et rivières sont clairement tracés, où le relief du sol, teinté de bistre, parle éloquentement aux yeux. M. l'inspecteur, un moment réjoui par la vue réconfortante de cet appareil nouveau et trop rare qui le fait rêver de géographie sensée, se frotte les yeux. Non vraiment, il n'a point mal vu. Il n'est point victime d'une illusion. Sur le fond vert des plaines, entre Orléans et Paris, une grosse chenille rouge rampe du Morvan vers le Perche. Mais elle n'est pas seule, une autre s'allonge entre le Limousin et la Vendée, une troisième serpente de la Côte-d'Or aux Vosges.

Il se demande quelles découvertes récentes, et encore peu connues, justifient les dessins étranges de M. Dotrefoy qu'il se propose d'interroger discrètement tout à l'heure pendant la récréation.

Le moment est venu où la cage s'ouvre un instant. Les jeunes citoyens rendus à la liberté usent largement de leurs droits. M. Vintaleur s'enquiert.

« Monsieur l'inspecteur, répond le digne M. Dotrefoy, cette carte, assurément, est excellente. Mais, si j'ose ainsi m'exprimer, il y manque quelque chose. On avait oublié d'y faire figurer les bassins et leurs ceintures. C'est une lacune que je me permets de qualifier de regrettable. »

L'étonnement de M. Vintaleur a cessé. Il a compris le sentiment légitime qui a poussé M. Dotrefoy à mettre aux bassins leurs ceintures. Grandes ceintures à la Seine et à la Loire, petites ceintures à la Charente, à la Sèvre-Nantaise et à l'Adour : le zèle de M. Dotrefoy n'a rien oublié.

Réjouis-toi, Muse de la géographie, le plateau d'Orléans a surgi de nouveau et les Faucilles ont redressé leurs croupes arrondies !

Et M. l'inspecteur Vintaleur enfourche sa bicyclette, chagriné de voir se relever des sommets qu'il croyait aplanis à jamais.

E. L. T.

A L'ÉTRANGER

L'inspection médicale scolaire en Amérique.

(Extrait des rapports publiés par le bureau d'éducation de Washington¹)

Un système d'inspections quotidiennes des écoles par des médecins relevant du Bureau d'hygiène a été organisé dans les villes de Boston, New-York, Philadelphie, Chicago, etc., etc. Le besoin d'une inspection médicale des écoles, dans le but de découvrir les maladies contagieuses et autres des écoliers, fut reconnu par le conseil municipal de Boston dès 1892. En novembre 1894, 50 médecins furent choisis ; un traitement de 200 dollars fut alloué à chacun d'eux ; la ville fut divisée en 50 districts et l'inspection commença sur les bases suivantes : les médecins inspecteurs, agents du Bureau d'hygiène, sont autorisés à visiter tous les jours, dans la première partie de la matinée, chacune des écoles de la ville. Ils devront examiner tout élève qui se plaint ou qui paraît au maître dans un état de malaise. Si un inspecteur trouve un élève qui a les symptômes d'une affection contagieuse ou qui soit assez malade pour ne pouvoir rester à l'école, il en avisera l'instituteur ; l'enfant sera renvoyé chez lui et sera soumis à l'observation temporaire du médecin de sa famille. L'inspecteur donnera les conseils nécessaires pour aider les maîtres à l'exécution des lois et règlements d'hygiène scolaire édictés par les comités d'éducation et d'hygiène.

Pour l'examen de la gorge, l'inspecteur emploiera les abaisses-langue en bois, fournis par le comité d'hygiène et qui seront brûlés après un seul usage.

Les médecins inspecteurs, sur la notification du Bureau d'hygiène, visiteront tous les cas de fièvre scarlatine et de diphtérie à domicile, dans le but exclusif d'examiner la façon dont il est procédé à l'isolement du patient. Ils adresseront immédiatement un rapport au comité d'hygiène, mais ils ne devront rien prescrire, conseiller ni critiquer, en dehors de ce qui concerne l'isolement ; ils ne devront se permettre ni un acte ni une parole qui puissent porter atteinte aux droits de la famille ou de son médecin. Ils continueront leurs visites aussi longtemps qu'il sera nécessaire.

Aucun cas de scarlatine ou de diphtérie ne sera considéré comme exempt de l'isolement jusqu'à complète guérison constatée par examen jugé satisfaisant par le conseil d'hygiène.

Les rapports pour les mois de novembre et décembre montrent que 4 962 élèves ont été examinés : 564 furent trouvés trop malades pour rester à l'école ; 212 souffraient de maladies contagieuses ; 43 de diphtérie ; 131 étaient atteints de troubles graves de la vue et de l'ouïe. Les affections de la gorge atteignaient 1 740 élèves. Les désordres de la vue, de l'ouïe et de l'épine dorsale sont si fréquents chez les enfants, qu'un examen attentif est nécessaire dès le début de ces affections. Il arrive fort souvent qu'un enfant reste à l'école dans un état d'infériorité frappante, par suite d'une défectuosité de la vue ou de l'ouïe, par un commencement de déformation de l'épine dorsale. Il n'est pas nécessaire de dire que les instituteurs ne peuvent s'apercevoir de

1. Rapport sur le Massachussets.

ces maladies à leur début et qu'il serait tout à fait déraisonnable d'attendre d'eux des constatations qui exigent une habileté spéciale.

« Le conseil d'hygiène rappelle que la diphtérie devint épidémique en 1894, causant 817 décès. C'est alors qu'il entreprit de combattre les épidémies scolaires par trois forces : 1° un remède nouveau, l'antitoxine ; 2° les examens du laboratoire bactériologique ; 3° le plus puissant, par l'inspection médicale journalière des écoles où se trouvent plus de 70 000 enfants, sujets les plus disposés à ces maux : la scarlatine et la diphtérie..... »

Ainsi a été établie la plus habile, la plus active, la plus constante surveillance sur les premiers symptômes des maladies parmi les écoliers. (2^e rapport). L'inspection médicale a donné, en 1895, les meilleurs résultats. Les écoles ont été visitées tous les jours. Ce travail a démontré qu'un grand nombre de cas d'affections contagieuses existent parmi les enfants qui fréquentent les écoles et requièrent des précautions immédiates. Pendant les derniers 14 mois, 16 790 élèves ont été examinés : 10 737 furent reconnus malades (sur 70 000), 6 053 bien portants ; 2 041 étaient trop malades pour rester à l'école le jour même. 70 cas de diphtérie, 28 de fièvre scarlatine, 116 de rougeole, 28 de varicelle, 69 de pédiculosis, 47 d'oreillons, 47 de la gale, 37 de coqueluche, 8 de syphilis congénitale furent trouvés parmi ces enfants assis à leur place, répandant la contagion !

De très sérieux efforts furent faits pour perfectionner les dispositions sanitaires des écoles de Boston, pour éviter que la contagion puisse se transmettre dans l'école au moyen des objets d'enseignement, et la note suivante fut adressée au comité d'éducation :

« Gentlemen, le Bureau d'hygiène demande respectueusement que les pupitres, chaises, châssis, fenêtres, portes, porte-manteaux, en un mot, tous les objets maniés par les élèves soient frottés tous les samedis avec une solution de sublimé ; que chaque semaine les parquets soient recouverts de sciure de bois mouillée avec la même solution, la sciure devant être balayée et brûlée ; que les ardoises et crayons d'ardoise et éponge soient supprimés, et que l'usage du papier et du crayon de plomb leur soit substitué. La désinfection des livres ne peut guère être faite que par le feu ; le comité recommande donc que les livres qui ont été aux mains d'un enfant atteint d'une affection contagieuse ou qui sont souillés, soient brûlés immédiatement.

3^e rapport, 1896. — L'inspection médicale a donné les mêmes résultats encourageants : les décès par diphtérie ont passé de 14,48 0/0 à 11,48. Les instituteurs et les médecins ont poursuivi leur tâche avec une surprenante harmonie. Des renseignements nous sont demandés par un grand nombre de cités sur la méthode et les résultats, et plusieurs ont pratiqué un système analogue. Pour 1896, 8 964 enfants ont dû être examinés ; 1 155 furent reconnus trop malades pour rester la journée à l'école. Les maladies constatées sont :

Maladies infectieuses.	267
Maladies des voies respiratoires.	3 934
Maladies de l'oreille.	66
Maladies de la vue.	382
Maladies de la peau.	682
Diverses.	3 687

New-York, 1897. — Le rapport du Dr Blauvelt montre que dans les écoles publiques et de paroisses, 7 398 enfants ont été examinés dans une semaine et 361 exclus.

Chicago, 1895. — Les écoles ont été divisées en 9 districts, chacun ayant son inspecteur.

Philadelphie, 1898. — Le Bureau d'hygiène a nommé 15 inspecteurs qui devront visiter les écoles, d'après le système de Boston. — Saint-Louis, Brooklyn, Newton ont adopté le même plan.

Rapport de H. D. Arnold, M. D., Boston. — « Il est depuis longtemps reconnu que les écoles sont un puissant facteur dans la diffusion des épidémies. Il faut remarquer que, si toute agglomération d'êtres dans un petit espace est propre à répandre l'infection, le danger s'accroît à l'école : les enfants sont à l'âge propice et la ventilation n'est pas toujours proportionnée au nombre d'élèves. Dans leurs jeux, dans leurs exercices, les enfants sont en contact immédiat et emploient nombre d'objets communs. Ils sont très négligents quant aux sécrétions de la bouche et du nez et la route est facile de la bouche à la main pour nombre d'objets d'usage commun. Prenez un cas de maladie contagieuse dans une classe et vous aurez peine à trouver ailleurs autant de facilités de diffusion de l'épidémie. Ajoutez la négligence des parents, leur répugnance ou leur impossibilité à faire appeler un médecin pour prononcer sur la nature d'un mal de gorge, etc. Nous avons à faire, je le répète, au plus redoutable facteur de la diffusion des épidémies.

« L'utilité de l'inspection médicale est prouvée non seulement par le nombre des cas découverts, mais par les résultats dans une épidémie de diphtérie ; elle se déclara dans une classe dont j'ai la charge ; c'était une petite classe employant quelques-uns des procédés du Kindergarten et ayant un certain nombre d'objets d'usage commun. Elle comptait normalement 50 enfants, mais avait été réduite par la rougeole à 40 ; l'école était vieille et les conditions hygiéniques n'étaient pas des meilleures. De ces 40 enfants, 14 furent atteints de diphtérie et 4 enfants la prirent d'eux dans leur famille. Il y eut donc 18 cas avec 2 décès. Le premier cas remontait au 29 avril. Mais les absences causées par la rougeole, les rhumes, empêchèrent l'institutrice de se rendre compte de la situation jusqu'au 5 mai. Grâce aux mesures énergiques (sur lesquelles je passe) l'épidémie fut enrayée sans qu'aucun cas nouveau survint à partir du jour où l'examen sérieux fut fait. »

Rapport de H. Durym. — « L'influence de l'école sur la diffusion des épidémies et la nécessité d'exercer une surveillance dans le plus grand intérêt public, a fait depuis longtemps l'objet de discussions. Nous devons reconnaître que l'agent infectieux est fréquemment présent dans nos écoles. Le danger est bien autrement grand dans les jardins d'enfants. Les enfants, en raison des jeux et procédés, sont en contact plus grand, emploient un plus grand nombre d'objets d'usage commun qui sont susceptibles d'être infectés. Voyez ce qui se passe dans un jardin d'enfants. Les chaises sont mobiles ; aucune n'est attribuée à un seul enfant ; les tables ont 4 ou 6 places ; le matériel est tel qu'il est à peu près impossible que les mêmes objets soient attribués aux mêmes enfants ; les balles, les blocs, les ai-

guilles à tisser, etc., etc.¹, passent de mains en mains plusieurs fois par jour; les livres d'images et les poupées servent indifféremment à tous; dans la plupart des jeux, les enfants se tiennent par la main; dans quelques-uns, « le nid d'oiseaux », par exemple, les enfants sont pressés l'un contre l'autre, etc., etc. »

Rapport de Servanri Burrage, professeur d'hygiène. — « Il n'y a aucune raison pour que l'inspection médicale reste spéciale aux grandes villes; il est beaucoup plus facile, moins cher et tout aussi nécessaire d'opérer sur les petites villes. Quant à la dépense, elle semble légère en

comparaison des résultats. Les compagnies de chemins de fer trouvent économique de dépenser des millions de dollars pour l'analyse et la surveillance de l'eau, pensant qu'elles s'assurent un travail plus grand et meilleur, d'ouvriers bien portants. Pourquoi n'assure-t-on pas de meilleurs résultats à l'éducation en surveillant la santé des enfants? Prenez seulement les 70 cas de diphtérie reconnus la première année dans les écoles de Boston; combien d'autres cas a-t-on ainsi prévenus? »

M^{me} THOMAS,

Inspectrice générale des écoles maternelles.

LÉGISLATION ET ADMINISTRATION

LES VACANCES

Elles sont proches et le sujet, aussi intéressant pour les maîtres que pour les élèves, a, par surcroît, le mérite de l'actualité. On sait que, dans l'enseignement supérieur, la durée des vacances est de trois mois. Les Universités comme les tribunaux ne rouvrent leurs portes que dans les premiers jours de novembre. Les professeurs de l'enseignement secondaire ont droit, eux, à deux mois pleins, août et septembre. Mais, dans un camp comme dans l'autre, tous les professeurs ou fonctionnaires d'un même ordre sont soumis au même régime.

Il n'en est pas ainsi dans l'enseignement primaire. Là, nous trouvons encore des catégories, des classes, des compartiments. Il y a entre instituteurs et institutrices une hiérarchie, et chacun en prend, comme on dit, pour son grade.

Au sommet, ceux qui ont fait des cours du soir jouissent, ainsi que les professeurs des lycées et des collèges, du privilège des deux mois pleins. Les autres sont soumis à la portion congrue et subissent un « rabiot » de quinze jours. Cette façon de récompenser des hommes d'âge en leur donnant quelques jours de congé — comme on met les enfants au régime du pain sec ou des confitures — a d'abord quelque chose d'un peu puéril. Faute de mieux, elle doit plaire sans doute aux intéressés. Mais le moindre grain de mil, je veux dire un tout petit mandat de cent ou même de cinquante francs ferait beaucoup mieux leur affaire. C'est très beau d'avoir des loisirs, mais comment les employer agréablement quand on loge le diable dans sa bourse?

Pour les autres, condamnés à la maigre chère des six semaines, la mesure n'est pas exempte d'humiliation ni d'injustice. C'est comme une mauvaise note qu'on inscrit sur leur casier universitaire : « X..., pour n'avoir pas pris part aux œuvres post-scolaires, fera quinze jours de classe de plus. » C'est vexant et ce n'est pas très juste. Car enfin leur bonne volonté, leur zèle ne sont pas toujours en cause. Ils peuvent s'être montrés tout aussi dévoués que leurs collègues, mais ils ont eu la malchance d'être envoyés dans des milieux réfractaires ou de trouver hors de l'école une opposition, des obstacles qui ont paralysé leurs moyens d'action.

Ce n'est pas tout : les institutrices des écoles maternelles sont encore moins bien partagées. On les relègue, pour les vacances, au dernier degré de l'échelle hiérarchique. On leur accorde dédaigneusement un mois sec et sans plus. Et pourquoi? Est-ce parce qu'elles sont déjà astreintes au service du jeudi? Est-ce parce que la surveillance des enfants en bas âge réclame plus de soins, d'assiduité, de vigilance de toutes les minutes?

— Mais si l'on accorde à ces institutrices des vacances plus longues, que diront les familles, que diront les mères qui ont besoin de gagner leur vie? N'allez-vous pas les mettre dans l'alternative, ou de négliger le métier qui les fait vivre, ou de laisser leurs enfants sans surveillance à la maison?

A quoi je réponds : Si votre raisonnement est bon pour six semaines, il n'est pas moins bon, je suppose, pour un mois. La logique voudrait donc que les écoles maternelles fussent ouvertes toute l'année et que les institutrices chargées de les diriger n'eussent pas de vacances du tout. Oserait-on aller jusque-là?

N'est-il pas déraisonnable et peu humain de marchander ainsi quelques jours de repos à celles qui sont précisément chargées des fonctions les plus assujettissantes et les plus ingrates?

Que s'il faut absolument que l'école maternelle rouvre ses portes plus tôt, serait-il impossible de trouver des suppléantes qui, pour une rétribution modeste, se chargeraient de l'intérim?

Car enfin, dans les écoles primaires soumises au régime des deux mois de vacances, il ne manque pas non plus de familles qui préféreraient garder moins longtemps leurs enfants. Elles s'y résignent cependant et finissent par comprendre que la nécessité du repos des maîtres est liée tout de même à l'intérêt de l'école. Pourquoi supposer d'avance moins raisonnables ou moins résignées les familles qui envoient leurs enfants à l'école maternelle?

Mon confrère et ami Murgier nous dit, dans *l'Ecole nouvelle*, qu'au moment où le Conseil départemental de Seine-et-Oise a été appelé à fixer la date des vacances pour 1902, il a déposé un vœu tendant à ce que cette durée fût la même pour les écoles maternelles comme pour les écoles primaires. Et il ajoute que « si les Conseils départementaux de toute la France émettaient un vœu analogue au moment psychologique, qui est l'heure présente, leur voix unanime et formidable aurait de l'écho en haut lieu. »

1. Il serait facile, il nous semble, d'installer à peu de frais, dans les écoles maternelles, une petite étuve rudimentaire pour la désinfection des principaux objets en bois.

Je crois avec lui que le moment est favorable. Nous avons une assemblée et un ministre tout battant neufs. Ils ne sont pas encore blasés sur ses requêtes. Ils ne demandent qu'à écouter les représentants naturels du personnel primaire. Encore faut-il qu'ils parlent.

ANDRÉ BALZ.

COLLABORATION NÉCESSAIRE

Il y a déjà fort longtemps que les éducateurs les plus soucieux de tirer le meilleur parti des institutions existantes ont exprimé le regret que, dans chaque département, l'école normale vive dans un état d'isolement complet par rapport aux écoles primaires. Elle peut être considérée, a-t-on dit, comme la tête de l'enseignement primaire, mais c'est une tête détachée du tronc. La métaphore est évidemment forcée, comme beaucoup de métaphores. Une tête et un tronc ne vivent pas quand ils sont séparés l'un de l'autre, tandis qu'il serait injuste de prétendre que nos écoles normales, d'une part, nos écoles primaires, de l'autre, n'ont pas de vie sous prétexte qu'elles ne sont pas adhérentes. Il n'en reste pas moins vrai que les rapports entre ces deux catégories d'établissements sont à peu près nuls; nuls aussi, par conséquent, les services qu'ils se rendent. Il y a donc quelque chose à faire, mais quoi?

Dans un rapport inséré au dernier numéro de la *Revue pédagogique*, M. l'inspecteur général Cazes présente une des solutions du problème, et cette solution est surtout intéressante en ce qu'elle a déjà reçu la consécration de la pratique — d'une pratique de quinze années. Cela se passe en Eure-et-Loir. La directrice de l'école normale (pourquoi pas le directeur aussi?) peut — à la faveur d'un crédit de 300 fr. voté par le conseil général — visiter chaque année une vingtaine d'écoles primaires. Et elle se loue beaucoup — de même que l'inspecteur d'académie — de cette pratique :

« La directrice peut se rendre compte de l'état des écoles primaires, de la situation des institutrices et des difficultés particulières qu'offre l'éducation des enfants selon la diversité des milieux; elle peut comparer les méthodes d'enseignement, s'éclairer sur l'interprétation des programmes, et discerner ce qui, dans chaque matière d'études, est, selon l'âge des enfants, un aliment pour l'esprit ou un fardeau pour la mémoire. L'expérience qu'elle acquiert ainsi nourrit et anime ses cours de pédagogie et de morale, elle tâche de la faire servir à l'orientation des études de l'école normale, aux conseils qu'elle donne à ses collaboratrices pour les amener à diriger l'éducation professionnelle des élèves en vue des véritables besoins des écoles populaires. »

Une autre manière de conserver aux directeurs et aux directrices des écoles normales le contact, dans l'intérêt de l'éducation professionnelle des élèves-maitres, avec l'école primaire, pour qu'ils puissent y renouveler, par des visites périodiques, leur expérience pédagogique, c'est de leur tailler, autour du chef-lieu de département, une petite circonscription d'inspection primaire dont les écoles de garçons seraient visitées par le directeur et les écoles de filles par la directrice.

Enfin, une troisième solution consisterait à

comprendre chaque année le directeur et la directrice dans une dizaine de sous-commissions du certificat d'aptitude pédagogique.

Il va sans dire que chacune des mesures proposées présente à la fois des avantages et des inconvénients. Quelle est la meilleure? Nous serions heureux d'avoir l'opinion des principaux intéressés.

Le *statu quo* est ce qui paraît le moins souhaitable. Par ces temps de solidarité, de mutualité, il est bon que les forces vives de la nation ne restent pas isolées, quelle que soit d'ailleurs la valeur des services qu'elles rendent déjà. En s'unissant, elles doubleraient leur puissance. Je dirai prochainement le bien qu'on pourrait espérer d'une collaboration incessante entre l'école normale et les écoles primaires.

A. L.

PETIT GUIDE ADMINISTRATIF

Conséquences que peut entraîner un congé.

1^o AU POINT DE VUE DE L'ANCIENNETÉ DE SERVICES DE L'INSTITUTEUR.

Disons tout d'abord qu'on ne doit pas considérer comme congés les simples autorisations d'absence d'une durée de quelques jours accordées par les inspecteurs d'académie ou les préfets.

Voici maintenant une disposition essentielle :

« Ne peuvent entrer dans le calcul de l'ancienneté les interruptions de services autres que les congés pour cause de maladie. (Décret du 17 juillet 1895, art. 3.) Toutefois, il n'y a pas lieu de déduire de l'ancienneté générale de services, le temps passé sous les drapeaux pendant la guerre de 1870 par le fonctionnaire qui, au moment de la déclaration de guerre, remplissait effectivement les fonctions dont l'exercice lui est compté comme services au tableau d'ancienneté. » (Principes adoptés pour le classement. — Annuaire.)

Il convient d'ajouter quelques explications à l'article 3 précité. Une restriction s'impose en ce qui concerne les congés pour raisons de santé.

Si les congés de cette nature, accordés avec traitement, n'influent pas sur l'ancienneté de services, il n'en est pas de même de ceux qui sont accordés, pour les mêmes raisons sans traitement : selon la jurisprudence admise jusqu'à ce jour et consacrée par une lettre ministérielle du 11 avril 1901, ils sont déduits du nombre des années de services.

Quant au paragraphe ayant trait au temps passé sous les drapeaux, il doit recevoir une extension, car il est tenu compte de l'année de service militaire aux instituteurs titulaires ou stagiaires, qui ont « contracté l'engagement décennal et qui appartenaient au personnel enseignant au moment du tirage au sort ». (Circulaire du 14 mars 1893.) La circulaire du 6 septembre 1895, explicative du décret du 17 juillet de la même année, n'a pas modifié ce mode de procéder; on y lit en effet : « ... Le Conseil d'Etat étant saisi en ce moment d'un projet de décret sur cette question spéciale, l'inspecteur d'Académie, pour ses propositions prochaines, continuera de compter l'année de service militaire aux bénéficiaires de l'art. 23 suivant les règles actuellement admises. » Or le décret dont il s'agit n'a pas été rendu.

2^o AU POINT DE VUE DU MAINTIEN DE L'INSTITUTEUR DANS LE POSTE DONT IL EST TITULAIRE.

Aucune règle précise ne peut être donnée à ce sujet. L'inspecteur d'Académie et le préfet restent juges de la question du remplacement de l'instituteur qui a obtenu un congé d'une durée plus ou moins longue. Outre cette durée, diverses considérations relatives au motif invoqué, aux circonstances mêmes où le

congé a été sollicité peuvent être examinées; si l'administration se montre bienveillante à l'égard des maîtres que la maladie empêche d'exercer leurs fonctions, elle est moins disposée à faire crédit à ceux que des convenances personnelles éloignent de l'enseignement.

Il faut bien s'entendre d'ailleurs sur ce mot de « convenances personnelles » qui n'implique en aucune façon la faculté d'exercer soit des professions commerciales et industrielles, soit des fonctions administratives¹. Si l'instituteur optait pour l'une de ces fonctions ou professions il tomberait sous le coup de l'art. 25 de la loi du 30 octobre 1886, et serait amené à démissionner.

Il ne peut donc être question que d'un congé temporaire pour des motifs autres que ceux visés par l'art. 25 de la loi organique. Sur ce chapitre, M. le ministre écrivait à la date du 28 mars 1900: « Il serait inadmissible qu'un congé accordé pour convenances personnelles pût être justifié, pour les mêmes motifs, au delà d'une durée qu'il appartiendra au préfet d'apprécier, mais qui logiquement ne doit pas excéder plusieurs mois ».

Ouvrons ici une parenthèse pour les instituteurs appelés au régiment: il est bien entendu qu'ils restent titulaires de leurs postes, et cela, en application de la circulaire du 14 mars 1893.

3° AU POINT DE VUE DE LA RÉALISATION DE L'ENGAGEMENT DÉCENNAL.

Il faut distinguer entre l'engagement décennal contracté avant le concours d'admission aux écoles normales et l'engagement décennal souscrit en vue d'une dispense partielle du service militaire.

a). *Engagement décennal prévu par l'art. 70 du décret du 18 janvier 1887 et contracté avant l'entrée à l'école normale.* — La durée des congés accordés, pour quelque raison que ce soit, sauf pour cause de maladie constatée par un médecin assermenté, à l'instituteur qui n'a pas encore accompli intégralement son engagement décennal ne doit pas excéder 3 ans. Ce terme expiré, l'intéressé est mis en demeure de solliciter sa réintégration dans l'enseignement public ou de rembourser le prix de la pension dont il a joui à l'école normale. (Circulaire du 15 février 1897.)

Il est évident que la réalisation de l'engagement se trouve suspendue même au cas où le congé est accordé pour raisons de santé. (Lettre ministérielle du 23 décembre 1901.)

D'une lettre de M. le vice-recteur de l'Académie de Paris (21 juin 1901), il ressort que les années passées à l'école normale ne sont pas valables pour la réalisation de l'engagement décennal: l'instituteur en congé devra tenir compte de cette observation.

b). *Engagement décennal prévu par l'art. 23 de la loi du 15 juillet 1889 et souscrit en vue d'une dispense partielle du service militaire.* — Aucune portion de l'engagement décennal ne peut être réalisée en congé, sauf pour cause de maladie dûment constatée par deux médecins dont l'un désigné par l'autorité militaire. Les autres interruptions régulièrement autorisées ne comptent pas pour la réalisation de l'engagement décennal sans que l'époque normale de l'accomplissement de cet engagement puisse être reculée de plus de 3 années². (Décret du 23 novembre 1889, art. 10, modifié par le décret du 26 février 1902.)

Une copie de tout congé d'inactivité, qu'il soit accordé pour raisons de santé ou pour convenances personnelles, doit être envoyée par l'autorité académique au commandant du bureau de recrutement de la subdivision à laquelle appartient le dispensé, le jour même de la délivrance du congé. (Circulaire du

17 mai 1893.) — L'autorité militaire est donc tenue au courant des modifications qui peuvent se produire dans la situation du dispensé.

4° AU POINT DE VUE DE LA PENSION DE RETRAITE.

Le temps passé en congé sans traitement ne compte pas pour la liquidation de la pension de retraite (Arrêté du 22 février 1860), mais le temps passé en congé avec traitement intégral ou partiel est liquidable jusqu'à concurrence de 5 ans. (Loi du 9 juin 1853, art. 10). (Circulaire du 18 avril 1880.)

Rappelons aussi qu'en dehors des 6 mois qui peuvent être accordés avec traitement intégral ou partiel, un instituteur ne peut compter pour la retraite une période pendant laquelle *au cours de la même année* il aurait été suppléé aux frais de l'Etat par suite de maladie. (Avis du Conseil d'Etat, 24 février 1897.)

ALBERT LANTENOIS,
Commis d'Inspection académique.

OPINIONS DE NOS LECTEURS

Dans les écoles normales d'institutrices.

L'attention a été récemment attirée, dans le *Manuel général*, sur le surcroît de fatigues stériles qu'entraîne pour les professeurs une surveillance, parfois étroite, très souvent dure dans les écoles normales d'institutrices.

Il est désirable, en effet, que le temps relativement court qui reste à un professeur en dehors des leçons, préparations de leçons et corrections de devoirs, ne soit pas consommé par les exigences de divers services dont la portée éducative est contestable. Ce professeur dont les forces ont des limites à besoin, dans l'intérêt même de ses élèves, d'oser prendre quelques instants sur la tâche journalière pour lire un journal, une revue; pour réfléchir à une question désintéressée, échanger ses idées avec d'autres, et vivre en un mot d'une vie plus large et plus riche. C'est la culture générale qui renouvelle l'enseignement; et combien il se vivifie par un regard jeté de temps à autre sur la vie réelle, là où s'agitent des problèmes dont il serait bon que notre sérénité fût parfois troublée! Mais encore faut-il que nous puissions le faire sans que ce soit au détriment de la tâche immédiate.

L'action par la discipline gagnerait aussi à ce que l'horizon des maîtres s'élargisse; à ce qu'ils puissent parfois s'appartenir.

Suivre les élèves pas à pas, avoir sans cesse à les reprendre pour des infractions, légères sans doute, mais qu'on ne peut laisser passer puisqu'on les voit; constater toujours et l'oubli des observations, et les retours d'enfantillages de ces jeunes filles encore enfants après tout, et qui le redevennent par le seul fait de la responsabilité collective: que de fois cette tâche ingrate nuit au plaisir que nous trouverions pourtant à causer avec nos élèves, à les traiter en grandes personnes et à leur donner le meilleur de nos pensées! Or nous revenons à elles avec plus d'entraînement, plus de chaleur communicative lorsqu'après diversion nous voyons les choses d'un oeil plus juste et plus serein parce que notre esprit s'est reposé et ressaisi. Ceux qui s'occupent de très près des choses de l'éducation savent combien il est difficile lorsqu'on doit se dépenser chaque jour de garder une provision de joie, de jeunesse d'esprit et de force.

Alléger le service des professeurs, ce ne serait certes pas, comme on le croit trop souvent, nuire aux élèves.

Comment alléger ce service? C'est sur ce point que nous aurions besoin d'échanger nos idées. Nous souhaitons toutes une discipline libérale, cela va de soi. Et qu'appelons-nous ainsi? Est-ce la suppression de la surveillance? Non, sans doute. Dans des internats cela n'est guère possible; à moins peut-être que le régime de la liberté soit franchement proclamé; que

1. Cette théorie est développée dans une lettre ministérielle adressée au préfet d'Ille-et-Vilaine le 28 mars 1900.

2. Notons, en passant, que tout engagement décennal n'expiré qu'au moment où la onzième année, à partir du jour de son acceptation, se trouve révolue. (Lettre ministérielle du 20 août 1899.)

3. Non compris l'année passée sous les drapeaux. (Même lettre.)

les élèves sachent bien qu'elles sont responsables, qu'elles n'ont pas à compter sur la tutelle d'une maîtresse pour les garder contre elles-mêmes des petites fautes; que si elles perdent leur temps, c'est à leurs risques et périls. Ce système serait peut-être très bon car il substituerait à l'obéissance aux personnes l'obligation de respecter quelques règles fixes, et celle de se diriger soi-même. Mais est-il quelque part à l'essai, et que donne-t-il? Voilà ce qu'il serait bon de savoir.

Nous entendons plutôt par discipline libérale, la substitution d'une direction intelligente, discrète et souple, à une surveillance étroite qui, réalisant à l'extérieur l'ordre et la correction, masque aux regards peu attentifs ce que peut avoir de superficiel et de banal le courant de pensées où s'alimente, en dehors des cours, la vie des élèves. Le service ainsi compris peut intéresser les professeurs, car ils en sentent dès lors l'utilité sérieuse.

Mais précisément il demande beaucoup de temps et de vigilance. Aussi serait-il raisonnable d'alléger la tâche des maîtresses en certains points où elle est aussi lourde que de nul profit. Que de choses à dire par exemple au sujet de ce service du dortoir devenant un vrai fardeau pour des personnes de 30 à 40 ans! L'imposera-t-on à des femmes mariées, à des mères de famille? Est-il plus juste de le faire peser sur une ou deux internes dont la vie a déjà assez peu d'éclaircies? Et si encore il était utile, non sans doute de veiller au coucher et au lever des élèves, mais de dormir au dortoir? Quelle est la maîtresse expérimentée qui oserait le soutenir?

Un grand nombre d'autres tâches inévitables tant que les élèves seront internes, le fait que bien des services coïncident avec les heures où les professeurs externes auraient le plus besoin d'être chez elles: voilà ce qui complique les choses aujourd'hui que le personnel interne est très réduit et qu'on ne peut raisonnablement le charger de tous les services les plus malaisés.

C'est ce qui rend légitime le souhait d'une amélioration à la situation actuelle. Et il semble bien qu'en effet l'un des moyens les plus pratiques de la réaliser sans frais appréciables soit, dans la plupart des cas, d'adoindre une surveillante au personnel de l'école. Sans doute, au temps où nous étions toutes internes, la mesure eût été puérile: maintenant elle présenterait de sérieux avantages. Une surveillante (nous ne demandons certes pas qu'elle soit chargée de tout le service), par l'effet même d'une action continue sur certains points de la discipline relevant d'elle seule, rendrait de réels services à l'école. Eclairée par la directrice sur l'esprit à faire prévaloir dans la maison, elle pourrait réaliser, au grand bien des élèves, cet esprit de suite, cette unité si appréciables en toute discipline.

Une personne âgée ou jeune, pourvu qu'elle fût intelligente et sérieuse, s'acquitterait à honneur de cette tâche si elle se sentait soutenue par tout le personnel de l'école et vraiment traitée en collaboratrice.

Et le jour où les professeurs ne seraient plus accablés de travail et de fatigue, ils seraient moins avares de leur temps; ils auraient même du plaisir à accepter une invitation familiale à l'école, à venir faire une lecture intéressante aux élèves, à en conduire un groupe en excursion, etc. Car enfin pourquoi supposer que ce côté de la vie de l'école nous laisse indifférentes?

N.

Professeur d'école normale.

* *

Toujours la question des exercices d'orthographe.

J'avais cherché querelle à mon collègue M. Tournier, et M^{me} J. Masset dans le n° du 14 mars (p. 375) me cherche querelle à son tour, au sujet des exercices de composition française et des exercices d'orthographe. M^{me} Masset veut qu'on laisse « à la rédaction son but spécial ». Mais quel est le rôle de la composition française, sinon d'exercer l'enfant à exprimer sa pensée en un « français » correct à tous

les points de vue; et pourquoi séparer « l'arrangement des phrases » qui suppose la texture correcte de chacune d'elles de la texture correcte des mots? Mon expérience des choses de l'école primaire me permet d'affirmer que bien souvent les enfants qui « font de bonnes dictées d'orthographe » émaillent leurs rédactions de « fautes » aussi nombreuses qui surprennent; et je vois là une conséquence de la séparation préconisée par M^{me} Masset, qui veut que l'on fasse à certaines heures des exercices de pure rédaction et, à d'autres heures, des exercices de pure orthographe. Une autre conséquence, c'est que certains maîtres sacrifient trop à « l'impeccabilité orthographique », et cela au détriment d'exercices scolaires d'une plus haute portée.

M^{me} Masset ne le fait pas: la dictée d'orthographe devient entre ses mains un moyen d'éducation morale, logique, grammaticale, littéraire, etc. Mais elle reconnaît par là même, implicitement, que le texte dicté vaut bien plus encore comme modèle d'expression correcte ou élégante d'idées justes ou élevées que comme exercice d'orthographe. Et dès lors, nous sommes tout près d'être d'accord, M^{me} Masset, qui souhaite que la dictée serve de base à une éducation littéraire, et moi, qui souhaite que la composition française serve de base à des exercices d'orthographe: cependant je préfère, pour éviter les abus, prendre comme point de départ l'essentiel.

Quant à « l'antédiluvienne copie », je m'aperçois que M^{me} Masset, quand elle fait « écrire la dictée au tableau noir par une des plus grandes élèves », s'en rapproche sensiblement. Au demeurant, je n'y tiens point pourvu que l'on trouve un moyen de proposer à l'imitation de l'enfant des modèles de langue française qui fassent que nos élèves acquièrent le sens de l'indispensable correction (à tous les points de vue) dans l'expression de leurs pensées.

G.-L. DUPRAT,

Correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

COMMUNICATIONS DIVERSES

Coopération pédagogique.

Les statuts de la société connue sous le nom de *Coopération pédagogique* sont envoyés à toutes les personnes qui les demandent à M. Maffre, instituteur à Quirbajou (Aude) ou à M. Daru, instituteur-adjoint à Saint-Vincent-de-Tuyrosse (Landes).

* *

Œuvre du Trousseau.

Les statuts de « l'Œuvre du Trousseau » sont envoyés aux personnes qui les désirent, sur demande adressée à M^{lle} Jouis, institutrice adjointe, à Bihorel, près Rouen (Seine-Inférieure).

* *

Contre l'alcoolisme et la tuberculose.

Monsieur le Directeur,

Je vous serais bien obligé si, pour favoriser notre action contre l'alcoolisme et la tuberculose, vous vouliez accorder l'hospitalité de vos colonnes au vœu suivant, qui fut adopté au Congrès universitaire de Toulouse, le mardi 20 mai courant:

« Il serait à désirer que toutes les institutrices et « tous les instituteurs entrent dans la société antialcoolique des instituteurs et des institutrices de France, « afin de lutter plus efficacement contre l'alcoolisme « et la tuberculose, ces deux fléaux nationaux, en « groupant et en coordonnant toutes les bonnes vo- « lontés. »

La nouvelle société, fondée le 16 mars dernier, compte déjà des institutrices et des instituteurs de toutes les régions de la France; ses statuts seront incessamment adressés à tous les inspecteurs d'Académie et primaires de France.

Elle a son siège provisoire à Paris, 5, rue de Latran.

Le délégué au Congrès universitaire,

G. GUILLAMOT,
Instituteur public à Cintegabelle (Hte-Garonne.)

**

Vœu relatif à l'avancement des instituteurs et des institutrices.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Sur l'initiative de MM. Barande et Combes, délégués des instituteurs, le Conseil départemental des Pyrénées-Orientales, dans sa séance du 2 juin 1902, a voté à l'unanimité le vœu suivant :

Considérant que sur un ensemble de 48 000 instituteurs titulaires, 2 366 seulement ont été promus cette année à une classe supérieure, que l'avancement de plus en plus ralenti décourage profondément le personnel enseignant, pousse d'excellents maîtres à quitter l'enseignement et continue à éloigner les bons candidats du concours d'entrée aux écoles normales ;

Considérant qu'il résulte de l'article 69 de la loi des finances du 30 mars 1902 et des engagements formels pris par le gouvernement dans les deux Chambres, que de nouvelles dispositions législatives relatives à l'avancement des institutrices et des instituteurs doivent remplacer le pourcentage avant le 1^{er} janvier 1903 ;

Considérant qu'il est indispensable que le nouveau projet soit voté le plus tôt possible sous forme de loi spéciale afin que M. le ministre des finances soit fixé sur son importance financière avant le dépôt du projet de budget pour l'exercice 1903 ;

Considérant qu'en essayant de réaliser la réforme par voie budgétaire on risque de ne pas trouver, au dernier moment, les crédits nécessaires, comme cela s'est produit l'an dernier et en général, au moment du vote de tous les projets de loi concernant l'avancement des instituteurs ;

Le Conseil départemental, à l'unanimité, a émis le vœu :

Que le gouvernement dépose immédiatement le projet de loi relatif à l'avancement des instituteurs et le fasse aboutir pendant la session parlementaire qui vient de s'ouvrir ;

Que dans ce projet de loi il soit décidé que l'avancement du personnel se fera de la façon suivante :

1^o Titularisation des stagiaires au 1^{er} janvier qui suit l'obtention du C. A. P.

2^o Promotion de droit d'une classe à l'autre après un maximum de 5 ans de service dans chaque classe, sans préjudice de l'avancement au choix.

3^o La répartition dans chaque classe, pour les instituteurs et les institutrices en exercice, aura lieu d'après le nombre de leurs années de services.

REVUE DE LA PRESSE

Formons l'esprit critique des futurs électeurs.

La violence de la dernière campagne électorale suggère à M. Jules Payot des réflexions très justes dont il nous fait part dans *le Volume*.

Voici la conclusion de M. Payot :

Nous souffrons d'un grand mal : l'esprit de parti ôte à trop de lecteurs de journaux leur calme, leur clairvoyance ; il détruit en eux l'esprit de justice, et toute équité ; il en fait des demi-fous qui déforment la réalité et substituent à leur vision directe des choses, les suggestions des passions aveugles.

Organisons donc l'enseignement de l'esprit critique, de l'esprit scientifique, inculquons le dégoût et la pitié pour les violents. Le jour où un mensonge manifeste discréditera un journal, le jour où la lecture d'articles injustes, grossiers, haineux provoquera la nausée des lecteurs, la liberté ne courra plus de danger.

**

A la Ligue de l'Enseignement.

Le 30 mai a eu lieu l'assemblée générale de la Ligue de l'Enseignement sous la présidence du docteur Javal qui, après avoir rappelé les services rendus par M. Jacquin, le président sortant, a fait procéder à l'élection de son successeur.

C'est M. Buisson qui a été nommé président.

Le comité est donc composé de M. Buisson, président ; MM. Javal, Beurdeley, Maurice Muret et Demonbynes, vice-présidents, pour le cercle parisien, de MM. Edouard Petit, Cleffie, Durand et Denoye, pour le conseil général ; secrétaire général, M. Robelin ; trésorier, M. Lévylier.

La séance s'est terminée par une conférence, fort intéressante, de M. Mabillean, sur l'éducation sociale en Amérique.

Le soir un banquet, présidé par le général André, réunissait les ligueurs. Le général André a pris le dernier la parole : « Nous poursuivons, a-t-il dit entre autres excellentes choses, une œuvre commune. Vous vous êtes préoccupés avec un zèle constant des œuvres post-scolaires, et moi, j'ai eu aussi à me préoccuper de cette question si grave de l'éducation des adultes dans l'armée. »

« Sur les conseils de la Ligue je me suis engagé dans cette voie et de tous côtés me reviennent des félicitations pour les heureux résultats obtenus par les conférences faites à la troupe. »

« Les soldats se plaisent à ces réunions, aussi profitables au point de vue intellectuel qu'au point de vue moral. »

Celui qui écrit ces lignes se rappelle avoir été félicité par un vaillant ligueur de Normandie, M. Ch. Besselièvre, pour avoir osé demander une concession de cartes géographiques à la Ligue. Il y a quelque vingt ans de cela. Aujourd'hui, voici un ministre de la guerre qui préside le banquet de cette même ligue. Nous avons fait du chemin — heureusement !

**

Le stagiaire cycliste et le C. A. P.

Extrait du *Bulletin de l'Association des membres de l'Enseignement de Saône-et-Loire* :

Un adjoint ayant trotté
Tout l'été,

Se trouva fort dépourvu
Quand Octobre fut venu.
Pas même une pauvre idée
Plus ou moins bien arrêtée
Pour passer son pédago !
Il s'en alla tout de go
Chez l'Inspecteur son voisin,
Le priant de lui donner
Quelque idée à ordonner
Pour le prochain examen :

« J'écrirai, lui promit-il,
« Un travail sûr et subtil,
« Duquel on viendra vous faire
« Compliment, foi de stagiaire ! »
L'Inspecteur n'est pas cycliste,
C'est là son... plus grand défaut.
« Que faisiez-vous au temps chaud ? »
Dit-il à notre touriste.

— Par le soleil, par le vent,
Je pédalais, ne vous déplaise !
— Vous pédaliez, j'en suis fort aise !
Eh bien ! travaillez maintenant ! »

**

Les « vierges sages » de la rue de Maubeuge.

Toutes les œuvres de solidarité morale, quels qu'en soient les patrons, poursuivent un noble but et méritent d'être signalées. Aujourd'hui nous dirons, d'après le *Temps*, quelques mots des « Vierges sages » de la rue de Maubeuge.

Cette œuvre placée sous le haut patronage de M. d'Haussonville, de l'Académie française, est une Société de secours mutuels qui a son siège rue de Maubeuge. Là, dans de vastes pavillons entourés de jardins, cent cinquante jeunes filles vivent en commun. Elles unissent leurs ressources, déposent chaque mois une part de leur salaire aux mains des sœurs de Marie Auxiliatrice qui leur procurent, en retour, un gîte convenable et une table abondante et saine. A la fin de l'année, les comptes sont faits ; et chaque pensionnaire se trouve à la tête d'un pécule dont elle peut disposer librement, soit qu'elle se marie ou qu'elle fonde un commerce, soit qu'elle laisse ses épargnes s'accumuler afin de lui constituer plus tard une pension de retraite. Beaucoup de sociétaires ont versé, en 1901, à la Caisse d'épargne, des sommes variant de 30 à 600 francs. L'administration de la « Parisienne » arrondit leurs placements, en les majorant de 5 0/0, à titre de prime. La « Parisienne » accorde de précieux avantages en outre à ses sociétaires. Elle leur prête de l'argent sans intérêt, à condition, bien entendu, que l'emploi de ces capitaux soit justifié par des raisons sérieuses. Enfin, jusqu'à ce que les pensionnaires se soient casées au dehors et que le mariage leur assure une honnête indépendance, elles trouvent rue de Maubeuge une confortable hospitalité. Moyennant 25 francs par mois, elles ont un lit dans le dortoir et elles sont nourries. En payant 30 francs, elles ont droit à une chambre et peuvent se croire à l'hôtel dans quelque village suisse, tant la physionomie de ces logements, qui s'ouvrent sur les arbres et les fleurs, est agréable et propre.

Les palais scolaires.

L'École nouvelle publie des extraits de lettres de deux instituteurs exposant l'insuffisance et l'insalubrité des logements auxquels ils sont réduits. Ceux qui croient encore à la légende des palais scolaires feront bien de les méditer.

Un instituteur de l'Aveyron écrit que sa cuisine n'a pas de fenêtre ; elle est éclairée seulement par trois petits carreaux qui se trouvent au-dessus de la porte ; les élèves sont obligés de traverser cette cuisine pour se rendre à la salle de classe ; pas de cour de récréation, ni de préau, ni de lieux d'aisances ; la salle de classe se trouve au-dessus d'une bergerie que le propriétaire de la maison d'école s'est réservée, et qui dégage de telles émanations par suite de la fermentation des fumiers, de la respiration des brebis, qu'il est impossible de jamais ouvrir son unique fenêtre.

Le logement d'une institutrice de Seine-et-Marne, à quelques lieues de Paris, se compose d'un galetas auquel on arrive à grand peine par un escalier vermoulu, et en traversant un grenier. Les rats y voisinent avec l'hôtesse de ce lieu, une jeune fille de dix-neuf ans, une débutante. Les rafales de vent et de pluie y entrent par les fissures du toit. Mais le jour, en revanche, n'y vient

que par une lucarne. Le toit, en pente, rejoint le plancher sur l'un des côtés de la chambre et reste encore fort bas, là où il est le plus haut. On le toucherait aisément de la tête, pour peu qu'on se haussât sur la pointe des pieds. « Pour moi, dit l'institutrice, qui ne suis pas très grande pourtant, le seul moyen de passer mon corsage est de me placer sous ma lucarne préalablement ouverte, afin d'avoir au-dessus de ma tête assez d'espace pour pouvoir étendre mes bras de toute leur longueur : j'ai mis quelque temps à découvrir ce procédé. »

Les préfets de ces départements n'ont-ils donc pas connaissance de ces situations ?

A propos du balayage des salles de classe.

Nous détachons du *Bulletin de l'Union des Instituteurs de la Seine* un renseignement qui peut être utile aux directeurs de Paris.

On sait qu'il est recommandé d'imprégner d'une solution désinfectante la sciure de bois servant au balayage des classes, couloirs, etc.

Sans doute, il est facile et peu onéreux de verser un litre de crésol dans chaque hectolitre de sciure, mais le mieux serait encore de trouver de la sciure qui pût être utilisée telle quelle. Or, cette sciure existe dans une usine de Javel, où la ville de Paris débite ses pavés de bois ; ces pavés sont injectés de crésol, afin de les rendre imputrescibles et inaltérables, de sorte que la sciure s'en trouve elle-même imprégnée. On sait que la crésote est un énergique agent antiseptique contre la tuberculose. Ne pourrait-on pas répartir cette sciure dans les écoles de la ville, et, s'il en reste, la céder aux communes voisines ?

F.

REVUE

DES BULLETINS DÉPARTEMENTAUX DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Au sujet des fêtes scolaires dans les écoles de filles.

M. Forfer, inspecteur d'académie, tout en approuvant, en principe, les fêtes organisées dans les écoles par les institutrices, formule certaines critiques au sujet du labeur qu'exigent ces fêtes, des longs apprêts qu'elles nécessitent, de l'appareil scénique, de l'effort de mémoire et de la mise au point un peu théâtrale auxquelles elles donnent lieu, causes de fatigue cérébrale pour les élèves.

Il conclut ainsi :

« Voulez-vous que je vous indique un moyen — et c'est à quoi je méditais d'en venir — de donner des fêtes sans tant de fatigues et d'efforts, sans luxe et sans somptuosité ?

Ne croyez-vous pas qu'une foule de choses que vous faites dans vos classes intéresseraient vivement les familles ? Est-ce que nos fillettes n'apprennent pas des morceaux admirables de nos poètes ? La Fontaine, Victor Hugo, pour ne citer que ceux-là, n'ont-ils pas la place d'honneur dans les écoles ? Parmi les autres, Corneille, Molière, Racine, et quelques-uns du dernier siècle, n'offrent-ils rien que les enfants connaissent ou même doivent savoir « par cœur » ? La lecture, la lec-

ture expressive, n'est-elle pas l'objet de toute votre attention ? La chanson, et l'on entend assez de quelle pure et douce chanson je veux parler, n'est-elle pas au premier rang de nos récréations esthétiques ?

Essayez donc une fois, pour voir, un dimanche, de présenter tout uniment et simplement vos disciples en action de classe à la population de votre village ? Quelques-unes diront, après un sobre et court commentaire de vous, des fables de La Fontaine, ou même de Fénelon, acquises antérieurement et revues au dernier moment. D'autres s'adresseront la réplique dans des scènes bien choisies de Molière, de Corneille. Celles-ci « réciteront » des vers de Hugo — et il y a dans Hugo, vous le savez, de quoi charmer et émouvoir, étonner et ravir toutes les générations des hommes... Celles-là liront une page de Michelet, de Quinet, de Vigny, d'un historien, d'un auteur dramatique, d'un moraliste. Entre temps, on chantera du Bouchor, et il n'y a pas une chanson de Bouchor qui ne soit à chanter, pour la joie des auditeurs et le triomphe de nos vieilles mélodies. »

(Aisne.)

* * *

Les cantines scolaires.

Les cantines scolaires se propagent de plus en plus pour le grand bien de la santé des enfants et de la fréquentation.

Voici une commune où l'on trouve un excellent exemple de solidarité. La municipalité, plusieurs conseillers municipaux individuellement, des particuliers et un fournisseur apportent leur concours à l'organisation de la cantine.

L'œuvre de la cantine scolaire fait beaucoup de bien à la fréquentation de la classe parmi les enfants d'ouvriers, à Saint-Gatien-des-Bois.

38 enfants des deux écoles prennent part aux repas 3 fois par semaine.

Le Conseil municipal a voté 150 fr. pour cette œuvre.

MM. Gervais, maire; Rufin et Breavoine, conseillers municipaux, fournissent tous les légumes chacun leur mois.

M^{me} Ernoul, bouchère, a consenti à réduire le prix de la viande pour contribuer au bien-être des enfants.

La cuisine est faite gratuitement par la femme de l'instituteur. Le charbon (environ 25 fr.) et tout le matériel a été donné par le Conseil municipal, et pris sur le crédit des dépenses imprévues ou du mobilier scolaire.

Plusieurs personnes charitables ont promis leur obole ou des dons en nature.

(Calvados.)

— Une institutrice annonce qu'elle a organisé dans son école la *soupe scolaire*.

Voici l'extrait de la lettre qu'elle adresse à ce sujet à son inspecteur :

« A 11 heures, les élèves trempent leur petite soupe, elles réchauffent ou font cuire leur portion de viande, l'œuf qu'elles ont apporté, ce qui constitue un bon repas, certainement le meilleur des trois qu'elles font dans la journée.

« Je suis très satisfaite des résultats obtenus; les parents me savent gré des soins donnés à leurs enfants, mon influence d'institutrice s'accroît d'autant; d'ailleurs, dans ces rapports tout

familiers qui m'unissent à mes élèves pendant nos occupations culinaires, je trouve de nombreuses occasions de les mieux connaître, de m'occuper de leur éducation, de leur donner maints conseils pratiques, occasions qui, en classe, ne se fussent jamais présentées. »

(Lot.)

Pendant l'hiver, la soupe et un plat de légumes sont donnés à tous les enfants nécessiteux de Claizac et à tous ceux, riches ou pauvres, de la campagne, fréquentant les écoles laïques. Il y a une cinquantaine de jeunes pensionnaires présents tous les jours.

— Des cantines scolaires ont été créées à Monclar. Elles ont pour but de donner de la soupe chaude au repas du midi, aux élèves des écoles, moyennant une rétribution d'un sou et demi par jour. Les élèves aisés qui participent aux distributions payent cette somme. Le bureau de bienfaisance paye pour les indigents : il a déjà voté à cet effet un crédit de 120 francs.

(Lot-et-Garonne.)

* * *

Vœux des Conseils départementaux.

Vœu tendant à fixer les traitements minima des instituteurs secrétaires de mairie en prenant pour base le chiffre de la population de la commune.

Le conseil départemental, après discussion, a maintenu provisoirement le minimum de 50 fr. déjà fixé et a décidé de mettre à l'étude l'établissement d'un barème qui sera examiné dans une réunion ultérieure.

(Hautes-Pyrénées.)

* * *

Examens du certificat d'aptitude pédagogique (session de 1901-1902).

Le rapport présenté, au nom de la commission, sur les résultats de l'épreuve écrite, se termine par les conseils suivants que les candidats de tous les départements auront intérêt à méditer :

« Candidats qui voulez réussir, hardiment délaissez vos traités, vos manuels et vos mémentos, le temps des études livresques est passé pour vous, — rejetez la pâte que l'on vous prépare, faites personnellement effort pour comprendre ce qui se passe sous vos yeux, dans votre classe, dans votre école, dans votre milieu de campagne ou de ville; notez au jour le jour ce qui vous frappe, ce qui vous étonne, ce qui contrarie vos penchants, ces mille petits mystères quotidiens que la vie pose et que les livres ne éclaircissent pas; réfléchissez-y le soir, rédigez ensuite, revenez-y souvent, discutez avec vos collègues, avec votre directeur. Si vous avez pu entretenir en vous cette activité féconde, le jour de l'examen, vous ne manquerez pas d'idées, et ces idées auront la double qualité que l'on réclame d'elles, elles seront personnelles et pratiques. Il ne vous restera plus qu'à choisir celles qui se rapportent au sujet, à les grouper de façon logique et concluante. Vous prendrez l'habitude de composer en composant souvent. Faites au moins un devoir par mois : vous en avez maintenant les moyens.

« Si vous avez du temps de reste, ne le gaspillez pas à lire quelque aride manuel, lisez quel-

que bon auteur qui vous fera penser, qui vous transportera dans une sphère supérieure, qui vous initiera aux préoccupations morales du jour, et au contact duquel votre style se formera insensiblement. Car le style, bien que je n'y insiste pas, demeure faible chez presque tous, et longue serait la liste des incorrections, des impropriétés de termes qu'un rapporteur méticuleux pourrait dresser pour votre propre édification. »

(Charente-Inférieure.)

CORRESPONDANCE

QUESTIONS SCOLAIRES

EMPLOIS D'INSTITUTEURS.

S. P. (Lot).

« Un jeune homme âgé de 23 ans, ancien élève diplômé de l'école supérieure de commerce de Marseille qui a fait son service militaire, peut-il obtenir un poste d'instituteur dans un département où les élèves-maîtres ne suffisent pas ? Sinon, à quels emplois peut-il prétendre ? »

Où, s'il est pourvu au moins du brevet élémentaire.

Dans la négative, il peut solliciter un emploi dans une maison de commerce importante.

PROFESSORAT DES ÉCOLES NORMALES (SCIENCES).

L. B. C. (Hérault).

« Désireuse de me préparer à l'examen du C. A. au professorat des écoles normales et des écoles primaires supérieures, je vous prie de vouloir bien m'indiquer les ouvrages nécessaires. A qui dois-je m'adresser pour la correction des devoirs proposés par le *Manuel général* ? »

Procurez-vous d'abord les programmes d'enseignement des écoles normales. (Librairie Hachette, prix 50 centimes) ; vous élargirez les questions scientifiques qui y sont indiquées ; consultez également le recueil des sujets de compositions écrites données depuis l'origine jusqu'en 1900. (Institutrices, sciences, publié chez Nony, boulevard Saint-Germain ; prix 2 francs) ; adressez vos copies à la librairie Hachette, en y joignant 1^{fr}50 par copie pour frais de correction ; les livres qui vous seront nécessaires vous seront indiqués ultérieurement, car ils dépendent des connaissances acquises.

M^{lle} A. Borrel et Plusieurs.

Où, il reste chaque mois au bureau un assez grand nombre de copies corrigées que nous ne pouvons retourner à leurs auteurs parce qu'elles ne portent aucune indication d'adresse.

F. M.

VARIÉTÉS

ROLLIN

SA VIE, SES ŒUVRES, ET L'UNIVERSITÉ DE SON TEMPS

PAR H. FERTE

On l'appelle le « bon Rollin », et c'est le nom que lui donne à mainie reprise son nouvel historien, au cours de son très intéressant et très consciencieux ouvrage. Nom mérité, à condition pourtant qu'on entende le mot dans son sens antique et fort, et qu'on n'apparie pas, dans un souvenir indistinct, le « bon » Rollin au « bon-homme » La Fontaine.

Ce n'est pas d'ailleurs qu'il ait manqué des vertus aimables. Rien n'est plus touchant et plus agréable que les témoignages que nous avons conservés de sa tendresse filiale, de sa reconnaissance à l'égard de ses bienfaiteurs, de la modération de ses désirs. Sur tous ses points, le livre de M. Ferte abonde en anecdotes et en citations instructives.

Le père de Rollin était un modeste coutelier, établi à Paris, au Marais ; Rollin aimait à rappeler le souvenir de cet excellent homme, mort prématurément. Un jour qu'à une table où il était assis, quelqu'un de ses voisins s'efforçait de découper une pièce de gibier : « Prenez mon couteau, dit-il, il vaut mieux que le vôtre ; je m'y connais : je suis fils de maître. »

Sa mère fut toujours de sa part l'objet d'une tendresse et d'un respect attentifs, dont il don-

nait les marques jusque devant ses élèves : quand elle venait le voir au collège du Plessis, où il avait été nommé professeur à l'âge de 23 ans, il levait les punitions de tous ceux dont elle lui demandait la grâce ; rien d'ailleurs à ses yeux ne recommandait mieux un écolier que son exactitude à remplir ses devoirs filiaux.

Il avait dû beaucoup, pendant son enfance, à la bienveillance de Claude Le Pelletier, prévôt des marchands et futur successeur de Colbert dans la charge de contrôleur des finances. Devenu célèbre à son tour, Rollin tenait à honneur de témoigner encore sa reconnaissance à l'égard de son cher protecteur. « Il n'y a pas de jour, écrivait-il dans son *Traité des Etudes*, où je ne me souvienne de la bonté paternelle qu'il m'a témoignée pendant tout le cours de mes études et ma reconnaissance est d'autant plus grande que je sens de plus en plus de quel prix est une bonne éducation. »

Même charme dans l'expression des sentiments de parfaite satisfaction qu'inspire à Rollin la médiocrité de sa fortune. Ecoutez-le parler de sa petite maison de la rue Neuve Saint-Etienne-du-Mont, sur la Montagne Sainte-Geneviève : « Je commence à sentir et à aimer plus que jamais la vie rustique depuis que j'ai un petit jardin qui me tient lieu de maison de campagne, et qui est pour moi Fleury et Villeneuve (*propriétés de la famille Le Pelletier*). Je n'ai point de longues allées à perte de vue, mais deux seulement, dont l'une me donne de l'ombre sous un berceau

assez propre, et l'autre, exposée au Midi, me fournit du soleil pendant une partie de la journée et me promet beaucoup de fruits pour la saison. Un petit espalier couvert de cinq abricotiers et de dix pêchers fait tout mon fruitier. Je n'ai point de ruches à miel ; mais j'ai le plaisir tous les jours de voir les abeilles voltiger sur les fleurs de mes arbres, et, attachées à leur proie, s'enrichir du suc qu'elles en tirent, sans me faire aucun tort. Ma joie n'est pourtant pas sans inquiétude, et la tendresse que j'ai pour mon petit espalier et pour quelques œillets me fait craindre pour eux le froid de la nuit, que je ne sentirais pas sans cela. Il ne manquera rien à mon bonheur, si mon jardin et ma solitude contribuent à me faire songer plus que jamais aux choses du ciel. »

Et voilà sans doute un modeste, comme on dit aujourd'hui, un doux, un sage. Ne nous y trompons pas pourtant, ce sage fut un homme : sa bonté n'eut rien de débonnaire, sa piété rien de faible et de timide.

Recteur de l'Université de Paris, il déploya dans cette charge la plus grande énergie, visitant les collèges, y relevant sans défaillance toutes les erreurs et tous les relâchements. La comptabilité et la discipline laissaient à désirer dans un grand nombre d'entre eux ; le respect à l'égard de la religion, des mœurs, des traditions universitaires elles-mêmes s'y affaiblissait : Rollin, par des avertissements ou des exécutions nécessaires, s'efforça de corriger tous les abus.

La sévérité de son administration explique même que cet honnête homme se soit fait dans l'Université, en même temps que des amis très nombreux, des ennemis probablement irréconciliables, dont la sourde hostilité ne fut sans doute pas étrangère aux épreuves que Rollin eut à supporter pendant la seconde partie de sa vie. Ces épreuves, il était homme d'ailleurs à les accepter sans faiblir.

Suspect de jansénisme, lié d'amitié avec le P. Quesnel, il avait eu, par deux fois déjà, le sentiment des mauvais vouloirs qui l'épiaient, des dangers qui le menaçaient, lorsqu'en 1712 il reçut l'ordre de quitter le collège de Beauvais dont il était principal. Rollin obéit sans retard, sans éclat, sans murmure, après avoir pris seulement, d'accord avec l'autorité, toutes les précautions pour que son départ fût le moins possible préjudiciable aux intérêts de la maison.

Mais son respect envers le roi et les magistrats ne pouvait lui faire abdiquer ce qu'il regardait comme le droit de sa conscience. Fidèle à ses sentiments, il est, pendant toute la durée des luttes provoquées par la bulle *Unigenitus*, au premier rang des appelants. Elu pour la seconde fois recteur en 1720, il se voit à la fin de l'année, dépoillé de cette dignité ; l'Académie française, à laquelle son mérite et sa renommée semblaient l'appeler, lui est fermée ; il encourt tour à tour l'inimitié du cardinal Dubois et les défiances du cardinal Fleury : ni la crainte, ni l'intérêt ne triompheront de lui, et, à 78 ans, au milieu des clameurs d'une assemblée hostile, il protestait encore publiquement contre l'acceptation de la bulle. Deux ans après, l'intrépide universitaire mourait plein de foi dans la bonté de sa cause, et son testament porte les marques de sa persévérance en même temps que de sa piété.

Tel est l'homme, vraiment grand par le caractère, dont M. Ferté a raconté la vie et retracé

l'image avec le plus diligent souci d'exactitude et le vif sentiment de ce que cette belle vie eut à la fois de noble et d'aimable.

Mais autant qu'à l'historien et au critique, la vie de Rollin et son œuvre offraient au pédagogue un riche sujet d'études. Et il est vrai que, si la postérité qui ne se soucie plus beaucoup de la bulle *Unigenitus*, et qui a laissé tomber dans un demi-oubli des écrivains plus grands que Rollin, conserve encore pieusement son souvenir, c'est qu'elle voit en lui l'un des plus illustres amis de la jeunesse, à laquelle il a consacré tous ses travaux.

C'est de ce point de vue qu'il faut juger, pour être équitable, cette *Histoire ancienne*, où l'érudition moderne ne souffre plus guère sans doute que nous allions chercher des leçons d'histoire, mais qui reste comme un beau recueil de récits à la fois héroïques et simples, comme un cours de morale très vivant et très généreux, dont le charme est encore sensible et dont la vertu éducatrice n'est peut-être pas épuisée.

Surtout Rollin est l'auteur du *Traité des Etudes*. Villemain estimait qu'on n'avait pas, depuis ce livre fameux, avancé d'un pas en fait d'éducation. Villemain parlait en 1828 : s'il vivait de nos jours, il ne dirait sans doute plus tout à fait la même chose. Il n'en est pas moins vrai que le *Traité des Etudes* reste aussi classique que le livre de Fénelon sur l'*Education des Filles*. Sans parler de tant de préceptes utiles qu'y recueilleraient aujourd'hui encore administrateurs et professeurs sur le gouvernement des maisons d'éducation, sur la composition et la gradation des programmes, sur le but même que doit poursuivre l'éducateur, sans parler du sentiment de haute et délicate moralité qui est comme l'âme de l'ouvrage, l'histoire de la pédagogie dans notre pays ne pourra jamais cesser de faire une grande place au *Traité des Etudes*. Et, à vrai dire, pour le bien juger, il faut le replacer dans le milieu scolaire et social qui l'a vu paraître. A cette tâche si intéressante, M. Ferté n'a eu garde de se dérober.

Son livre, abondant en documents, est un tableau animé de la France universitaire et particulièrement de l'Université de Paris à la fin du XVII^e siècle et dans la première moitié du XVIII^e. Cette étude se complète tout naturellement par celle des principaux systèmes de pédagogie de l'époque, ceux des jésuites, de l'Oratoire, de Port-Royal, et, avant celui de l'Anglais Locke, le système de l'abbé Fleury, de tous peut-être le plus original, le plus hardi, celui auquel l'avenir devait le plus emprunter. Pour le dire en passant, d'ailleurs, ce n'est pas un des moindres mérites de M. Ferté que d'avoir restitué et replacé au rang qui lui convenait cette figure un peu oubliée : son chapitre sur Fleury sera, pour beaucoup, une véritable révélation.

Aussi bien le livre tout entier éclaire-t-il d'une vive lumière toute une période de l'histoire des idées dans notre pays. L'auteur en effet a vraiment rempli tout son dessein. Ce qu'il se proposait, c'était d'étudier non seulement la vie et les œuvres de Rollin, mais, avec Rollin, l'Université de son temps : il y a fort heureusement réussi, et son livre est de ceux dont les pédagogues et les historiens de la pédagogie ne sauraient sans dommage négliger la lecture.

A. C.

QUELQUES NOTES SUR LA FATIGUE

Y a-t-il deux sortes de fatigue : une fatigue musculaire et une fatigue mentale ? — ou l'état de fatigue est-il essentiellement le même, qu'il soit produit par le travail cérébral ou par le travail manuel ? La fatigue est-elle causée — comme le besoin de sommeil — par la production dans le sang de certaines substances toxiques ? Entre autres choses ayant trait à ces différentes questions, on a recherché dans quelle mesure les différentes matières d'un programme d'études produisaient la fatigue ; M. Ludwig Wagner a dressé la table suivante :

Mathématiques.....	100	Français.....	82
Latin.....	91	Allemand (lang. mat- ernelle).....	82
Grec.....	90	Histoire naturelle.....	80
Gymnastique.....	90	Dessin.....	77
Histoire.....	85	Instruction reli- gieuse.....	77
Géographie.....	85		
Arithmétique.....	82		

Il a obtenu les résultats qui la constituent au moyen d'un instrument bien simple, appelé le *césthésiomètre* ; c'est le pouvoir de *faire attention* à l'emploi de cet instrument de précision, lequel pouvoir varie selon notre état de fatigue, dont la mesure a donné les éléments de la table. Pendant quelque temps les résultats fournis par l'*césthésiomètre* ont été reçus avec foi, il n'en est plus de même aujourd'hui : un autre instrument l'*ergographe* — qui n'est autre chose que le *myographe* d'Helmholtz légèrement modifié — et qui semble mériter plus de créance, a fourni les éléments qui ont composé la table ci-dessous dans laquelle les matières sont rangées selon leur capacité à produire la fatigue :

1. Gymnastique.	5. Allemand (lang. mat.)
2. Mathématiques.	6. Histoire naturelle et Géographie.
3. Langues (sauf la ma- ternelle).	7. Histoire.
4. Instruction religieuse.	8. Chant et Dessin.

Les feuilles de résultats dus à l'*ergographe* offrent quelque intérêt : par exemple, elles nous apprennent que chacun a sa façon spéciale d'être fatigué, et que cette façon est constante : si l'on « éprouve » notre fatigue à des époques éloignées, mais dans les mêmes conditions, les graphiques *ergographiques* sont identiques.

Une expérience curieuse que l'on peut faire avec l'*ergographe* et l'électricité mène à cette conclusion que, dans le cas de certains exercices, c'est la volonté et non le muscle qui se fatigue, d'où il suit que l'origine de la fatigue serait *centrale* et non *locale*.

Cette notion ne sera point repoussée par le travailleur intellectuel qui sait bien, qu'après une soirée de labeur intense, c'est avec tous les symptômes d'une grande fatigue physique qu'il se met au lit. Et il y a ici une idée dont tout maître peut faire son profit : il est encore des gens qui pensent que les exercices gymnastiques sont le meilleur moyen de détruire la fatigue cérébrale ; or l'expérience en question prouve le contraire. Faut-il donc admettre, sur la foi de l'*ergographe*, que « le changement d'occupation n'est pas une récréation suffisante », que la fatigue physique, loin de la diminuer, s'ajoute à la fatigue intellectuelle ? La vérité, croyons-nous, est que certains exercices gymnastiques, de simples mouvements de bras, notamment, distraient l'attention et par conséquent reposent les organes centraux ;

mais que dans les exercices compliqués, les mouvements pour lesquels l'attention, la pensée sont nécessaires, il y a continuation du travail cérébral et par conséquent absence de repos.

Il n'est pas vrai d'ailleurs, et pas moins, que le changement d'occupation soit un repos. Il y a, dans ce dicton, assez de vérité pour le justifier, assez d'erreur pour le rendre dangereux. Ne confond-on pas ici deux choses : l'ennui et la fatigue ? Un sujet peut fatiguer un enfant ou l'ennuyer. Autre chose est d'être fatigué par un sujet et d'en être fatigué. Un enfant qui est fatigué d'un sujet a souvent de l'énergie en réserve pour autre chose ; la cause de l'ennui est souvent un excès d'énergie qui ne trouve pas à s'employer. Changer de sujet peut dissiper l'ennui ; la fatigue ne peut être dissipée que par le repos.

L'important, en tous cas, c'est que la fatigue ne soit pas excessive et qu'il n'y ait pas surmenage. Il est bon et juste qu'un enfant soit fatigué après un jour de travail, même de travail intéressant : en fait, plus le travail est intéressant, plus la fatigue doit être sentie ; mais il faut qu'ensuite un repos réparateur fasse disparaître complètement la fatigue ; sans cela l'organisme cérébral, et par suite, sans doute, le corps tout entier, courrait quelque danger.

(D'après le *Practical Teacher*.)

GASTON MOUCHET.

ACTES OFFICIELS

CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

PERSONNEL — NOMINATIONS

Écoles normales primaires.

INSTITUTEURS.

Directeurs.

14 juin. — M. Postel, de Savenay, nommé, par arrêté du 31 mai 1902 à Tulle, est maintenu, sur sa demande, à l'école normale de Savenay ; — M. Belgœul, nommé, par arrêté du 31 mai 1902, à Savenay, est nommé à Tulle.

Instituteur adjoint d'école annexe.

7 juin. — M. Normand, instituteur adjoint à Tracy-sur-Loire, est délégué, à titre provisoire, dans les fonctions d'instituteur adjoint à l'école annexe à l'école normale de Varzy, en remplacement de M. Daniel.

INSTITUTRICES.

Professeur.

7 juin. — Un congé, jusqu'à la fin de la présente année scolaire, est accordé, sur sa demande, à M^{lle} Goux, professeur à l'école normale de Vesoul.

Écoles primaires supérieures de Paris.

Professeurs.

GARÇONS.

12 juin. — M. Pagès, délégué dans les fonctions de professeur à l'école Turgot, est nommé professeur (5^e classe) [ordre des lettres] à l'école J.-B.-Say (19 heures) [emploi nouveau] ; — M. Pradals, délégué dans les fonctions de professeur à l'école Arago, est nommé professeur (5^e classe) [ordre des lettres] aux écoles Arago (8 heures) et Colbert (6 heures) [emploi nouveau] ; — M. Mourier, délégué dans les fonctions de professeur à l'école Turgot, est nommé professeur (5^e classe) audit établissement (16 heures 1/2) [emploi nouveau] ; — M. Bellenger, licencié ès sciences mathématiques et ès sciences physiques, est nommé professeur (5^e classe) [ordre des sciences] à l'école Lavoisier, en remplacement de M. Caronnet, qui a reçu une autre destination.

Écoles primaires supérieures.

GARÇONS.

Professeur.

7 juin. — Un congé d'un mois est accordé, sur sa demande et pour raisons de santé, à M. Demay, professeur à l'école primaire supérieure d'Orléans.

PETITES ANNONCES

Pour répondre au désir souvent exprimé par bon nombre de nos lecteurs, nous ouvrons à leur usage, dans nos colonnes, une rubrique de « Petites Annonces », où nous insérerons celles qu'ils jugeront utile de nous envoyer, au prix de 10 centimes par mot.

Prière de joindre, en mandat ou timbres-poste, le montant de l'insertion calculé sur ce tarif, avec le texte de l'annonce à insérer.

L'Administration du *Manuel Général* se réserve le droit de refuser purement et simplement, sans en donner de motifs, les annonces qu'il ne lui conviendrait pas d'insérer.

Les annonces de librairie notamment ne sont pas acceptées.

Privilege réservé à nos abonnés d'un an : 20 mots gratuits.

(*) Pour répondre aux « Petites Annonces » dans lesquelles il n'est pas indiqué d'adresse, nos lecteurs n'ont qu'à écrire leur proposition, la glisser sous une enveloppe, inscrire sur le côté gauche de cette enveloppe le

M. G. 10

15 cent.

l'annonce et coller sur l'autre côté un timbre de 15 centimes (conformément au modèle A), puis envoyer le tout dans une

B

Administration

du « Manuel Général »

Service de la Publicité

79, Bd St-Germain

15 cent.

Instituteur, distingué, actif (protestant), consentant prendre congé un an, demandé pour école aristocratique. Bon traitement, avenir si continue. Ecole Gory, 41, rue Prony, Paris.

M. G. 130.

Instituteur à Xères de la Frontera (Espagne), demande correspondants français pour deux de ses élèves.

M. G. 131.



Contre la **CONSTIPATION**
et ses conséquences :

PURGATIFS, DÉPURATIFS
— ANTISEPTIQUES —

EXIGER les VÉRITABLES

avec l'Étiquette ci-jointe en 4 couleurs

et le **NOM du DOCTEUR FRANK**

1^{re} 50 la 1/2 B^{re} (50 grains) ; 3 fr. la B^{re} (105 grains).

Notice dans chaque Boîte. TOUTES PHARMACIES

Vient de paraître :

LA NOTICE ILLUSTRÉE N° 107

contenant la nomenclature de toutes les pièces détachées et les renseignements nécessaires au montage de notre

Modèle en réduction au 1/25^e d'une

Locomotive Coupe-vent
à grande vitesse P.-L.-M.

Cette notice contient aussi la description de la chaudière et des différents systèmes de distribution simple et à détente, changements de marche, freins, etc., employés dans les machines à grande vitesse. **Prix : 0 fr. 75.**

Pour recevoir la NOTICE ILLUSTRÉE N° 107 franco, prière d'adresser cette annonce accompagnée de 0 fr. 50 en timbres-poste à

RADIQUET & MASSIOT

13 et 15, boul. des Filles-du-Calvaire (Cirque d'Hiver) PARIS



Franco à l'essai. — Spécimen des

MONTRES TRIBAUDEAU

et **BIJOUX**

Les Fabriques de G. TRIBAUDEAU, R^e principal

à BESANCON, livrent par an plus de 500.000

objets : Montres, Chronomètres, Bijoux,

Pendules, Orfèvrerie, Réparations. Franco Tarifs Illustrés

Remise aux Fonctionnaires.



POMMADE MOULIN

Guérit Dartres, Boutons, Démangeaisons, Acné, Eczéma, Pelade, Hémorroïdes, ainsi que toutes les maladies de la peau. Elle arrête la chute des cheveux et des cils, et les fait repousser.

« Monsieur, Votre pommade m'a parfaitement réussi dans plusieurs maladies de la peau et Eczéma, même chronique.

D. de MONTAIGU, ex-int. des Hôpitaux ».

21, Rue Croix-des-Petits-Champs, Paris.

« Votre pommade m'a guérie et les cheveux sont très bien repoussés. Femme BASSOT, St-Germain-des-Fossés ».

Env. 1^{re} c^{re} mand. de 2^{fr} 30 à MOULIN, Ph^{en}, 30, R. Louis-le-Grand, Paris.

CRAIE ET PASTELS « ROBERT »

Durieu, Usines et Bureaux, rue Broca, 156, Paris (13^e A⁹). Succ^r de F. Jacquier et C^{ie}. — Craie « Robert » pour tableaux, tailleurs et billards. Tableaux Ardoises naturelles et factices, etc.

Remise aux membres du corps enseignant.

PLUME SCOLAIRE

DE J. ALEXANDRE

AUTOCOPISTE-NOIR Imprimez vous-même

Circulaires, Dessins, Plans, Musique, Photographie. —

SPECIMENS franco. J. DUBOULOZ, 9, B^o Poissonnière, Paris.

HORS-CONCOURS. MEMBRE DU JURY, Paris 1900.

ENQUÊTE

**SUR LES CONDITIONS DE LA VIE
DES INSTITUTEURS**

Tous les Membres de l'Enseignement primaire ont un grand intérêt à prendre connaissance des résultats de cette enquête qui ont été publiés dans le n° 17 du *Manuel général* du 25 avril 1902. Ce numéro est en vente au prix de **15 cent.** à la LIBRAIRIE HACHETTE et C^{ie}.

CISEAUX UNIVERSELS

18 Usages différents

Prix 3 fr. 75. — Franco par la poste 4 fr.

Adresser les demandes accompagnées d'un mandat à la LIBRAIRIE HACHETTE et C^{ie}.

(Voir l'annonce parue dans le n° 20 du *Manuel général* du 17 mai 1902).

Librairie HACHETTE et C^{ie}, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

AUTEURS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

DÉSIGNÉS POUR L'ÉPREUVE DE LECTURE EXPLIQUÉE A L'EXAMEN

DU BREVET SUPÉRIEUR

PENDANT LES ANNÉES 1903, 1904 ET 1905

(LISTE COMPLÈTE)

FRANÇAIS

- Corneille.** *Horace*, tragédie ; texte conforme à l'édition des *Grands Écrivains de la France*, publié avec une introduction, une notice et des notes, par M. PETIT DE JULLEVILLE. 1 vol. petit in-16, cartonné. 1 fr.
- *Polyeucte*, tragédie, texte conforme à l'édition des *Grands Écrivains de la France*, publié avec une introduction, une notice et des notes, par M. PETIT DE JULLEVILLE. 1 vol. petit in-16, cartonné. 1 fr.
- Racine (J.).** *Britannicus*, tragédie ; texte conforme à l'édition des *Grands Écrivains de la France*, publié avec une introduction, une notice et des notes, par M. G. LANSON, maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris. 1 vol. petit in-16, cartonné. 1 fr.
- *Mithridate*, tragédie, texte conforme à l'édition des *Grands Écrivains de la France*, publié avec une introduction, une notice et des notes, par M. G. LANSON. 1 vol. petit in-16, cartonné. 1 fr.
- Molière.** *L'Avare*, comédie ; texte conforme à l'édition des *Grands Écrivains de la France*, publié avec une introduction, une notice et des notes par M. LANSON. 1 vol. petit in-16, cartonné. 1 fr.
- *Les Femmes savantes*, comédie ; texte conforme à l'édition des *Grands Écrivains de la France*, publié avec une introduction, une notice et des notes, par M. LANSON. 1 vol. petit in-16, cartonné. 1 fr.
- *Le Tartuffe*, comédie ; texte conforme à l'édition des *Grands Écrivains de la France*, publié avec une introduction, une notice et des notes, par M. LAVIGNE. 1 vol. petit in-16, cartonné. 1 fr.
- La Fontaine.** *Huit fables*. Édition de M. GERUSEZ, publiée avec une notice et des notes par M. THIRION, professeur au lycée de Rennes. 1 vol. petit in-16, broché. 50 cent.
- La Bruyère.** *Les Caractères*, chapitre XIII : *De la Mode* ; publié avec une notice biographique, une introduction littéraire, une analyse critique du chapitre *De la Mode*, et des notes historiques et grammaticales par MM. G. SERVOIS et A. RÉBELLIAU. Un vol. petit in-16, broché. 75 cent.
- Voltaire.** *Quatre lettres choisies* et *Trois chapitres de l'Essai sur les mœurs*, publiés avec une introduction et des notes par M. L. BRUNEL, docteur ès lettres, professeur de rhétorique au lycée Henri-IV. 1 vol. petit in-16, broché. 75 cent.
- Extrait des Orateurs politiques de la France, des origines à 1830.** MIRABEAU : *Discours à la noblesse de Provence* ; DISCOURS sur la Contribution du Quart. — ISNARD : *Discours sur l'émigration*, publiés et annotés par M. CHABRIER. Édition revue et complétée par M. PELLISSON, inspecteur d'Académie. Brochure in-16. 50 cent.

ALLEMAND

- Hoffmann.** *Le Tonnelier de Nuremberg* (Meister Martin der Küfer). Texte allemand, publié, avec une introduction, une notice et des notes, par M. BAUER. 1 vol. petit in-16, cartonné. 2 fr.
- Goethe et Schiller.** *Huit Poésies lyriques*. Texte allemand, publié avec une introduction, des notices et des notes, par H. LICHTENBERGER, professeur de littérature étrangère à l'Université de Nancy. 1 vol. petit in-16, broché. 75 cent.
- Heine (H.).** *Trois poésies*. Texte allemand, publié avec une introduction, des notices et des notes par M. E. BAILLY, professeur d'allemand au lycée Condorcet. 1 vol. petit in-16, broché. 50 cent.

ANGLAIS

- Aikin and Barbaud.** *Douze extraits des Soirées au logis* (Evenings at home). Texte anglais, publié avec une introduction, une notice et des notes, par M. A. TRONCHET, professeur au lycée de Lyon. 1 vol. petit in-16, broché. 75 cent.
- Corner (Miss).** *Abrégé de l'Histoire d'Angleterre* (Every child's History of England). Texte anglais. 1 vol. in-16, cartonné. 2 fr.
- Longfellow.** *Neuf Poèmes*. Texte anglais publié avec une introduction, une notice biographique et des notes par M. MALFROY, professeur au lycée Lakanal. 1 vol. in-16, broché. 50 cent.
- Wordsworth.** *Michael*, poème pastoral. Texte anglais, publié avec une introduction, une notice et des notes par M. LEGOUIS, professeur à la Faculté des lettres de Lyon. 1 vol. petit in-16, broché. 50 cent.

SEMAINE SCOLAIRE

DIRECTIONS ET EXERCICES

D'APRÈS LES PROGRAMMES OFFICIELS DU 18 JANVIER 1887.

SOMMAIRE

SEMAINE SCOLAIRE : *Morale* (C. LÉGER). — *Langue française* (C. R. et E. P.). — *Arithmétique et Système métrique* (LEGAY). — *Histoire* (H. HAUSER). — *Géographie* (P. G.). — *Sciences physiques et naturelles* (RÉMON). — *Dessin* (G. R.). — *Lectures et réceptions se rapportant aux leçons de la semaine.* — *Sujets de compositions donnés dans les examens et concours.*

Voir, à la fin de la Partie scolaire du numéro du 14 Juin, les Sujets de compositions proposés pour le Concours général.

MORALE

REVISION

L'homme conscient et social.

Mes enfants, la fin de l'année approche. Quand la moisson sera coupée, vous quitterez l'école, la plupart pour quelques semaines, quelques-uns pour toujours. Puissent ceux-là avoir été dans cette classe de bons moissonneurs. En tous cas qu'ils profitent encore des quelques jours qui leur restent pour cueillir une gerbe de plus.

Nous allons revoir rapidement, pendant ces dernières semaines, le programme de morale que nous avons parcouru ensemble. J'espère que vous comprenez mieux maintenant vos devoirs, que vous comprenez mieux la valeur de la vie humaine, tout le parti qu'on en peut tirer quand on est guidé par une raison droite et par un bon cœur.

Les moments que nous consacrerons à la morale, nous les passerons à causer ensemble. Mais vous savez que causer, c'est questionner et c'est répondre. Je vous poserai donc des questions. Vous m'y répondrez simplement en vous interrogeant sérieusement vous-mêmes. Si quelque difficulté ou quelque objection se présente à votre esprit, présentez-la moi sans crainte.

Au début de l'année, j'ai tout d'abord attiré votre attention sur ce fait capital que l'homme était un être moral, c'est-à-dire un être conscient du bien et du mal, capable de se perfectionner et un être social. Ces deux idées suffiront à nous occuper aujourd'hui.

Vous êtes, mes enfants, des êtres conscients. Avez-vous exercé votre conscience ? L'avez-vous rendue plus délicate ? Est-elle maintenant comme une de ces balances très sensibles, que le moindre poids ajouté fait osciller ?

Etes-vous plus facilement contents de vous qu'au commencement de l'année ?

Le mot conscience représente-t-il pour vous quelque chose de net ? Que représente-t-il ?

Avez-vous compris que la conscience fait la supériorité de l'homme ?

On vous recommande de travailler pour conserver et accroître votre bien, pour gagner votre vie. On vous recommande, par conséquent, de ne pas négliger vos intérêts.

Avez-vous compris néanmoins que songer uniquement à son intérêt, ne pas avoir de mobiles plus élevés d'action était indigne d'un homme ?

Avez-vous compris que ne pas songer à soi était la

condition de toute activité puissante de l'intelligence et du cœur ?

A l'intérêt s'oppose le devoir.

Qu'est-ce que le devoir ? D'où vient ce commandement qui oblige votre volonté et devant lequel votre âme s'inquiète ?

Un grand philosophe a dit : « Deux choses merveillent d'admiration, le ciel étoilé au dessus de la tête et la loi morale au fond des cœurs. » Que pensez-vous de cette parole ?

Avez-vous eu déjà à choisir entre l'intérêt et le devoir ? Qu'avez-vous fait dans cette circonstance ? Qu'avez-vous éprouvé ensuite ?

Avez-vous compris que ce qui distingue l'homme, c'est le pouvoir d'agir après réflexion et délibération, par conséquent librement ?

N'est-ce pas là un redoutable pouvoir ? N'engendret-il pas la responsabilité ?

Dans quelle mesure l'ivrogne qui commet une faute est-il responsable ?

Que veulent dire ces mots : l'homme est un animal social ?

Qu'est-ce qu'une société ? Que veulent dire ces mots : des liens sociaux ? Que serait l'individu sans la société ?

Que devez-vous aux autres hommes ?

Comment vous représentez-vous la société ?

Qu'est-ce que la solidarité ?

L'homme doit-il être triste ou joyeux d'avoir besoin des autres hommes ?

Dépendre des autres, est-ce une infériorité ?

A quelles conditions dépendre des autres est-ce une bonne chose ?

Si vous aviez à définir l'homme au point de vue moral, comment le feriez-vous ?

N'est-il pas un être conscient et social ?

N'est-ce point là la source des deux grandes classes de devoirs ?

Quels sont les rapports de ces deux classes de devoirs ?

C. LÉGER.

LANGUE FRANÇAISE

COURS ÉLÉMENTAIRE

I. — POUR LES DÉBUTANTS.

Exercice de langage. — L'œuf. — Avez-vous déjà mangé des œufs ? — Qui pond des œufs ? — Les

œufs des oiseaux ont-ils tous la même grosseur, la même couleur, la même forme? — De quels oiseaux mangeons-nous ordinairement les œufs? — De quelles parties se compose un œuf? — Comment fait-on cuire un œuf pour le manger à la coque? — Comment fait-on une omelette? — Dites s'il y a d'autres manières de faire cuire les œufs et de les utiliser, etc.

On pourra ensuite faire dire, copier et lire par les enfants de courtes phrases analogues aux suivantes : Tous les oiseaux pondent des œufs ; nous mangeons surtout les œufs de la poule. L'œuf de la poule est rond et allongé, de couleur blanche ou légèrement jaunâtre. On fait cuire les œufs très facilement dans l'eau bouillante ou bien on les fait frire dans le beurre. Les œufs forment un aliment très agréable et très nourrissant.

Lecture courante. — Mors. — *A la fête* : les baraques, le pain d'épices, les chevaux de bois, les balançoires, les vélocipèdes, les cirques, les tirs au fusil, les saltimbanques. — *Les jouets* : une toupie, un fouet, un cerceau, une raquette, un volant, des billes, un ballon, un bilboquet, des quilles. — *Pour dessiner* : du papier, un crayon, des couleurs, des pinceaux, des compas, une règle, une équerre, une planchette, de l'encre de Chine.

PETITES PHRASES. — Alfred a une toupie, Maurice a un mirliton, Paul a un sifflet, Charles a un grand polichinelle, Louise a une belle poupée, Léon a un cheval de bois, Marie a une corde à sauter, André a un gros ballon : il le prête à sa petite sœur.

Les noms au masculin. — Jules est un nom de garçon. *Jules* est un nom masculin. Bayard est un nom d'homme, *Bayard* est un nom masculin. Père est un nom d'homme, *père* est un nom masculin. Écolier est un nom de garçon, *écolier* est un nom masculin. Chien est un nom d'animal mâle, *chien* est un nom masculin.

Dites de même pour les noms Emile, Clovis, Bonaparte, oncle, épicier, charron, laboureur, papa, cheval, lion, loup, etc.

Le verbe porter. — Les petits élèves copieront les phrases suivantes écrites par le maître au tableau noir ; ils souligneront et apprendront les diverses formes du verbe *porter* employé au futur.

Demain, je porterai un panier au marché ; tu en porteras un aussi ; le jardinier portera des salades au marché. Demain, nous porterons du blé au moulin, vous en porterez aussi, les cultivateurs porteront leur blé au moulin.

II. — PREMIÈRES DIVISIONS.

Idée des adverbes. — 1. COMMENT ON PEUT FAIRE UNE ACTION. — Dites de quelle manière on peut faire chacune des actions indiquées.

De quelle manière peut-on écrire? On peut écrire bien ou mal. De quelle manière peut-on travailler? On peut travailler vite et bien. Comment peut-on sauter? Comment peut-on avancer? parler? arriver? écouter? coudre? lire? dessiner? labourer? etc.

2. — ADVERBES TERMINÉS PAR *ment*. — Expliquer la signification des adverbes terminés par *ment* au moyen d'un adjectif de même forme.

Courir légèrement, c'est courir d'une manière légère. Eclairer faiblement, c'est éclairer d'une manière faible. Dormir tranquillement, c'est... Couler lentement. Répondre vivement. Chanter doucement. Appuyer fortement. Répondre poliment. Parler franchement. Signer lisiblement. Tomber sottement, etc.

3. — LE CONTRAIRE. — Indiquer le contraire de chacune des actions suivantes en changeant l'adverbe qui accompagne le verbe.

Ecrire bien (écrire mal). Parler peu (parler beaucoup). Aller devant (aller derrière). Marcher vite. Aller loin. Chanter fort. Souffler violemment. Répondre avant. Comprendre difficilement. Parler souvent, etc.

4. — NE PAS. — Dire le contraire en employant la locution *ne... pas*, c'est-à-dire en rendant les phrases négatives.

Mon camarade écoute la leçon (Mon camarade n'écoute pas la leçon). Mes sœurs ont terminé leur jolie

broderie (Mes sœurs n'ont pas terminé leur jolie broderie). L'oiseau quittera son nid. Mon oncle viendra me chercher. La pluie tombe depuis longtemps. Le feu pétile. Vous répondez avec politesse. L'ouvrier a reçu son salaire. Le devoir est terminé.

5. — ADVERBES D'ORDRE. — Au lieu de l'adjectif de nombre indiquer l'adverbe terminé par *ment*.

Premier (premièrement). Deuxième (deuxièmement). Troisième. Cinquième. Dixième. Quatrième. Centième. Septième. Onzième, etc.

Dictées.

1. — **Conseils à suivre.** — En classe, écoutez attentivement les leçons ; en récréation, divertissez-vous franchement. Parlez peu, mais écoutez beaucoup. Faites aujourd'hui ce que vous pouvez faire aujourd'hui, demain il serait peut-être trop tard. Pour bien écrire, il faut bien tenir son cahier et sa plume.

Le maître indiquera les adverbes contenus dans les phrases de la dictée. Les élèves souligneront ces adverbes et en feront une liste.

2. — **Les clochettes des vaches.** — Drelin! Drelin! Entendez-vous au loin dans la campagne les clochettes des vaches qui paissent librement dans les prés. — Pourquoi met-on ainsi des clochettes au cou des vaches? — C'est pour que le fermier sache où elles sont. Si une bête se trouvait égarée, le berger, en entendant le son de la clochette, irait aussitôt la chercher et la ramènerait doucement à l'étable.

Chercher les adverbes, particulièrement les adverbes terminés par *ment*.

3. — **Pauvre petit poisson.** — Du fond de l'eau il ne voit pas le pêcheur armé d'un grand bâton auquel est attaché un long fil, et à ce fil un petit crochet recouvert d'un ver. Il croit que ce ver vient de tomber dans l'eau et vite il se précipite pour le manger. Mais le ver ne vient pas et le crochet de l'hameçon s'enfonce dans la bouche du poisson que le pêcheur soulève loin de l'eau. Pauvre petit poisson! Le voilà mourant sur l'herbe; ce soir on le fera frire et c'est sa gourmandise qui l'a amené là.

Souligner tous les verbes ; mettre ces verbes à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif en indiquant la forme positive et la forme négative (prendre pour sujet le pronom *il*). Il voit, il ne voit pas. Il attache, il n'attache pas. Il croit, il ne croit pas. Il vient, il ne vient pas, etc.

C. R.

Composition française.

I. — Ne vous amusez pas en route.

Une pâtissière recommande à son apprenti de porter... (quoi?) en ville et de ne pas s'amuser en route. L'enfant le promet.

Mais, chemin faisant, il s'attarde... (à quoi?) et ce qu'il porte se refroidit.

SUJET TRAITÉ.

« Surtout, Pierre, dit la pâtissière à son apprenti, ne vous amusez pas en route. On attend le dîner que vous portez.

— Soyez tranquille, madame, » répond Pierre. Mais l'imprudent a « *Mon Journal* » dans sa poche. Il l'en tire bientôt, se met à le lire, ralentit le pas involontairement et enfin arrive à destination avec un dîner froid.

II. — La petite quêtuse.

Les saltimbanques ont fait leurs tours... (lesquels?) où? Ils envoient... (qui?) pour quêter.

Que dit le quêtur (ou la quêtuse) en tendant la bourse?

SUJET TRAITÉ.

Les saltimbanques ont fini leurs tours sur la place de la ville : l'homme vient d'avaler un sabre, et la femme a dansé, sur une corde tendue, à deux mètres du sol.

Alors leur petite fille fait le tour de la société en tendant une bourse et en disant :

« N'oubliez pas les artistes, mesdames et messieurs, s'il vous plaît. Ils se recommandent à votre bonté. »

III. — Le rémouleur.

Le rémouleur passe... (où?). Que crie-t-il? Que lui apporte-t-on? Que fait-il? Où va-t-il ensuite? Est-il triste ou gai?

SUJET TRAITÉ.

« Couteaux, ciseaux à repasser! Avez-vous des couteaux, des ciseaux? » a crié le rémouleur en traversant le village.

Et les ménagères lui ont apporté leurs couteaux de cuisine et leurs ciseaux ébréchés.

La besogne faite, le rémouleur s'en va, en chantant un joyeux refrain, vers un autre village où l'on attend sa venue.

« Couteaux, ciseaux à repasser! »

IV. — Que puis-je faire?

Jour après jour, que puis-je faire?

Je suis si petit, si petit!

Voici ce que mon cœur me dit :

J'aimerais bien ma bonne mère.

Je puis l'aimer, quoique petit.

Quoi d'autres encore? — Si mon père

Me réprimande ou m'avertit,

J'y veillerai, quoique petit,

Pour corriger mon caractère :

C'est comme cela qu'on grandit.

Et puis-je faire davantage?

A l'école où l'on me conduit,

Attentif à tout ce qu'on dit,

Je m'efforcerai d'être sage :

On peut l'être, quoique petit.

TOURNIER.

EXERCICE ORAL (d'après M^{lle} Brès). — Qu'est-ce qu'un enfant peut faire de bien? (Il peut dire la vérité, être de bonne humeur, prêter ses joujoux à ses frères et sœurs, faire les commissions de sa maman, soigner ses vêtements et ses livres, etc.)

Qu'est-ce qu'un enfant peut faire de mal? (Il peut boudier, mentir, être malpropre, paresseux, etc.)

E. P.

COURS MOYEN

Les adverbess. — 1. ADVERBES DE LIEU. — Trouver les adverbess qui indiquent dans quel lieu l'action s'est faite. — Venez ici. Venez dans quel lieu, dans quel endroit? Ici. Ce mot *ici* est un adverbe de lieu. Cherchez de même les adverbess de lieu contenus dans les expressions suivantes :

Regardez au loin. L'odeur de la rose se répand partout. Entrons ici. Nous allons loin pour trouver la fortune qui nous attend à notre porte. C'est un cabaret, n'y entrez pas. Ne restez pas dehors.

2. ADVERBES DE TEMPS. — Je lirai demain. Je lirai quand? Demain. Ce mot *demain* indique à quelle époque l'action se fera, ce mot est un adverbe de temps. Cherchez de même les adverbess de temps contenus dans les expressions suivantes :

Mon père est sorti hier soir. La nuit vient tard en été et tôt en hiver. Je vous ai déjà rencontré. Le loup court encore. Le temps perdu ne reviendra jamais. Ne remettez pas à demain ce que vous pouvez faire aujourd'hui.

3. ADVERBES DE MANIÈRE. — Dans les phrases suivantes trouvez les adverbess qui indiquent de quelle manière l'action est faite, a été faite ou se fera.

Le papillon voltige légèrement. Vous travaillez vite mais peu soigneusement. Ecrivez lentement si vous voulez écrire mieux. Signez lisiblement votre page. Le bœuf marche lentement, mais il traîne une lourde charge. Mon petit frère dort tranquillement.

4. Indiquer de quels adjectifs ont été formés les adverbess suivants :

Activement vient de l'adjectif *actif*. Affreusement vient de *affreux*. Brillamment. Avantageusement. Charitablement. Doucement. Aimablement. Bonne-

ment. Effrontément. Entièrement. Directement. Sagement. Violamment.

5. — NÉGATIONS. — Ecrire une seconde fois les phrases suivantes en faisant disparaître les négations qui y sont contenues.

Mon idée n'a pas prévalu (mon idée a prévalu). Je ne voulais pas établir la lumière électrique (je voulais établir...). On ne posera pas les lampes demain. Les fils ne seront pas accrochés au mur. La machine motrice ne sera pas placée dans le sous-sol. Tout ne fonctionnera pas convenablement.

Dictées.

1. — **Un grenadier condamné.** — Le maréchal de Saxe défendait expressément à ses soldats de ravager les campagnes et de voler les paysans. Un jour, un grenadier, qui avait volé secrètement des poules, fut amené devant le maréchal qui le réprimanda vertement et le condamna immédiatement à être pendu. « Avoue, lui dit-il, qu'il faut être bien misérable pour risquer ainsi sa vie pour des poules. — Oh! dit le grenadier, je la risque bien tous les jours pour cinq sous. » Cette répartie lui valut aussitôt sa grâce.

Les élèves chercheront les adverbess contenus dans le texte de la dictée et diront oralement à quel verbe ou à quel adjectif se rapportent ces adverbess.

2. — **Mauvais charretier.** — La voiture avance lentement parce qu'elle est trop chargée. Les chevaux ne peuvent aller plus vite. Le charretier furieux se contente de crier fort et de frapper rudement les pauvres bêtes. Est-ce agir en homme sensé? A qui la faute après tout si le transport se fait dans de mauvaises conditions? Le coupable n'est-il pas celui qui n'a pas su ménager la force de ses serviteurs? Allons, charretier, allège la charge, aide tes chevaux : cela vaudra beaucoup mieux, crois-moi, que de les maltraiter sottement et inutilement.

QUESTIONS. — Qu'est-ce qu'un charretier? Ecrire plusieurs mots de la même famille que charretier. — Dans l'expression *crier fort*, le mot *fort* est-il un adjectif ou un adverbe? — Analyser moi dans cette phrase : *allons, crois-moi*. — Faire passer par tous les temps simples du mode indicatif la phrase : *le transport se fait dans de mauvaises conditions*.

C. R.

Composition française.

1. — Un beau jour.

Je m'en allais de la ville, toute contente, lorsque j'ai vu près de la fontaine un petit garçon qui se désolait à fendre l'âme. C'est qu'il avait cassé son cruchon, et le pauvre enfant avait peur d'être battu par son père. Ce n'est pas lui qui m'a dit, tant il pleurait, mais des femmes qui avaient vu tomber la cruche. Ce pauvre petit, j'ai vu qu'avec dix sous je le consolerais; et le prenant par la main, je l'ai mené chez un terrassier où il a retrouvé sa cruche. N'est-ce pas que c'est un beau jour? — EUGÉNIE DE GUÉRIN.

ELOCUTION. — D'où est-ce que je venais lorsque se passa le fait que j'ai raconté? Qu'ai je vu? Pourquoi l'enfant pleurait-il? Qui m'a raconté l'accident? Comment ai-je consolé le petit? Pour qui et pourquoi est-ce « un beau jour »?

SUJET A TRAITER.

Ecrivez à l'un de vos amis pour lui raconter le fait suivant :

Vous avez rencontré un enfant... (quand? où?) qui pleurait. Dites pourquoi il pleurait, comment vous l'avez consolé et quel sentiment vous avez éprouvé ensuite.

SUJET TRAITÉ.

Mon cher Eugène,

Dimanche, en allant voir mon petit frère chez sa nourrice, j'ai rencontré, au carrefour de Mauves, un enfant de six à sept ans qui pleurait. Voyant ses larmes, je m'arrête et lui demande la cause de son chagrin. « Ah! me dit-il, j'ai perdu une pièce de dix sous que ma mère m'avait donnée pour acheter du

fromage. » Je possédais moi-même une jolie pièce de 50 centimes toute neuve, un cadeau de mon parrain. Je la tire de mon gousset et la mets dans la main de l'enfant en disant : « Ne pleure plus et va-t'en acheter ton fromage ». Et je m'éloignai, le cœur plein de joie.

EDME C. — (Copie corrigée.)

II. — Un chien.

Faites la description exacte d'un chien (ou d'une chienne) que vous connaissez ou que vous avez connu. Dites ce que vous savez de son caractère.

SUJET TRAITÉ.

Louloute était une chienne. Elle avait le poil fauve, soyeux, épais, vergeté de noir, les pattes fines, la queue en panache, le museau allongé, fûté et pointu. Toute sa physionomie était dans ses yeux noirs, brillants, son nez fouinard, couleur de truffe, et surtout dans ses oreilles très mobiles, mi-tombantes aux heures d'inaction et de flânerie, aiguës et toutes droites dans les moments de grande émotion. Louloute était à ses heures une excellente personne, sensible, gaie et tendre, très attachée aux siens. — A. THEURIET.

III. — Un chat.

Même exercice sur un chat (ou une chatte) de votre connaissance.

SUJET TRAITÉ.

Mititi était un chat de gouttière à poil ras, à longue queue, avec des oreilles démesurées, des zébrures jaunes et blanches sur tout le corps, une tache de lait au menton et de superbes moustaches blanches bien fournies. Ses mouvements étaient d'une souplesse prodigieuse, sa fourrure jaune était épaisse et douce comme un velours; ses yeux d'or vert, à la pupille tantôt mince comme un fil, tantôt ronde et phosphorescente, avaient des regards pénétrants. Il regardait plus droit et plus franchement que les animaux de son espèce et montrait pour sa maîtresse un attachement de caniche. — A. THEURIET.

IV. — Finaud.

Il a la queue en cor de chasse,
Les yeux brillants du ver luisant;
Ses crocs sont prêts, son poil de chèvre
Se dresse dru comme des clous,
Dès qu'il sent la trace d'un lièvre,
Dès qu'il sent la trace des loups.
Depuis dix ans à mon service
Finaud est bon; il est très bon.
Je ne lui connais pas de vice :
Il ne prend ni lard, ni jambon;
Il ne touche pas au fromage,
Non plus qu'au lait de mes brebis;
Il ne dépense à mon ménage
Que de l'eau claire et du pain bis.
J'aime mon chien, un bon gardien,
Qui mange peu, travaille bien.

P. DUPONT.

SUJET A TRAITER.

Description du chien Finaud : sa queue, ses yeux, ses crocs, son poil. Qualité de Finaud; ses vices. Pourquoi j'aime mon chien.

V. — Un terre-neuve.

Un pêcheur veut se débarrasser de son terre-neuve devenu vieux et infirme. Il le prend dans sa barque, le jette dans la Loire avec une pierre au cou. Ce faisant, il perd l'équilibre et tombe lui-même. Le chien, débarrassé de la pierre, sauve son bourreau.

SUJET TRAITÉ.

On raconte qu'un pêcheur des environs de Tours,

aussi cruel qu'ingrat, résolut un beau jour de se débarrasser de son vieux chien, ancien compagnon de travail, un pauvre terre-neuve.

Il monte dans une barque avec sa victime, lui attache une lourde pierre au cou, et d'un coup de pied le précipite dans la Loire. Le chien disparaît.

Mais le pêcheur, perdant son équilibre, tombe aussi dans le fleuve. Il ne sait point nager et le courant l'emporte.

Au même instant, la pierre se détache du cou du terre-neuve, qui devient libre, remonte à la surface de l'eau, aperçoit son maître, son bourreau qui se noie, nage vers lui avec une vigueur qui n'est plus de son âge, le saisit de ses vieilles dents par un bout de sa veste et le ramène sur la berge, l'entraînant par un suprême effort sur un lit de roseaux, rendant ainsi la vie à celui qui avait voulu lui donner la mort. — FULBERT DUMONTEIL.

E. P.

COURS SUPÉRIEUR

PREMIÈRE ANNÉE.

Les proverbes. — 1. Expliquer le sens général, la signification qu'il convient de donner à chacun des proverbes suivants.

Qui se fait brebis, le loup le mange (Ceux qui ont trop de bonté, trop de douceur encouragent les méchants à leur nuire). Paris n'a pas été construit en un jour (Il y a des choses que l'on ne peut faire qu'avec beaucoup de temps). Qui veut voyager loin, ménage sa monture (Celui qui veut réussir dans une entreprise doit agir avec prudence et ménagement). Il jette son argent par les fenêtres (Il fait de sottes dépenses, des dépenses inutiles). On ne peut courir deux lièvres à la fois (Quand on fait deux choses à la fois, on s'expose à ne réussir ni dans l'une ni dans l'autre), etc.

2. — PROVERBES À TROUVER. — Exprimer, au moyen d'un proverbe connu, les idées indiquées dans les phrases suivantes :

Les gens qui font des menaces ne sont pas tous redoutables (Tous les chiens qui aboient ne mordent pas). Il n'existe pas d'homme si sage, si habile qui ne se trompe quelquefois (Il n'est si bon cheval qui ne bronche). Tout ce qui a l'apparence de la richesse, du mérite n'en a pas toujours la valeur (Tout ce qui reluit n'est pas or). Plusieurs petites sommes réunies finissent par faire une somme importante (Les petits ruisseaux font les grandes rivières). Un homme qui change souvent d'état, de profession ne s'enrichit point (Pierre qui roule n'amasse pas mousse), etc.

Maximes antialcooliques. — Expliquer oralement ou commenter brièvement le sens de chacune des maximes suivantes.

L'intempérance donne de courtes joies et de longs déplorables.

Être sobre n'est pas une grande vertu, mais c'est un grand défaut de ne pas l'être.

L'alcool brille comme l'or dans la coupe, mais, prends garde, il mord comme le serpent et empoisonne comme la vipère.

Dis-moi ce que tu bois, je te dirai quelle est ta santé.

L'alcool est l'engrais de la phthisie.

Prendre des apéritifs avant le repas, c'est s'ouvrir l'estomac avec une fausse clef.

Le nombre des aliénés d'une ville est en proportion directe de ses cabarets.

Eau-de-vie, eau-de-mort : si elle fait vivre ceux qui la vendent, elle tue ceux qui la boivent.

Préceptes d'hygiène. — Indiquer sommairement les raisons qui justifient chacun des préceptes suivants.

Couche-toi de bonne heure et lève-toi de bon matin; il n'est tel que le sommeil de la nuit.

Si tu veux conserver un bon estomac, mâche bien tes aliments pendant qu'ils sont dans ta bouche.

La malpropreté coûte plus cher qu'on ne pense et la misère ne peut l'excuser.

Ne bois jamais sans soif.

L'exercice au grand air est le meilleur des apéritifs.

1. Pour les deux exercices suivants le maître pourra, s'il le juge utile, se le sujet traité avant de dicter le sommaire du devoir.

Tes muscles sont faibles : fortifie-les par la gymnastique.

Dictées.

1. — **Le progrès.** — On ne vous demande pas d'opérer des miracles; on désire seulement que vous laissiez quelque chose après vous. « Celui qui a planté un arbre avant de mourir n'a pas vécu inutile. » C'est la sagesse indienne qui le dit. En effet, il a ajouté quelque chose au capital de l'humanité. L'arbre donnera des fruits, ou tout au moins de l'ombre, à ceux qui naîtront demain. Celui qui a planté l'arbre a bien mérité; celui qui le coupe et le divise en planches a bien mérité; celui qui les a assemblées pour faire un banc a bien mérité; celui qui s'assied sur le banc, prend un enfant sur ses genoux et lui apprend à lire, a mieux mérité que tous les autres. Les trois premiers ont ajouté quelque chose aux ressources de l'humanité; le dernier a ajouté quelque chose à l'humanité elle-même. Il a fait un homme plus éclairé, c'est-à-dire meilleur. — E. ABOUT.

(Certificat d'études.)

QUESTIONS. — A quel temps est employé le verbe *laisser* dans cette phrase : *on désire que vous laissiez* ? — Qu'est-ce que planter un arbre ? — Analyser *lui* dans cette expression : *il lui apprend à lire*. — Dire plusieurs mots de la même famille que *banc*. — Comment nomme-t-on celui qui coupe un arbre, celui qui le divise en planches, celui qui assemble les planches ?

2. — **La fraude.** — La fraude et la contrebande sont des vols véritables qui ne diffèrent des vols ordinaires qualifiés crimes, qu'en ce que ceux-ci sont commis au préjudice des particuliers, tandis que ceux-là se commettent au préjudice des communes et de l'Etat. Or, voler quelqu'un ou voler tout le monde, c'est toujours voler, et, au point de vue moral, la faute est la même, ce sont des espèces différentes de vols, mais ce sont l'une et l'autre des vols.

En outre, ces fautes qui autrefois pouvaient paraître légères ou moins répréhensibles, ont pris, sous le régime républicain, un caractère de gravité nouveau et sont aujourd'hui sans excuse. En effet, ces impôts sont, comme tous les autres, votés ou approuvés par les Chambres, c'est-à-dire par le peuple lui-même; ils sont affectés à l'entretien des services de l'Etat ou à des travaux d'utilité publique; retenir ou détourner un argent légalement voté, légalement perçu, légalement employé, ce n'est pas seulement porter préjudice à ses concitoyens et se voler soi-même, c'est se mettre en révolte ouverte avec la volonté nationale : c'est violer à la fois la loi morale et la loi civile. — A. VESSIOT.

(Certificat d'études.)

QUESTIONS. — Qu'est-ce qu'un voleur ? — Pourquoi la fraude envers l'Etat prend-elle un caractère plus grave sous le régime républicain ? — Analyser *se* dans cette expression : *c'est se mettre en révolte*. — Faire passer la proposition suivante par tous les temps du mode indicatif : *la faute est la même*.

SECONDE ANNÉE.

Dictée.

1. — **Le charretier renversé.** — Un charretier, conduisant sur le quai de Grenelle une voiture chargée de charbon, s'était arrêté depuis quelques instants chez un marchand de vins; il vit s'approcher un gardien de la paix.

Craignant un procès-verbal pour avoir abandonné sur la voie publique sa voiture qui avait été emmenée plus loin par le cheval, il courut et remonta à la hâte sur son siège.

Sa station chez le marchand de vin du quai de Grenelle n'avait sans doute pas été la première, car, en quittant le comptoir du cabaret, il semblait plus ému que ne le comportait le temps qu'il y avait passé. Dans son rapide mouvement pour reprendre son siège, mal affermi, il glissa et tomba sous une des roues de sa propre voiture qui lui broya la tête. La mort a été instantanée.

Le malheureux a payé cher le verre de vin ou d'eau-de-vie qu'il a bu.

(Ecoles supérieures.)

Analyse grammaticale : *il vit s'approcher un gardien*.

Analyse logique : *le malheureux a payé cher le verre de vin qu'il a bu*.

C. R.

Composition française.

PREMIÈRE ANNÉE.

I. — Les bons voisins.

Un fermier de votre village est tombé gravement malade à l'époque de la fenaison, ses voisins se sont entendus pour lui venir en aide : les uns se sont levés plus matin que d'habitude pour lui faucher son foin, les femmes se sont dévouées pour le faner, d'autres ouvriers l'ont rentré. Le fermier n'a pas été en retard dans ses travaux et il a guéri assez rapidement.

Racontez ce fait à votre frère, militaire, et dites l'impression que vous avez ressentie à la vue de ces braves ouvriers.

(C. E., 1901 et 1902.)

SUJET TRAITÉ.

Mon cher Edouard,

Du nouveau ? Mais je n'en connais pas, mon bon. Dans notre pauvre petit village, la vie est si monotone !... Il a plu depuis le commencement du mois et le jour de la Saint-Médard, Denis Bastien, atteint d'une fièvre typhoïde, a dû s'aliter : voilà toutes les nouvelles que je sais.

Tu vas penser que ce pauvre Bastien n'a pas de chance, de tomber ainsi malade à l'époque de la fenaison. Heureusement pour lui, il a de bons voisins. Papa et le père Lucas se sont levés deux heures plus tôt que de coutume pour faucher son pré; Mathurine, la grande Zibette et les Parisiennes qui logent chez Chable, ont fané le foin coupé; enfin Maréchal et les fils Bourdon ont rentré la récolte. Ce brave Bastien, tranquilisé par le dévouement de ses amis, leur disait parfois : « Je guérirai vite, puisque je n'ai aucune inquiétude ». De fait il s'est relevé dès le 28 juin et, trouvant son travail achevé, il n'a pas eu besoin de se fatiguer trop tôt. Aujourd'hui, je le trouve en bonne voie de complète guérison. Il pourra dire qu'il doit une belle chandelle à ses voisins. Je t'avoue que j'ai été touché de la conduite de tout ce monde. Il n'y a pas un de ces hommes ou de ces femmes — les Parisiennes exceptées — qui ne travaille pour son propre compte douze heures par jour en ce moment. Il leur fallait donc une réelle volonté de rendre service au prochain pour s'imposer un surcroît de fatigue, dans ces conditions. Aussi je t'avouerai que je me sens un peu plus fier qu'anparavant d'être le fils de papa et l'ami de tous ces braves gens.

A bientôt, mon cher Edouard, et crois à l'affection dévouée de ton petit frère.

ETIENNE S. — (Quelques corrections.)

II. — Le matin.

Le matin : sa fonction; description de l'animal; qualités et défauts.

SUJET TRAITÉ.

Le *matin* est le vigilant gardien de la ferme, le courageux protecteur du troupeau. C'est un animal robuste, hardi, d'assez grande taille, à poils courts sur le dos, plus longs sous le ventre et la queue. Il a la tête allongée, le front aplati, les oreilles dressées à la base et pendantes au bout, les pattes fortes, la mâchoire vigoureuse. Le blanc, le noir, le gris, le brun, sont les couleurs de son pelage. Le matin a les mœurs rustiques, l'odorat obtus, l'intelligence peu développée. On lui reproche également de ne pas être des plus dociles et de ne pas prodiguer les caresses. Le reproche est-il bien fondé ? Quand on mène rude vie aux pâturages des montagnes, en fréquent tête-à-tête avec le loup, peut-on posséder les caressantes gentillesse du chien désœuvré ? La sévérité des mœurs

n'est-elle pas la condition nécessaire des graves devoirs à remplir ? Le matin a les qualités de son état, et il les a si bien, qu'il n'est pas toujours de l'avis du maître, sachant mieux que lui ce qu'il faut faire pour la protection du troupeau. Que le loup paraîsse, et, sans regarder s'il est le plus fort ou le plus faible, le vaillant chien se jettera sur la bête et l'appréhendera par la peau du cou, dût-il périr dans la bataille. Le matin ne pèse pas le danger : il va droit où son devoir l'appelle. — FABRE.

III. — Le dogue.

Description du dogue; services qu'on ne peut demander aux chiens de son espèce; son aptitude dominante.

SUJET TRAITÉ.

Je ne connais pas de physionomie plus rébarbative que celle du dogue. Considérez sa tête grosse et courte; son épais museau et son nez épaté, parfois fendu; sa lourde lèvre supérieure qui pend de chaque côté avec un filet de salive, tandis qu'elle bâille antérieurement et laisse apercevoir les dents; ses yeux petits, durs d'expression; ses oreilles déchirées de morsures, ou rendues plus laides par l'amputation; considérez tous ces caractères de rudesse, et vous comprendrez que le dogue est fait pour le combat. Qu'on ne lui demande pas de surveiller un troupeau, d'accompagner le chasseur, de rapporter le gibier abattu, de tourner simplement une broche : son épaisse intelligence ne va pas jusque-là. Son don à lui est le don de la lutte; sa passion est la frénésie du combat, sa mâchoire happe et ne lâche plus. Quand il a croisé ses crocs dans la peau d'un adversaire, n'attendez plus qu'il desserre les mâchoires : un étou ne tient pas plus ferme. Rappels, menaces, coups, rien ne parvient à séparer deux dogues crochetés entre eux; il faut les saisir et les mordre à pleines dents au bout de la queue. La vive douleur de la morsure peut seule les tirer de leur convulsif acharnement. — FABRE.

IV. — Un ami.

Je n'ai d'ami qu'un chien. Je ne sais pour quels torts, De ma main, certain jour, il reçut l'étrivière. Ce chien me repêcha, le soir, dans la rivière; Il n'en fut pas plus vain, — moi, j'eus bien des remords.

Nous ne faisons, depuis, qu'une âme dans deux corps. Lorsqu'on m'emportera sur la triste civière, Je veux que mon ami me suive au cimetière, Le front bas, comme il sied au cortège des morts.

On comblera ma fosse. Alors, ô pauvre bête, Las de flairer le sol, de mes pieds à ma tête, Seul au monde, et tout fou de n'y comprendre rien,

Tu japperas trois fois; — je répondrai peut-être. Mais si rien ne répond, hélas! c'est que ton maître Est bien mort! Couche-toi pour mourir, mon bon [chien!]

SUJET À TRAITER.

Mon seul ami. Je le corrige; comment il se venge; mes remords.

Notre affection réciproque. Mon vœu suprême. Recommandations à mon chien.

V. — Un parvenu.

I

Que la langue française est pauvre ! Je veux peindre une élévation légitime¹, et je ne trouve que le mot de *parvenu*. Le dictionnaire ne me fournit rien pour

1. Ceci est dit un peu par plaisanterie. La langue française, au contraire, est capable d'exprimer beaucoup d'idées. Mais il se trouve qu'en effet le mot de *parvenu* ne s'emploie guère qu'avec un sens de mépris, et il serait bien souhaitable qu'on eût un autre mot pour désigner celui qui, étant arrivé à une haute position par des moyens honorables, sait user noblement de sa fortune ou de son influence.

2. *Légitime*, qui s'est accomplie conformément à la loi, et, par conséquent, justifiée.

désigner celui qui est *arrivé*. Il y a un nom pour l'intrigue qui usurpe un beau rang; il n'y en a pas pour le mérite qui le conquiert.

Jamais, cependant, nul être ne fut plus digne d'une de ces appellations qui honorent, que celui dont je veux ici raconter l'histoire; car nul ne partit de plus bas, n'arriva plus haut, et n'employa moins la brigue et la cabale¹.

Comme il était traité! que de mépris! L'étable des animaux les plus immondes, voilà où on le reléguait quand il sortait de son trou, et les plus pauvres cabanes ne lui donnaient qu'à regret l'hospitalité.

Cependant il avait non seulement des qualités solides, comme sa fortune l'a bien prouvé depuis, mais sa jeunesse n'était pas dépourvue d'une certaine beauté, beauté rustique² et modeste, sans doute, assez semblable aux faibles couleurs et aux légers parfums des fleurs sauvages, mais qui en avait la grâce mélancolique³. N'importe, on ne voyait pas plus son charme qu'on n'appréciait son utilité.

Notre héros vivait donc dans cet état d'abjection depuis... oh! depuis bien longtemps, quand la Providence appela sur lui les regards d'un savant, qui était en surplus un homme de bien.

Rien de si périlant que l'œil d'un homme supérieur: il démêle le mérite sous l'obscurité qui le couvre, comme un lapidaire⁴ devine un diamant sous la gangue⁵ qui l'enveloppe, comme un peintre aperçoit une tête de madone dans la noire figure d'une paysanne barbouillée⁶. Notre savant s'arrête, examine le pauvre être dédaigné, se rend compte de ses qualités secrètes, voit en lui, qui le croirait? une créature qui peut devenir utile non seulement à elle-même, mais aux autres; que dis-je? un futur bienfaiteur de l'humanité; et il jure de lui faire faire son chemin dans le monde.

Mais comment? voilà le difficile.

Notre savant était cependant riche, honoré, bien reçu partout; mais dès qu'il essayait de produire son protégé, dès qu'il le nommait seulement, les rires, les huées accueillait sa demande de présentation.

Que fait-il alors? Il passe par dessus la tête de tous ces riches négociants, de ces savants dédaigneux, de ces belles dames moqueuses, de ces grands seigneurs impertinents, et présente notre héros... à qui? au roi! Oui vraiment, c'est comme je vous le dis, au roi lui-même, au roi d'un grand pays!

Par bonheur ce roi avait plus de bon sens que sa cour. Il est frappé du mérite de celui qu'on lui recommande; il l'adopte, il le vante, et un jour, dans une grande fête, lui, le roi, il paraît devant tout son peuple avec le pauvre diable à son côté.

II

Quelle gloire! quelle faveur! Voilà sa fortune faite! Ah bien oui! vous ne connaissez guère les castes⁷! Un parvenu! un gueux crotté! un paysan tout noir de terre, obtenir un honneur, où eux, grands seigneurs, ils n'ont jamais pu arriver! Paraître en public avec le roi! Un cri d'indignation, un cri... tout bas⁸,

1. *Brigue*, manœuvres peu honnêtes qu'on emploie pour conquérir une place. — *Cabale*, entente secrète qui s'établit entre plusieurs personnes pour arriver à un certain but.

2. *Rustique*, campagnarde.

3. *Mélancolique*, un peu triste.

4. *Lapidaire*, celui qui taille ou vend les pierres précieuses.

5. *Gangue*, terre qui enveloppe le minéral.

6. C'est-à-dire : comme un peintre reconnaît que, toute noire et toute barbouillée qu'elle est au moment où il la regarde, la figure de cette paysanne est d'une beauté qui rappelle celle de la sainte Vierge telle que les grands artistes l'ont représentée. — *Madone* est le nom que les Italiens donnent à la sainte Vierge.

7. *Castes*, classes de la société qui refusent de se mêler entre elles; ainsi dans l'ancienne France les nobles et les roturiers.

8. Très jolie expression. Généralement on *crie* très haut : mais les courtisans ou gens de la cour n'osent pas ainsi élever la voix devant le roi et pour le contredire : ils *crient* donc, mais presque en eux-mêmes : ils *crient tout bas*.

un cri de courtoisie, répondit aussitôt à ce sacrilège¹.

Le roi eut beau produire² son protégé dans son plus beau costume, dans sa fleur de beauté, rien n'y fit, et, malgré souverain et savant, il allait retomber dans son ignominie, quand lui arriva pour le défendre une protection plus puissante que la science et un patron³ plus puissant que le roi, une révolution et un peuple!

Le peuple, qui connaissait de longue date le pauvre diable, et qui se sentait comme représenté par cette créature brillant peu et valant beaucoup, le peuple prend sa cause en main, et comme, dans ce temps-là, on n'osait pas trop contredire le peuple, son favori devint peu à peu le favori de tout le monde.

Lui, qui n'avait si longtemps connu que les étalles, il voit s'ouvrir devant lui, une à une, les maisons de la robe⁴, les hôtels de la finance⁵, les châteaux des grands seigneurs, voire⁶ même les palais. Il est bien venu de toutes les classes, il est convié à toutes les fêtes, il prend place à toutes les tables; le temps marchant, sa renommée, son influence s'étendent dans toute l'Europe;... et enfin, de degré en degré, de pays en pays, il arrive à cette gloire toute spéciale qui n'appartient qu'à quelques rares élus parmi les élus.

Quelle est donc cette gloire? Oh! vous la connaissez bien!

Il y a beaucoup d'hommes dont on vante le nom de leur vivant, et que même on célèbre quand ils sont morts; mais le vrai signe de la supériorité, le sceau suprême⁷ de la renommée, c'est que le monde s'occupe de vous quand vous êtes malade.

Eh bien, un jour, notre parvenu, notre *arrivé*, notre héros, enfin, tombe malade.

Comment vous peindre l'émotion⁸ universelle? Il devient le sujet de toutes les conversations, les journaux donnent de ses nouvelles; les académies⁹ s'inquiètent de remèdes propres à le guérir; le théâtre même s'occupe de sa santé¹⁰, la chaire¹¹ ne dédaigne pas de faire des vœux pour son rétablissement... Le peuple surtout, le peuple, pour qui il avait été un soutien, redouble de prières pour qu'il échappe au fléau...

Tant d'instances sont exaucées, et un jour...

Mais je m'aperçois que je commets un étrange oubli, voilà quatre pages employées à vous parler de mon héros... et je ne vous ai pas encore dit son nom. Voulez-vous le savoir?

— Sans doute.

— Eh! mais, c'est la pomme de terre¹²!

ERNEST LEGOUVÉ.

1. *Sacrilège*, crime commis contre un objet considéré comme sacré : l'ordre de la société qui fait passer la noblesse tout de suite après le roi est, pour ainsi dire, sacré aux yeux de ces courtisans, et ils s'indignent que le roi semble l'oublier.

2. *Produire*, montrer en public.

3. *Patron*, protecteur.

4. *La robe*, les magistrats.

5. *La finance*, les financiers.

6. *Voire*, véritablement. *Voire même* : et même.

7. Une lettre, un acte écrit quelconque n'est dans son état définitif que lorsqu'on y a apposé le *cachet*, un excellent aliment, le ferme, qui le *scelle*. Le *sceau d'une renommée*, c'est donc ce qui la rend définitive.

8. *Emoi*, émotion, le fait d'être ému.

9. *Académies*, réunions de savants.

10. Les pièces représentées sur les théâtres parlent de sa maladie.

11. *La chaire* : les prédicateurs.

12. En effet la pomme de terre ne servait qu'à la nourriture des bestiaux, quand le savant Parmentier (1737-1813) reconnut qu'elle constitue, pour les hommes, un excellent aliment. Il eut la plus grande peine à triompher des répugnances du public, quoique le roi Louis XVI eût essayé de donner l'exemple en faisant paraître des pommes de terre en robe de chambre à sa table. Enfin, depuis la Révolution, la pomme de terre est entrée définitivement dans l'alimentation, et l'on sait quels services elle rend maintenant à tous : ils sont tels, qu'une maladie s'étant, en 1845, répandue sur elle, cette maladie devint le sujet de toutes les conversations et qu'on représenta même une pièce de théâtre intitulée *les Pommes de terre malades*. — (Annotations de JOST et CAHEN.)

ÉLOCUTION. — Par quelle réflexion débute le récit que l'on vient de vous lire? Cette réflexion est-elle juste? L'auteur ne fournit-il pas lui-même la preuve du contraire? Que raconte-t-il ici? Refaites, de mémoire, son récit.

SOMMAIRE. — Humble origine du héros de l'histoire : où on le trouve; ses qualités; rencontre d'un savant; celui-ci se fait le protecteur de l'inconnu et veut le lancer dans le monde; obstacles qu'on lui oppose. Le savant présente son protégé au roi. Celui-ci l'adopte et le vante. Jalousie des seigneurs qui persistent à le dédaigner. Le peuple, au contraire, prend sa cause en main. Le parvenu est admis dans toutes les demeures de tous les pays civilisés. Sa gloire. Un jour, il tombe malade. Anxiété universelle... Le héros est sauvé... Mais quel est donc le héros universel?

DEVOIR ÉCRIT.

La pomme de terre : petite description, culture; services qu'elle rend aux hommes.

DEUXIÈME ANNÉE.

Orgueil.

Marthe est douée d'une excellente mémoire; elle la croit infaillible, malgré quelques défaillances qui lui ont causé des désagréments. Imaginez une mésaventure qui corrigera Marthe de son orgueil.

PLAN.

Excellente mémoire de Marthe. — Faites-en la preuve. — Idée trop haute qu'elle en a cependant. — Exemples de défaillance de sa mémoire. — Sa mère malade l'envoie faire les provisions et les commissions, entre autres chez le pharmacien et chez le médecin. — Énumérez tout ce que Marthe doit faire en route. — Conseil donné par la mère. — Refus de Marthe; la mère insiste et explique son insistance. — Obstruction de Marthe; elle part sans avoir fait de liste. — Elle oublie le médecin. — Sa faute est irréparable pour ce jour-là, car le médecin est parti pour la campagne. — Tristesse profonde de Marthe. — Dorénavant elle n'aura plus une trop haute idée d'elle-même; elle ne sera plus orgueilleuse.

SUJET TRAITÉ.

Marthe a une mémoire extraordinaire : elle lit une ou deux fois ses leçons et les récite sans faute; elle voit une personne en passant et ne l'oublie plus; elle pourrait vous dire ce qu'elle faisait l'an dernier à l'heure précise où vous l'interrogez.

C'est un don précieux qui lui rend l'étude très facile; malheureusement elle a une trop haute idée de sa mémoire; elle la croit infaillible; son orgueil l'empêche de prendre des précautions comme tout le monde et lui joue quelques mauvais tours. Ainsi elle ne veut jamais inscrire sur un carnet ses devoirs et ses leçons du lendemain, et il lui est arrivé plusieurs fois de ne plus savoir ce qu'elle avait à faire; plusieurs fois, aussi, elle s'y est prise trop tard pour lire ses leçons, et elle a eu de mauvaises notes.

Il vient de lui arriver une mésaventure grave qui la corrigera sans doute.

Sa mère est, depuis quelques semaines, retenue dans sa chambre par une crise de rhumatismes, et Marthe va tous les matins faire les achats et les commissions. Hier elle devait aller au marché, chez l'épicier, à la poste, chez sa grand-mère pour lui donner des nouvelles, chez le pharmacien pour lui faire faire une potion calmante, enfin chez le médecin, pour lui demander de venir dans la journée voir sa mère. « C'est beaucoup de choses pour une fois, lui dit la malade, prends note de tout, car tout ce que tu as à faire est important. Si tu oublies quelque chose au marché, il faudra y retourner, et le déjeuner de ton père ne sera pas prêt à l'heure; si tu ne vas pas chez ta grand-mère, elle s'inquiétera; j'ai hâte d'avoir ma potion; enfin, si tu ne vois pas le docteur ce matin, il ne viendra pas de la journée. — Faire une note pour cela! s'est écriée Marthe; tu oublies donc que j'ai une mémoire étonnante. — Elle te fait cependant

déjà quelquefois. — Ce ne sera pas aujourd'hui. »

Et Marthe partit.

En rentrant, elle enleva de son panier toutes les provisions demandées et les plaça triomphalement sur la table : viande, légumes, épicerie, potion. « As-tu passé chez ta grand-mère ? — Certainement ; elle viendra aujourd'hui. — As-tu mis les lettres à la poste ? — Oui. — Que t'a dit le docteur ? » Marthe devint rouge jusque dans les cheveux et, sans répondre, prit sa course hors de la maison. Elle revint bientôt, essouffée et le visage décomposé. Le docteur était parti pour visiter un malade à la campagne et ne rentrerait que tard dans la soirée.

La pauvre enfant, qui adore sa mère, était si désolée que M^{me} Garat ne lui adressa pas un reproche ; d'ailleurs la grandeur eût été une cruauté inutile, car sa conscience l'accusait sévèrement.

Elle sera désormais plus modeste ! E. P.

ARITHMÉTIQUE ET SYSTÈME MÉTRIQUE

COURS PRÉPARATOIRE

Revision générale.

La numération et l'addition.

1^{re} LEÇON.

1. — Le service d'un carrosse royal comprenait un cocher, un postillon, 2 laquais et un nombre de valets de pied égal à 4 fois celui des laquais. Quel était l'effectif total de ce personnel ? — R. : **12 personnes.**

2. — Quel nombre de vaisseaux trouve-t-on en ajoutant ensemble un vaisseau portugais, 4 autrichiens, 6 italiens, 1 dizaine plus 3 américains, 2 dizaines plus 4 allemands, 3 dizaines plus 3 français, 4 dizaines plus 1 russes et 4 dizaines plus 6 anglais ? — R. : **168 navires.**

2^e LEÇON.

1. — Le marronnier peut vivre pendant 6 centaines d'années ; l'olivier pendant une centaine d'années de plus, et le cèdre pendant 100 ans de plus que l'olivier. Quel âge chacun de ces arbres peut-il atteindre ? — R. : **600 ans ; 700 ans ; 800 ans.**

2. — L'aune peut vivre 3 centaines plus une demi-centaine d'années ; le lierre peut vivre 100 ans de plus. Quel âge peut atteindre chacun de ces arbres ? — R. : **350 ans ; 450 ans.**

3^e LEÇON.

1. — Dans une chasse⁴, on a tué 2 dizaines de sangliers ; une dizaine plus un daim ; 8 dizaines plus 3 cerfs et une centaine plus une dizaine plus 5 chevreuils. Combien a-t-on tué d'animaux de chaque sorte ? — R. : **20 sangliers, 11 daims, 83 cerfs, 115 chevreuils.**

2. — 2 puits artésiens⁵ ont : l'un, une profondeur de 5 centaines plus 4 dizaines plus 8 mètres ; l'autre, une profondeur de 3 dizaines plus 8 mètres de plus. Quelle est en mètres la profondeur de chaque puits ? — R. : **548 m. ; 586 m.**

SYSTÈME MÉTRIQUE

Les mesures de longueur.

1^{re} LEÇON.

1. — Dans une longueur de 22 mètres⁶, combien y a-t-il : 1^o de doubles mètres, 2^o de demi-mètres ? — R. : **11 doubles mètres ; 44 demi-mètres.**

1. La Rédaction, par M^{me} Kergomard et M. R. Leblanc. (Librairie Hachette et C^{ie}.)

2. Carrosse royal dans lequel se trouvait Alphonse XIII, roi d'Espagne, le jour de son couronnement (17 mai 1902).

3. Navires européens stationnés dans les eaux chinoises en mars 1901.

4. Chasse faite par Charles X accompagné de 7 princes et princesses.

5. Les puits artésiens de Grenelle et de Passy à Paris.

6. Longueur des étincelles électriques obtenues par des Américains dans une expérience scientifique (Juillet 1901).

2. — Un ruban a 1 mètre plus 2 dm. de long. Quelle est sa longueur : 1^o en dm., 2^o en cm. ? — R. : **12 dm. ; 120 cm.**

2^e LEÇON.

1. — Un cheval de course¹ a parcouru 3 000 mètres. Combien a-t-il parcouru : 1^o de Dm., 2^o d'Hm., 3^o de Km. ? — R. : **300 Dm. ; 30 Hm. ; 3 Km.**

2. — 2 villes sont séparées par une distance de 200 Km. plus 70 Km. plus 8 Km. Quelle est cette distance ? — R. : **278 Km.**

COURS ÉLÉMENTAIRE

Revision générale.

La numération.

1^{re} LEÇON.

1. — Dans un mois³, on a importé en France un taureau, 4 fois plus de bœufs, une dizaine plus un mulets, 4 dizaines de poulains, 6 dizaines plus 8 juments, une centaine plus 33 vaches, 4 centaines plus 6 dizaines plus un veaux. Quel est le nombre d'animaux de chaque sorte ? — R. : **4 bœufs ; 11 mulets ; 40 poulains ; 68 juments ; 133 vaches ; 461 veaux.**

2. — En 1902, 3 éruptions volcaniques⁴ ont fait périr respectivement 7 centaines de personnes, 4 000 personnes et 40 000 personnes. Combien de personnes ont péri en tout ? — R. : **44 700 personnes.**

2^e LEÇON.

1. — En 5 ans⁵, l'augmentation de la population de la ville de Nantes a été de 6 mille plus 6 cents plus 8 dizaines plus 4 habitants ; celle de Nîmes de 6 mille plus 45 habitants ; celle de Boulogne-sur-Seine de 7 mille plus 8 dizaines d'habitants. Quels sont ces nombres ? — R. : **6 684 ; 6 045 ; 7 080 habitants.**

2. — On compte 77 mille plus une centaine plus une demi-centaine moins une maisons à Paris ; 44 mille plus 3 cents plus 18 maisons dans l'arrondissement de Sceaux, et 4 dizaines de mille plus 9 mille plus 16 maisons dans l'arrondissement de Saint-Denis. Quels sont ces nombres ? — R. : **77 149 ; 44 318 ; 49 016 habitants.**

3^e LEÇON.

1. — La ville de Paris accorde⁶ pour l'enseignement du chant un crédit de 35 centimes par élève des cours supérieurs, 2 décimes de moins par élève des cours moyens et 1 fr. moins 25 centimes pour un élève des cours d'adultes. Quelles sont ces sommes, en prenant le franc pour unité ? — R. : **0^{fr}.35 ; 0^{fr}.15 ; 0^{fr}.75.**

2. — On paye un achat avec 3 billets de 100 fr., 2 pièces de 20 fr., 3 pièces de 50 centimes et 5 pièces de 5 centimes. Quelle est cette somme en francs et centimes ? — R. : **341^{fr}.75.**

SYSTÈME MÉTRIQUE

Les mesures de longueur.

1^{re} LEÇON.

1. — Un cheval⁷ a sauté une distance de 7^m.60. Quelle est cette distance : 1^o en dm., 2^o en cm. ? — R. : **76 dm. ; 760 cm.**

2. — Un tombeau historique⁸ a une hauteur de 78^m.50. Quelle est cette hauteur : 1^o en dm., 2^o en Dm. ? — R. : **785 dm. ou 7 Dm., 85.**

1. Le cheval Chéri appartenant à M. Caillart. Il a mis 3 minutes 19 secondes, pendant l'épreuve du Grand Prix à Longchamp, pour parcourir 3 000 m. (16 juin 1901).

2. Distance de Paris à Roubaix.

3. En février 1902.

4. A Schemacha (Caucase), dans le Guatemala, et à Saint-Pierre (Martinique).

5. De 1896 à 1901.

6. En 1902.

7. Monté par un lieutenant du 10^e dragons à Montauban.

8. Kuttub Minor, tombeau, près de Delhi (Hindoustan), qui est, après les Pyramides d'Égypte, le mausolée le plus élevé du monde.

2^e LEÇON.

1. — Une nouvelle ligne de chemin de fer¹ mesure 79 Km., 859. Elle doit avoir un tunnel de 2 200 m. Quelle sera : 1^o en Km., 2^o en Hm., 3^o en Dm., 4^o en mètres la longueur à franchir en dehors du tunnel? — R.: 77 Km., 659; 776 Hm., 59; 7 765 Dm., 9; 77 659 m.

2. — Sur une route, on place une petite borne à chaque hectomètre et une grande borne à chaque kilomètre. Combien compté-t-on de bornes de chaque sorte sur une route longue de 84 Km.?²

Solution. — On compte 84 bornes kilométriques. Entre 2 bornes kilométriques il y a 9 bornes hectométriques, le nombre des bornes hectométriques est donc de 9 bornes $\times$ 84 = 756 bornes hectométriques.

COURS MOYEN

Revision générale.

Les quatre opérations.

1^{re} LEÇON.

1. — Combien rentre-t-il de bouteilles de Champagne à Paris dans un an, sachant que cette ville perçoit pour leur droit d'entrée 600 000 fr. par an et que la taxe est de 0,50 par bouteille?

R.: 1 200 000 bouteilles.

2. — En 1896, Paris comptait 2 511 629 habitants. En 1901, ce nombre s'était augmenté de 148 930 habitants. Quelle a été : 1^o la population de Paris en 1901, 2^o l'augmentation moyenne annuelle?

R.: 2 660 559; 29 786 habitants.

Calcul mental. — Quel est le périmètre : 1^o d'un carré de 240 m. de côté, 2^o d'un rectangle de 150 m. de long sur 120 m. de large?

R.: 1^o 4 fois 2 centaines, 8 centaines ou 800; 4 fois 4 diz., 16 diz. ou 160; 800 m. et 160 m.; 960 m.

2^o Le demi-périmètre du rectangle vaut 150 m. + 120 m. ou 270 m., le périmètre 2 fois 270 m. ou 540 m.

2^e LEÇON.

1. — Une Banque³ a fait pendant le mois de mai 1901 un bénéfice de 363 914^{fr.}15. Quel a été son bénéfice moyen par jour, sachant qu'elle est restée fermée pendant les 4 dimanches du mois?

R.: $\frac{363\,914^{\text{fr.}}15}{27} = 13\,478^{\text{fr.}}30.$

1. — Les Caisses d'épargne gardent les $\frac{2}{5}$ des comptes qui leur sont abandonnés, le reste est attribué aux Sociétés de secours mutuels. Quelle part reviendrait-il aux premières et aux deuxièmes sur une somme de 2 000 fr.?

Solution. — Part des Caisses d'épargne :

$$2\,000 \text{ fr.} \times \frac{2}{5} = 800 \text{ fr.}$$

Part des Sociétés de secours mutuels :

$$2\,000 \text{ fr.} - 800 \text{ fr.} = 1\,200 \text{ fr.}$$

Calcul mental. — Que coûtent 164 toupies : 1^o à 0,25; 2^o à 0,50; 3^o à 0,75?

$$\text{R.: } 0,25 \times 164 = \frac{1 \text{ fr.}}{4} \times 164 = 41 \text{ fr.}; 41 \text{ fr.} \times 2 = 82 \text{ fr.}; 41 \text{ fr.} \times 3 = 123 \text{ fr.}$$

3^e LEÇON.

1. — Un cycliste a couvert 1 609 m.⁴ en 57 secondes $\frac{4}{5}$. Quelle est cette vitesse : 1^o à la seconde, 2^o à la minute?

1. Nouvelle ligne de chemin de fer de Paris à Chartres. Elle passera par Chevreuse et Guillardon. En outre du tunnel précédent, elle comprendra de nombreux viaducs.

2. Distance de Paris à Compiègne.

3. Le Crédit industriel et commercial.

4. Distance parcourue derrière une locomotive en marche par le policeman Murphy, de Brooklyn.

Solution. — 57 secondes $\frac{4}{5}$ égalent $\frac{289}{5}$ de seconde.

Vitesse à la seconde :

$$1\,609 \text{ m.} : \frac{289}{5} = \frac{1\,609 \text{ m.} \times 5}{289} = 27^{\text{m.}}83.$$

Vitesse à la minute : $\frac{1\,609 \text{ m.} \times 5 \times 60}{289} = 1\,670 \text{ m.}$

2. — On achète 85 Hl. $\frac{2}{5}$ de vin à 0^{fr.}60 le litre. En route, il s'en est perdu 140 litres. On demande à combien revient le litre de ce qui reste?

Solution. — 85 Hl. $\frac{2}{5}$ de vin ou 8 540 litres de vin valent : 0^{fr.}6 $\times$ 8 540 = 5 124 fr.

Il reste : 8 540 litres — 140 litres = 8 400 litres.

Un litre de vin de ce qui reste vaut :

$$\frac{5\,124 \text{ fr.}}{8\,400} = 0^{\text{fr.}}61.$$

SYSTÈME MÉTRIQUE

Mesures de longueur.

1. — Une digue construite par des castors¹ mesure $\frac{3}{4}$ de Km. de ong. Quelle est : 1^o en Hm., 2^o en Dm., 3^o en doubles Dm., 4^o en mètres, la longueur de cette digue?

R.: 7 Hm., 5; 75 Dm.; 37 doubles Dm., 5; 750 m.

2. — Une dame achète 30 m. de toile à 2^{fr.}75 le mètre. Le mètre avec lequel on a mesuré étant trop court de 0^{m.}012, on demande la perte subie par cette dame? — (C. d'études.)

Solution. — Il manque 0^{m.}012 $\times$ 30 = 0^{m.}36 de toile.

La perte subie est de :

$$2^{\text{fr.}}75 \times 0,36 = 0^{\text{fr.}}99.$$

Mesures de surface.

1. — L'île Barbade² a 430 Km. de superficie. Elle compte 200 000 habitants. Quelle est sa population : 1^o par Km², 2^o par Mmq.?

R.: 465 habitants; 46 511 habitants.

2. — Une nouvelle semence américaine³ donne 2 boisseaux de blé par acre de plus que les anciennes semences. Quelle est : 1^o par Ha., 2^o par are, l'augmentation de la production annuelle, sachant que le boisseau de blé vaut 3^{fr.}75 et l'acre 40 ares, 46?

Solution. — Valeur des 2 boisseaux de blé :

$$3^{\text{fr.}}75 \times 2 = 7^{\text{fr.}}50.$$

Augmentation de la production annuelle moyenne :

$$1^{\text{o}} \text{ par Ha.} : \frac{7^{\text{fr.}}50 \times 100}{40,46} = 18^{\text{fr.}}53.$$

$$2^{\text{o}} \text{ par are} : 18^{\text{fr.}}5 : 100 = 0^{\text{fr.}}185.$$

3. — Une personne avait acheté à 18^{fr.}10 l'are un terrain qu'elle a revendu 0^{fr.}30 le mq. Son bénéfice étant de 2 350 fr., quelle était la surface du champ?

Solution. — Prix de vente de l'are de terrain :

$$0^{\text{fr.}}3 \times 100 = 30 \text{ fr.}$$

Bénéfice par are : 30 fr. — 18^{fr.}1 = 11^{fr.}90.

Surface du terrain en ares :

$$1 \text{ are} \times \frac{2\,350}{11,9} = 200 \text{ ares.}$$

1. Digue construite par les castors, à travers une rivière peu profonde, dans le Nouveau-Brunswick (Canada).

2. Ile anglaise située un peu en dehors de la chaîne des Petites Antilles. Elle est à 150 Km. au sud de Sainte-Lucie. Sa population est très dense.

3. Cette semence de blé est le résultat d'une patiente sélection faite par le professeur Hayes de l'école d'agriculture de Minnesota (au delà de Chicago).

COURS SUPÉRIEUR

PREMIÈRE ANNÉE.

Revision générale.

Les quatre opérations.

1^{re} LEÇON.

1. — En 1901, la Mutualité scolaire¹ de Bourges a reçu 1 369^f,15 et a dépensé 1 172^f,95. Elle avait en caisse 2 128^f,90 à la fin de 1900. Combien possédait-elle le 1^{er} janvier 1902?

R. : 2 325^f,10.

2. — En 1901, la France a produit 1 280 175 Hl. de vins de qualité supérieure évalués à 81 922 261 fr. et 55 403 164 Hl. de plus de vins ordinaires estimés 788 379 417 fr. de plus que les premiers. Quelle est, à un centime près, la valeur moyenne d'un Hl. de vin de chaque qualité?

Solution. — L'Hl. de vin de qualité supérieure vaut en moyenne :

81 922 261 fr. : 1 280 175 = 63^f,99 ou 64 fr. par excès.

Nombre d'Hl. de vin de qualité ordinaire :

1 280 175 Hl. + 55 403 164 Hl. = 56 683 339 Hl.

Valeur totale du vin ordinaire :

81 922 261 fr. + 788 379 417 fr. = 870 301 678 fr.

L'Hl. de vin ordinaire vaut :

870 301 678 fr. : 56 683 339 = 15^f,35.

2^e LEÇON.

1. — Un Hl. de blé donne 62 Kg. de farine, et 100 Kg. de farine fournissent 130 Kg. de pain. Combien une personne qui a mangé en un an 150 pains de 2 Kg.² a-t-elle consommé d'Hl. de blé?

Solution. — Poids de 150 pains de 2 Kg. :

2 Kg. × 150 = 300 Kg.

Nombre de Kg. de farine nécessaires pour faire 300 Kg. de pain :

$$\frac{100 \text{ Kg.} \times 300}{130} = \frac{10 \text{ Kg.} \times 300}{13}$$

Nombre d'Hl. de blé consommés en un an par la personne : 1 Hl. × $\frac{10 \times 300}{13 \times 62} = 3 \text{ Hl.}, 72.$

2. — Une Société³ a fait en 1900 un bénéfice net de 923 352 fr. sur lequel 108 381 fr. ont été réservés. Le reste a été réparti aux actionnaires à raison de 27,50 par action. Combien le capital de cette Société comprend-il d'actions?

R. : 1 action × $\frac{923 \text{ 352 fr.} - 108 \text{ 381}}{27,5} =$

1 action × $\frac{814 \text{ 971}}{27,5} = 29 \text{ 635 actions.}$

3^e LEÇON.

1. — 2 rameurs⁴ ont descendu la Tamise en couvrant 104 milles $\frac{2}{3}$ en 13 heures 57 minutes. Quelle a été leur vitesse à l'heure, sachant que le mille anglais vaut 1 609 m.?

Solution. — 104 milles $\frac{2}{3} = \frac{314}{3}$ de mille.

13 h. 57 m. = 60 m. × 13 + 57 m. = 837 m.

Vitesse à l'heure :

$\frac{1 \text{ 609 m.} \times 314 \times 60}{3 \times 837} = 12 \text{ 072 mètres ou } 12 \text{ Km.}, 072.$

2. — Dans le Klondike (Alaska), on a relevé une température de 72 degrés Fahrenheit au-dessous de zéro. Sachant que le point zéro et le point 100 du thermomètre centigrade correspondent respectivement aux points 32 et 212 du thermomètre Fahrenheit,

1. Elle comprenait 80 garçons, 144 filles.

2. Consommation moyenne d'une personne.

3. Société française d'Electro-métallurgie.

4. Tom Sullivan et Georges Town, champions d'Angleterre. Ils ont parcouru cette distance d'Oxford à Putney en avril 1901.

quelle est en degrés centigrades cette température constatée?

Solution. — Du point 32 au point 212 on compte 212 degrés — 32 degrés = 180 degrés Fahrenheit.

Du point 32 au point 72 on compte 72 degrés — 32 degrés = 40 degrés Fahrenheit qui correspondent à :

$$\frac{100 \text{ d.} \times 40}{180} = 22 \text{ degrés centigrades, } 2 \text{ au-dessous de zéro.}$$

SYSTÈME MÉTRIQUE

Mesures de longueur.

1^{re} LEÇON.

1. — Une partie de l'île Saint-Vincent a été couverte d'une couche de cendres ayant une épaisseur moyenne de 18 pouces anglais¹. Quelle a été cette épaisseur en mm. et cm. si le pouce vaut $\frac{1}{40}$ de mètre?

R. : 0^m,45.

2. — Une ligne de chemin de fer² doit avoir 58 Km., 100. Elle comprendra 2 tunnels : l'un, mesurant 5 500 m., et l'autre 3 Km. Quelle sera en doubles-Dm. la longueur de la ligne à ciel ouvert?

R. : 58 Km., 1 — 5 Km., 8 = 52 Km., 3 ou 2 615 doubles-Dm.

2^e LEÇON.

1. — Un paquebot a parcouru une distance de 4 283 milles³ en 10 jours. Combien a-t-il fait de Km. par jour, puis par heure, sachant que le mille marin vaut 1 609 m.?

R. : 689 Km., 134; 28 Km., 713.

2. — Un torpilleur⁴, parti à 10 h. 45 du matin, est arrivé à destination à 1 h. 15 du soir avec une allure moyenne de 29 nœuds à l'heure. Quelle distance a-t-il parcourue sachant que le mille marin vaut 1 852 mètres?

R. : En une $\frac{1}{2}$ minute, ou $\frac{1}{120}$ d'heure, la corde du loch, à bord du torpilleur, laisse passer 29 nœuds qui correspondent à une longueur de $\frac{29}{120}$ de mille marin.

En une heure, le torpilleur parcourt donc : $\frac{29}{120}$ de mille marin × 120 = 29 milles-marins.

La distance parcourue est de :

1 Km., 852 × 29 × 2,5 = 134 Km., 270.

LEGAY.

GÉOGRAPHIE

Revision.

Les climats de la France.

La France, quoique d'étendue médiocre, présente autant de variété dans son climat que dans son sol. Dans l'ensemble, le climat participe à ce caractère de modération qui caractérise notre pays dans ses traits principaux : appartenant à l'extrémité occidentale de l'Europe, son climat est, dans l'ensemble, tiède et humide, trait commun à tous les rivages occidentaux des continents de l'hémisphère Nord (Norvège, Irlande, Colombie britannique). Mais dans le détail, la complication du relief, la diversité des expositions et des influences continentales ou maritimes, la va-

1. Toute la partie nord de l'île a été ainsi recouverte de cendres pendant l'éruption de mai 1902.

2. Nouvelle ligne de chemin de fer de Nice à Tende (Italie).

3. Distance qui sépare Yokohama de Vancouver, parcourue sur l'*Impress of India* par Gaston Stiegler, dans son voyage autour du monde en 1901.

4. Le torpilleur *La Bourrasque*, qui a parcouru en le moins de temps, en octobre 1901 la distance du Havre à Cherbourg.

riété des sols introduisent quantité de différences et de gradations. Les différents sols, argileux, sableux, calcaires gardent ou renvoient inégalement la chaleur ; ils retiennent plus ou moins à la surface l'eau des pluies ; les agriculteurs distinguent soigneusement, sur la bordure Est du Massif Central, des *Terres-Froides* en pays granitiques et des *Terres-Chaudes* sur sol calcaire. Le Dauphiné a aussi ses *Terres-Froides*, terrain à sous-sol argileux et couvert d'étangs qu'ont déposés les anciens glaciers. C'est non seulement dans l'altitude et la latitude, mais dans le relief, dans le sol, dans l'exposition, dans la plus ou moins grande proximité de la mer qu'il faut chercher le principe des différences permettant de distinguer, dans l'unité climatique de notre pays, des climats provinciaux et même des climats locaux.

Pour nous en tenir aux grandes zones climatiques, rappelons les deux faits qui contribuent le plus à les différencier. C'est d'abord l'existence, en plein cœur de la France, d'une barrière montagneuse, le Massif Central, qui coupe le territoire en deux depuis Valence et Lyon à l'Est jusqu'à Poitiers à l'Ouest. La moitié septentrionale, pays de plaines basses et de plateaux découverts, participe au climat de l'Europe océanique, de même que par sa nature physique elle prolonge la zone des « Pays-Bas » de l'Europe septentrionale. Au Nord la température moyenne est de 10 à 12°, au Sud elle est de 2 à 3° supérieure, et encore la température n'est-elle qu'un des éléments du climat : dans l'état hygrométrique de l'air, dans la nébulosité et l'éclairement, dans la fréquence et l'abondance des pluies, dans la nature des vents, les différences sont non moins considérables : d'un côté, le Nord avec son ciel bas, ses brumes, ses pluies fréquentes, fines et impalpables ; de l'autre, le Midi avec son soleil éclatant et son ciel lumineux.

L'opposition d'un front maritime au N.-O. et à l'O., d'un front continental à l'E. et au S.-E. introduit des différences non moins grandes. Les bords de l'Atlantique et de la Manche bénéficient de la double influence des courants tièdes, dérivés du Gulf-Stream et des vents humides qui soufflent avec constance du S.-O. apportant la pluie. Aussi, ces régions sont-elles plus chaudes que ne le comporte la latitude, plus arrosées que ne le fait prévoir leur relief. Sur tout l'amplitude de la température, c'est-à-dire l'écart entre les extrêmes de l'été et de l'hiver sont plus atténués qu'en Champagne ou en Lorraine. C'est la différence du climat maritime et du climat continental, déjà marquée en France, et qui va en s'aggravant à mesure qu'on s'avance vers l'Est, vers la Russie. L'hiver, en Bretagne, dans la Loire-Inférieure, dans le Cotentin, la neige est rare, les gelées sont presque inconnues ; aussi, certains arbustes et fleurs du Midi, qui craignent les gelées hivernales plutôt qu'ils n'ont besoin de fortes chaleurs d'été, tels que le camélia, le magnolia, le laurier rose y viennent-ils en pleine terre ; les figuiers de Roscoff et du mont Saint-Michel sont bien connus. Mais par contre d'autres cultures, qui, sans craindre à l'excès les gelées, ont besoin de fortes chaleurs d'été, la vigne par exemple, ne prospèrent pas en Bretagne et en Normandie. La limite septentrionale de la vigne, qui commence vers l'embouchure de la Loire, se relève vers le Nord, à mesure qu'on s'avance vers l'Est. De même on trouve dans la plaine de la Saône une grande culture du maïs dont on ne trouve l'équivalent à l'Ouest que dans le bassin d'Aquitaine.

On a souvent classé les climats de France en sept types principaux : parisien, breton, auvergnat, rhodanien, méditerranéen, girondin et vosgien. Il n'y a pas entre ces différents climats de différences assez tranchées pour justifier cette division. Seuls, deux climats tranchent sur tout le reste par l'exagération des caractères dont nous avons montré l'opposition : le climat breton ou armoricain, qui est le type achevé du climat océanique, le climat méditerranéen, qui détermine une province plus tranchée encore, et qui pousse à l'extrême ce climat méridional dont nous parlions.

P. G.

SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES

REVISION

L'air, l'eau, la combustion.

Spécimens des questions qui peuvent être posées aux enfants sur ce sujet. Insister sur celles qui sont le plus propres à provoquer la réflexion ou qui nécessitent de nouvelles observations.

Propriétés physiques de l'air. — Qu'y a-t-il dans un verre vide ? dans une bouteille, un seau vides ? etc.

— Comment peut-on rendre l'air visible, même en petite quantité ?

— Quand le ciel est-il blanc, gris, jaune, rouge, bleu ?

— Comment peut-on faire passer de l'air d'un flacon dans un autre ?

— Une vessie pleine d'air est-elle plus lourde sur une balance que la même vessie vide ? (— Non, car elle éprouve une poussée de bas en haut égale au poids de l'air qu'elle déplace, et par conséquent égale au poids de l'air qu'elle contient, de sorte qu'il y a compensation exacte entre l'augmentation de poids et l'augmentation de poussée. C'est pourquoi la vérification du poids de l'air doit se faire dans un récipient de volume invariable.)

— Un verre plein d'eau, fermé avec une simple feuille de papier exactement appliquée sur ses bords, peut être retourné sans se vider. Pourquoi ?

— **L'orage.** — Quand voit-on jaillir une étincelle électrique entre deux corps ? (— Lorsqu'ils sont assez rapprochés et que leurs états électriques sont très différents.)

— Qu'est-ce qu'un éclair ? (— La lueur d'une grande étincelle électrique.)

— Qu'est-ce que le tonnerre ? (— Le bruit de cette étincelle.)

— Pourquoi le bruit du tonnerre n'accompagne-t-il pas ordinairement la lueur de l'éclair ?

— Que faut-il faire et que faut-il éviter pendant l'orage ?

— Qu'est-ce qu'un paratonnerre ? Pourquoi préserve-t-il l'édifice qu'il surmonte ? Comment doit-il être établi pour être utile et non dangereux ?

— **La combustion.** — Pourquoi une bougie se raccourcit-elle en brûlant ? Pourquoi faut-il remettre de l'huile dans la lampe et du combustible dans le foyer ?

— Comment prouver que la combustion consume non seulement le combustible, mais encore l'air environnant ?

— Qu'est-ce que la combustion ?

— Que faut-il pour qu'un combustible et l'air se combinent ?

— Pourquoi y a-t-il du phosphore et du soufre au bout d'une allumette ?

— Comment faut-il faire pour activer une combustion ?

— Comment faut-il s'y prendre pour la ralentir ou l'arrêter ?

— **La composition de l'air.** — Décrire l'expérience de Lavoisier, montrant que l'air contient un gaz comburant et d'autres gaz qui ne le sont pas.

— Comment Lavoisier a-t-il pu faire la synthèse de l'air ?

— Comment les corps brûlent-ils dans l'oxygène pur ? Pourquoi ?

— Quelles sont les proportions d'oxygène et d'azote dans l'air ?

— Quels sont les autres gaz principaux contenus dans l'air ?

— **Hygiène du chauffage.** — Indiquer les principales manières de produire de la chaleur.

— Quels inconvénients y aurait-il à renouveler l'air trop vite ou trop lentement dans une chambre chauffée ? Que doit-on faire à cet égard ?

— Expliquer pourquoi la chaufferette est un appareil dangereux. Par quoi peut-on la remplacer ?

— Quels sont les dangers des poêles économiques et mobiles ?

— Pourquoi le poêle en faïence donne-t-il une chaleur plus douce et plus égale que le poêle de fonte ou de tôle ?

— Pourquoi le chauffage à la cheminée est-il plus sain que le chauffage au poêle ?

— **Le thermomètre ; l'éclairage.** — Quelles expériences simples prouvent que les corps se dilatent quand ils s'échauffent ?

— Qu'est-ce qu'un thermomètre ? Décrire le thermomètre à mercure ou à alcool.

— Qu'indiquent les points 0 et 100 dans un thermomètre centigrade ?

— On chauffe aussi fortement que possible, dans l'air, un fil de fer et un morceau de fusain. Comparer les deux expériences.

— Le charbon peut-il devenir lumineux sans brûler ? A quelle condition ?

— Dans quels cas, par exemple, voit-on du charbon incandescent qui ne brûle pas ?

— Décrire la flamme d'une bougie.

— Pourquoi emploie-t-on de la bougie, de l'huile, du pétrole, etc., pour l'éclairage, au lieu de bois ou de houille ?

— **Propriétés physiques de l'eau.** — Quel est le poids d'un litre d'eau ? Pourquoi ? (— Parce qu'un litre d'eau contient mille centimètres cubes de ce liquide, et que le poids d'un centimètre cube d'eau a été pris arbitrairement comme unité.)

— Dire et expliquer ce qui arrive lorsqu'on enfonce dans l'eau une boîte à conserves percée de trous au fond et sur le côté.

— Dire et expliquer ce qui arrive lorsqu'on souève cette boîte hors de l'eau.

— Pourquoi une masse lourde est-elle plus facile à soulever dans l'eau que dans l'air ?

— Pourquoi un morceau de fer tombe-t-il au fond de l'eau, tandis qu'un morceau de liège vient flotter à la surface ?

— Pourquoi un vaisseau cuirassé ne tombe-t-il pas au fond de la mer ?

— Quelle est l'action de la chaleur sur le volume d'une masse d'eau ?

— Pourquoi la glace flotte-t-elle ?

— Est-il avantageux pour nous que l'eau augmente de volume en se congelant ?

— Comment la vapeur d'eau peut-elle servir de moteur ?

— Observer attentivement de l'eau qu'on chauffe à l'ébullition, et décrire le phénomène.

— **La composition de l'eau.** — Pourquoi et comment filtre-t-on l'eau ?

— L'eau filtrée qui s'évapore ne laisse-t-elle aucune trace dans les vases qui l'ont contenue ? Pourquoi ?

— Comment prouver que l'eau contient des gaz en dissolution ?

— Quelle est la composition de l'eau pure ?

— A quelles conditions une eau est-elle potable ?

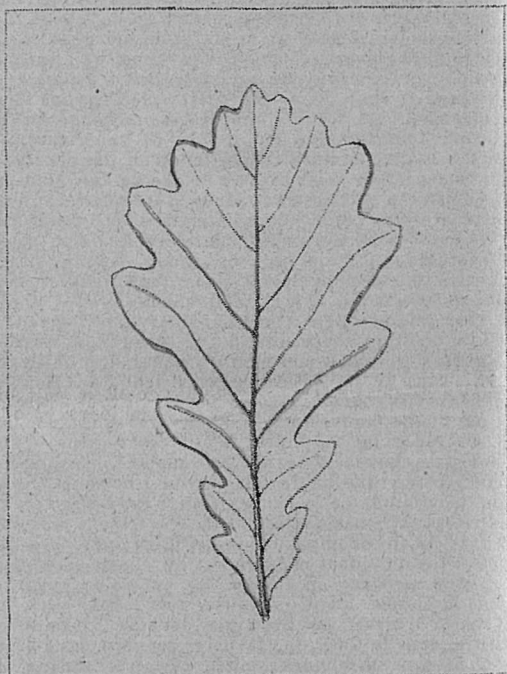
COURS ÉLÉMENTAIRE ET SUPÉRIEUR. — *Revision :* Voir les sommaires et résumés des mois d'octobre et novembre 1901.

RÉMON.

DESSIN

Feuille de chêne.

Cette feuille doit être dessinée d'après nature. On placera d'abord la nervure médiane ; puis on tracera le contour général de la feuille, sans tenir compte des dents et de leurs intervalles. Les proportions d'ensemble étant vérifiées, on indiquera sommaire-



ment la place de chaque dent, ainsi que celle des nervures secondaires. On s'assurera de la concordance entre les diverses parties du dessin et celles du modèle, puis effaçant presque complètement les ébauches précédentes, on reprendra chaque détail en lui conservant soigneusement son caractère.

G. R.

LECTURES ET RÉCITATIONS

SE RAPPORTANT AUX LEÇONS DE LA SEMAINE

MORALE

(LEÇON : REVISION : L'HOMME CONSCIENT ET SOCIAL.)

LECTURE

Un sauvetage.

I

En descendant vers la Méréelle, je vis un grand rassemblement du côté du pont de pierre. Comme je suis très badaud, je me mis à courir, et je demandai à une femme qui levait les bras au ciel :

« Qu'est-ce qu'il y a donc ? »

— Un enfant vient de tomber à l'eau. »

Je fendis brusquement la foule et je me trouvai au premier rang, entouré de gens qui criaient.

Deux hommes, de l'autre côté de la Méréelle, frappaient à coups de hache sur la chaîne d'un bateau. Quelqu'un dit à côté de moi que le propriétaire du bateau était absent, et que l'on n'avait pas la clef du cadenas.

Avec une netteté surprenante, je voyais et j'entendais tout ce qui se faisait et tout ce qui se disait autour de moi, et en même temps mon âme était le théâtre d'une lutte abominable. Je suis très bon nageur, et mon premier mouvement avait été de me jeter à l'eau. Je fus retenu et comme paralysé par l'idée que j'étais en toilette, que le bal de M. le sous-directeur aurait lieu dans une dizaine de jours, et que je n'avais pas de quoi me faire faire un autre costume de soirée. J'avais horreur de cette pensée égoïste, et cependant elle me retenait sur le bord.

II

« Puisque les hommes sont des lâches, s'écria une femme, laissez-moi essayer ! »

On eut grand-peine à la retenir.

Un mouvement de l'eau avait amené l'enfant à la surface ; sa petite main apparut un instant ; il y eut un cri de pitié et d'horreur.

Le mot de « lâche » me fit frissonner, la vue de la pauvre petite main me bouleversa le cœur. J'oubliai le reste, et je me jetai à la rivière.

L'eau était si froide, que je fus saisi de la tête aux pieds, et par un mouvement instinctif je nageai vers le bord.

« Par là ! par là ! » cria la foule.

Et vingt bras tendus me montrèrent l'endroit où l'enfant avait disparu.

J'avais repris tout mon sang-froid. Je nageai vigoureusement et je plongeai à quatre ou cinq reprises, mais sans résultat. L'haleine me manquait, mes membres se raidissaient, mes habits se collaient sur moi et entravaient mes mouvements. Je compris très bien que j'allais me noyer, mais je voulus faire mon devoir jusqu'au bout. Au moment où j'allais plonger une dernière fois, je vis à quelques pouces de moi une petite jupe qui apparaissait entre deux eaux ; je la saisis, j'attrai l'enfant et j'eus encore la force de lui tenir la tête hors de l'eau. Comme je me tournais pour voir de quel côté je pourrais aborder, je vis, à quelques pieds au-dessus de moi, les planches noircies du bateau, dont on avait enfin rompu la chaîne ; deux hommes se tenaient penchés par-dessus le bord, fixant sur l'enfant et sur moi des regards pleins d'anxiété.

L'un d'eux prit l'enfant que je lui tendais ; en ce moment je perdis connaissance. Tout ce que je me

rappelle, c'est que quelqu'un me tira les cheveux avec violence et que je murmurai : « Vous me faites mal ! »

III

Quand je revins à moi, il me sembla que je sortais d'un lourd sommeil, hanté de mauvais rêves. Je crus tout d'abord être au lundi matin. J'avais oublié une partie de ce qui s'était passé. Je n'avais aucune conscience de m'être jeté à l'eau, mais je me revoyais sur la rive, et j'avais honte de mon hésitation.

« Je suis un lâche ! m'écriai-je en me cachant la figure dans mon oreiller.

— Excusez ! dit une voix sonore ; alors qu'on me montre un brave ! »

J. GIRARDIN. — (*Le locataire des demoiselles Richer.* — Hachette.)

HISTOIRE

(LEÇON : REVISION : 1^{re} PARTIE.)

LECTURES

Les monuments romains en Gaule.

LE PONT DU GARD.

On m'avait dit d'aller voir le *pont du Gard* ; je n'y manquai pas. Après un déjeuner d'excellentes figures, je pris un guide et j'allai voir le pont du Gard. C'était le premier ouvrage des Romains que j'eusse vu. Je m'attendais à voir un monument digne des mains qui l'avaient construit. Pour le coup, l'objet passa mon attente ; et ce fut la seule fois en ma vie. Il n'appartenait qu'aux Romains de produire cet effet. L'aspect de ce simple et noble ouvrage me frappa d'autant plus qu'il est au milieu d'un désert où le silence et la solitude rendent l'objet plus frappant et l'admiration plus vive, car ce prétendu pont n'était qu'un *aqueduc*.

On se demande quelle force a transporté ces pierres énormes si loin de toute carrière, et a réunis les bras de tant de milliers d'hommes dans un lieu où il n'en habite aucun.

Je parcourus les trois étages de ce superbe édifice, que le respect m'empêchait presque d'oser fouler sous mes pieds. Le retentissement de mes pas sous ces immenses voûtes me faisait croire entendre la forte voix de ceux qui les avaient bâties. Je me perdais comme un insecte dans cette immensité. Je sentais, tout en me faisant petit, je ne sais quoi qui m'élevait l'âme ; et je me disais en soupirant : « Que ne suis-je né Romain ! » Je restai là plusieurs heures dans une contemplation ravissante.

J.-J. ROUSSEAU. — (*Confessions.*)

LES ARÈNES DE NÎMES.

A Nîmes, j'allai voir les *Arènes* : c'est un ouvrage beaucoup plus magnifique que le pont du Gard, et qui me fit beaucoup moins d'impression, soit que mon admiration se fût épuisée sur le premier objet, soit que la situation de l'autre au milieu d'une ville fût moins propre à l'exciter. Ce vaste et superbe cirque est entouré de vilaines petites maisons, et d'autres maisons plus petites et plus vilaines encore en remplissent l'arène, de sorte que le tout ne produit qu'un effet disparate et confus où le regret et l'indignation étouffent le plaisir et la surprise.

Id., ibid.

On est tout de suite aux Arènes, et l'esprit est sans transition, accablé; c'est un coup de majesté. On ne discute pas; on approche et on admire.

Du dehors, l'aspect est rude et trapu. Mais, si on pénètre à l'intérieur, si on observe la savante combinaison des couloirs, des vomitoires, des escaliers, des plates-formes, des étages et des arcades, si l'on examine le fini du travail et la qualité de l'appareil, si l'on s'élève à la rampe supérieure et que, tournant, sans vertige, au haut de l'immense ceinture aérienne, on embrasse du regard ce vallonné fait de mains d'homme; si, d'étage en étage, et de gradin en gradin, l'œil descend et remonte aux parois de cette immense cuve dont les bords se perdent dans le ciel, alors, on peut s'élever à l'idée de ce qu'a fait de grand l'humanité.

J'ai vu, dans cette enceinte, douze mille personnes réunies pour assister à des courses de taureaux. Le bétail sanglant se précipitait, aveuglé et affolé, dans le cirque; les hommes, tout pailletés d'or et de soie, captaient le public par des jeux balancés où il y avait quelque péril; le matador retardait l'émotion, avant de frapper avec élégance la bête déjà à demi morte de colère et d'épuisement; la foule accompagnait, de ses gestes et de ses cris, le moindre geste et le moindre cri parti de l'arène. Mais le vrai spectacle était cette foule même. Rien que par sa présence, elle évoquait l'idée du passé qui lui avait laissé, avec le monument, le goût de ces jeux où le sang coule.

Les douze mille spectateurs n'emplissaient pas le vaste cirque. Il restait, tout en haut, dessinés en plein soleil, plusieurs degrés de pierre, vidés et blancs, et on eût dit, parmi la foule noire, des rangées de sénateurs romains. Dans le creux du ciel, les hirondelles volaient circulairement en jetant de petits cris. L'air était brûlant. Le ciel bleu éclatait. Le soleil le traversait de flèches apolliniennes. Et la foule entière, à l'unisson de ces aspects immuables, de ce ciel, de ces oiseaux, de ces ruines, se taisait parfois, et parfois rugissait, comme si l'âme de l'histoire vécût en elle et se passionnât encore aux spectacles qui avaient soulevé les grandes âmes des siècles.

G. HANOTAUX. — (*L'Energie française*. — Flammarion.)

GÉOGRAPHIE

(LEÇON : REVISION : LES CLIMATS DE LA FRANCE.)

LECTURES

1. — La zone de la vigne : Un vignoble en Champagne.

LES FAÇONS DE LA VIGNE.

Se trouve-t-il des médisants pour prétendre qu'aujourd'hui il entre de tout dans la composition du vin, excepté du raisin ?

Qu'ils aillent donc se promener parmi les coteaux de Reims, d'Ay et d'Épernay ! Ils y verront mûrir et se dorer au soleil les grappes merveilleuses qui non seulement suffisent à la fabrication du vin, mais même ne peuvent être toutes employées.

C'est ici un raisin plus soigné, plus choisi, plus « couvé » que partout ailleurs; chaque mois de l'année, chaque jour du mois apporte au vigneron un labour méticuleux.

Pendant l'hiver, c'est le nettoyage des mauvaises herbes, l'arrachage des ceps fatigués et vieillissants, la mise en terre des plants nouveaux, la taille et l'émondage.

Avec le printemps, c'est le labour du sol, de ce sol blanchâtre et crayeux auquel notre vin devra ses propriétés les plus précieuses, particulières aux terroirs champenois.

Mais déjà les pousses vertes font craquer les bourgeons; il faut « ficher » dans le sol les échasses le long desquels grimpera la branche feuillue; il faut,

par des pulvérisations de sulfate de cuivre, prévenir et détruire l'invasion des « parasites » ennemis, fléau sans cesse renaissant.

LA VENDANGE.

Cependant, le raisin s'est formé, a mûri, et les propriétaires sont obligés chaque nuit de monter la garde par crainte des maraudeurs. La vendange est proche. Le personnel employé à la culture du vignoble ne suffirait pas à la besogne. Aussi embauchent-ils, pour la durée des vendanges, des ouvriers qui sont pour la plupart, soit du pays, soit des environs. Il en vient beaucoup aussi de Lorraine; ils arrivent dans de grandes voitures à quatre roues traînées par des mulets, et sur lesquelles vingt-cinq personnes s'empilent tant bien que mal.

Bientôt chaque patron a formé ce qu'on appelle ses « hordons », c'est-à-dire ses équipes d'ouvriers.

A trois heures du matin sonne le réveil, il fait encore nuit en septembre à ce moment, et c'est à la lueur des lanternes, que chaque « hordon » entoure les marmites énormes où chacun puise sa potée de soupe aux choux; après quoi, on se met en route à la clarté des étoiles qui pâlisent au ciel.

Sitôt arrivés à la vigne, vendangeurs et vendangeuses tirent leurs serpettes; les grappes sont détachées une à une, sans froissement; les grains pourris ou insuffisamment mûrs sont épluchés avec soin, et le raisin s'entasse dans les « caques », que les porteurs dirigent vers le pressoir avec la plus grande attention; toute grappe qui entre dans la cuve doit être aussi fraîche et aussi nette que si elle était servie à table pour le dessert.

Lectures pour tous. — (Hachette, septembre 1901.)

II. — La zone du mûrier : L'élevage des magnans en Provence.

UNE FEMME QUI COUVE.

... Quand nous arrivâmes en vue de la maison, la cousine Jayard, une grosse et sympathique commère, était justement assise, tricotant à côté du seuil. Elle nous reconnut; et aussitôt de se lever et d'accourir, en poussant, avec toute la bruyante façon de méridionale, les plus franches exclamations de joie. Et ma mère, pour faire honneur à cet accueil, de vouloir s'élançer au cou de la bonne femme; mais celle-ci, formant vivement de ses deux bras une sorte de cercle protecteur au devant de sa poitrine rebondie : « Attends, mien, attends. Embrassons-nous doucement, je te prie. »

Alors ma mère de la considérer avec surprise. Et la cousine de reprendre avec une gravité qui n'était pas de la froideur : « C'est que, vois-tu, je couve. »

— Vous couvez ?

— Oui, les magnans, tu sais bien.

— Ah oui ! je sais », fit ma mère qui semblait en effet avoir parfaitement compris le sens de ces paroles, tandis que je cherchais vainement à le trouver, moi qui n'avais jamais ouï rapporter le soin de l'incubation qu'à des bipèdes dont les dehors et la voix de ma grosse cousine ne me rappelaient ni le plumage ni le ramage...

Ma petite cousine me traduisait d'abord cette dénomination toute locale de magnans par celle de vers à soie, beaucoup plus intelligible pour moi. Elle m'apprit que sa mère était en train de provoquer l'éclosion des graines ou œufs, en les portant le jour sur sa poitrine dans un petit sachet ouaté, que la nuit elle déposait entre deux oreillers, dans son lit, à côté d'elle.

LA PREMIÈRE NOURRITURE.

Or, comme il y avait sept ou huit jours que la cousine Jayard couvait, et que le matin, en examinant la graine, elle avait compris, à un changement de couleur particulier, que les vers ne pouvaient tarder à éclore, elle avait envoyé sa fille faire la première cueillette de feuilles pour la nourriture des myriades d'individus qui, pendant quatre ou cinq

semaines, devaient exclusivement absorber l'attention et le labeur de toute la famille.

Arrivés au milieu d'un petit quinquonce de jeunes plants de mûriers, nous nous mîmes à cueillir des bourgeons plutôt que des feuilles, car, à peine ces arbrisseaux devaient-ils être entrés en végétation depuis quelques jours. Et, comme je m'étonnais qu'on n'attendît pas que la feuille fût plus développée : « C'est ainsi qu'il la faut, me répliqua ma cousine, jeune est la feuille, mais jeunes aussi sont les petites dents des *magnans* ; si elle était plus âgée, ils n'y pourraient pas mordre. D'ailleurs, la règle est de mettre les vers à l'éclosion quand on voit les bourgeons des mûriers s'ouvrir, de façon que le manger croisse et prenne de la force en même temps que les mangeurs. »

Quand elle nous vit rentrer avec notre petit sac plein de verdure, la cousine Jayard s'approcha d'un poêle de faïence, qui entretenait dans la chambre une température douce et régulière, tandis qu'au dehors se faisaient encore sentir les variations printanières. Elle s'assit, tira du devant de sa casaque un sachet qu'elle entr'ouvrit et dans lequel elle regarda. Puis elle dit : « Vite ! Vite ! les voilà éclos : un châssis et des papiers ! »

EUGÈNE MULLER. — (*La Boutique du marchand de nouveautés.* — Hachette.)

SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES

(LEÇON : REVISION : L'AIR, L'EAU, LA COMBUSTION.)

LECTURES

I. — Ce que les anciens pensaient du vent.

ÉOLE ET LES VENTS.

L'île d'Eolie est le séjour des orages où grondent les aquilons furieux.

C'est là que, roi de cet empire, Éole maîtrise et tient en chaînes dans de vastes prisons les vents tumultueux et les tempêtes bruyantes.

Ses sujets indignés frémissent autour de leur barrière en faisant retentir la montagne d'un horrible fracas. Le sceptre en main, Éole en occupe le sommet, modère la fougue des vents et dompte leur fureur. Autrement, emportés par leur rapide essor, la mer, la terre et les cieux rouleraient dans l'espace. Mais, pour prévenir ce désordre, le puissant Jupiter enferma les vents dans de profondes cavernes sur lesquelles il entassa d'énormes montagnes, et leur donna un roi qui, docile à sa volonté, dut, par son ordre, leur serrer ou leur lâcher les rênes...

Du revers de sa lance, Éole perce le flanc de la montagne. Soudain les vents rangés en bataille, s'élançant par cette issue et se déchaînent en tourbillons furieux. L'Autan, l'Eurus et l'Africus, fécond en tempêtes, fondent ensemble sur la mer, la bouleversent jusqu'en ses abîmes, et roulent d'énormes vagues contre ses rivages.

VIRGILE. — (*Enéide.* — Traduction Cabaret-Dupaty. — Hachette.)

ÉOLE DONNE À ULYSSE UNE OUTRE RENFERMANT LE VENT DESTINÉ À POUSSER SES VAISSEAUX SUR LA MER.

Quand je demandai au roi Éole de me laisser partir et de me renvoyer il ne me refusa point et il prépara mon retour. Et il me donna une outre, faite de la peau d'un bœuf de neuf ans, dans laquelle il enferma le souffle des vents impétueux ; car le Chironion l'avait fait le maître des vents, et lui avait donné de les soulever ou de les apaiser, selon sa volonté. Et, avec un splendide câble d'argent, il l'attacha dans ma nef creuse, afin qu'il n'en sortît aucun souffle.

Puis il envoya le seul Zéphire pour nous emporter, les nefs et nous.

Mais ceci ne devait point s'accomplir, car nous devions périr par notre démenée.

Et, sans relâche, nous naviguâmes pendant neuf jours, et au dixième jour la terre de la patrie apparaissait déjà, et nous apercevions les feux des habitants. Et, dans ma fatigue, le doux sommeil me saisit. Et j'avais toujours tenu le gouvernail de la nef, ne l'ayant cédé à aucun de mes compagnons, afin d'arriver promptement dans la terre de la patrie.

Et mes compagnons parlèrent entre eux, me soupçonnant d'emporter dans ma demeure de l'or et de l'argent, présents du magnanime Éole. Et ils se disaient entre eux :

« O dieux ! combien Ulysse est aimé de tous les hommes et très honoré de tous ceux dont il aborde la ville et la terre ! Il a emporté de Troie, pour sa part du butin, beaucoup de choses belles et précieuses, et nous rentrons dans nos demeures, les mains vides, après avoir fait tout ce qu'il a fait. Et voici que, par amitié, Éole l'a comblé de présents ! Mais voyons à la hâte ce qu'il y a dans cette outre, et combien d'or et d'argent on y a renfermé. »

Ils parlaient ainsi, et leur mauvais dessein l'emporta. Ils ouvrirent l'outre, et tous les vents en jaillirent. Et aussitôt la tempête furieuse nous emporta sur la mer, pleurants, loin de la terre de la patrie.

HOMÈRE. — (*Odyssée.* — Traduction Giguet. — Hachette.)

II. — Un orage. Une inondation dans une ferme

L'INONDATION.

... Il vient un orage épouvantable. Voilà les eaux qui inondent la maison, arrivent de toutes parts ; tout le monde était bloqué. Il se trouvait encore des chevaux à l'écurie. Ni maître ni garde-moulin ne pouvaient sortir, et moi de courir d'une écurie à l'autre, car l'eau montait à vue d'œil. Enfin, je barbotais comme un canard ; les chevaux en avaient au-dessus des jarrets ; mais l'eau n'a pas pénétré dans la maison.

LE SAUVETAGE DES COCHONS.

Il y avait trois étables où les porcs couraient grand risque d'être noyés, vu qu'ils étaient sous voûte. M. Potier me fait venir et me donne une pince du moulin, et me dit : « Tâchez de délivrer les cochons. — Soyez tranquille, je vais de suite. » Et me voilà dans l'eau. Je ne croyais pas pouvoir arriver, mais enfin parvenu à la première porte, je fais une percée, et l'eau m'aide à ouvrir. Voilà mes six gaillards sortis, et nageant comme des canards. Je vais en faire autant aux deux autres étables ; mes dix-huit cochons étaient sauvés. Et tout le monde de me regarder par les croisées.

À LA POURSUITE D'UN FUGITIF.

M. Potier, qui ne me perdait pas de vue, me guidait : « La petite porte de la cour est-elle fermée ? — Non, monsieur. — Les cochons vont sortir, ils suivront le cours de l'eau ! »

Je me suis mis à traverser la cour, dans l'eau qui était maîtresse de mes forces ; je n'arrive pas assez à temps. Voilà un des cochons qui enfle la porte, et suit le courant. M. Potier, qui s'aperçoit que j'ai un déserteur de parti, court à l'angle de sa maison, me crie : « Prenez votre bidet et tâchez de gagner le devant. » Je cours à l'écurie, mets le bridon à mon bidet, et fais jaillir l'eau pour rattraper mon déserteur. M. Potier me crie : « Doucement ! Appuyez à droite. »

Ses paroles me perdent. Je prends trop à gauche ; je me plonge dans un trou où l'on avait amorti de la chaux. Du même bond, mon cheval me sort du trou. Je ne voyais plus. Comme je tenais mon cheval ferme de ma main droite, je m'essuyai la figure et poursuivis ma bête qui filait dans les prés. Enfin, en luttant contre l'eau, je gagnai le devant de mon cochon ; lors-

1. Le petit Coignet, âgé de douze ans, était domestique.

qu'il eut le nez tourné du côté de la maison, il revint comme je le désirais. Arrivé dans la cour, je lâche mon bidet, bien transi de froid. Mes maîtres m'attendent sur le perron, et les grosses filles de regarder ce pauvre petit orphelin trempé, pâle comme la mort; mais j'avais sauvé le cochon de mon maître.

LE SAUVETEUR RÉCOMPENSÉ.

« Venez, mon ami, me disent monsieur et madame, venez vous changer. » Ils me mènent dans leur belle chambre où un bon feu était allumé, et les voilà à me déshabiller.

« Buvez, disent-ils, ce verre de vin chaud ! »

Les voilà qui m'essuient comme leur propre enfant, et m'enveloppent dans un drap. M. Potier dit à son épouse : « Mon amie, si tu lui donnais une de mes chemises neuves, il pourrait bien l'essayer. — Tu as raison, ce pauvre petit n'en a que deux. — Eh bien ! il faut lui donner la demi-douzaine. Tiens ! il faut lui payer sa bonne action : je vais lui faire cadeau du pantalon et du gilet rond que tu m'as fait faire, il sera habillé tout à neuf. — Bien, mon ami, tu me fais plaisir.

M. Potier me dit : « Vous gagnerez dix-huit francs par mois et les profits : trois francs par cheval. — Monsieur et madame, combien je vous remercie. — Si vous vous étiez noyé en sauvant notre cochon ! Vous avez mérité cette récompense. »

Je me vois habillé comme le maître de la maison. Dieu ! que j'étais fier ! Je n'étais plus le petit Morvandiau.

Comme ils se prétaient à m'habiller, je dis : « Mais, monsieur, il ne faut pas m'habiller. Et les chevaux ! Et les cochons ! Il faut que je retourne à mon poste, mes habits seraient perdus. — Tu as raison, mon enfant. »

Ils vont chercher des vêtements à leur neveu et me voilà en petite tenue. Je me trouvais seul, le garçon d'écurie était à la ville, et les garde-moulines ne voulaient pas se mettre les pieds à l'eau. On me donne un grand verre de vin de Bourgogne bien sucré, et je me remets à l'eau. Je donne le foin aux chevaux. Je bloque mes dix-huit cochons dans une écurie qui était vide. Pour cela je prends une grande perche et poursuis tous mes gaillards devant moi, et finis par être le maître. Je peux dire que j'ai barboté deux heures ce jour-là. Le soir, l'eau avait disparu et les charretiers arrivent de toutes parts. Et moi de rentrer à la maison, de changer de tout et de me coucher de suite. Le vin sucré me fit dormir ; le lendemain, je n'y pensais plus.

LORÉDAN LARCHEY. — (*Les cahiers du capitaine Coignet*. — Hachette.)

III. — Un torrent dans la montagne après un orage.

L'ORAGE.

Je me rappelle encore la terreur d'une nuit passée au bord de la Chirna, petit torrent de la Sierra-Nevada, dans les Etats-Unis de Colombie.

La journée avait été fort belle ; seulement un orage avait éclaté à quelques lieues de là dans les gorges supérieures de la montagne, et cet orage même avait contribué à la beauté de la soirée : le soleil s'était couché dans sa gloire et la splendeur de l'horizon empourpré avait été rehaussée par l'étrange contraste de ces nuages sombres aux reflets cuivrés, qu'inox cachaient les cimes de quelques montagnes et d'où l'on entendait sortir un roulement continu. Du reste, à la tombée de la nuit, la violence de l'orage s'étant brisée, le tonnerre se tut, les derniers éclairs s'éteignirent, et bientôt la lune, apparaissant au-dessus de la crête lointaine, sembla disperser dans le ciel les lambeaux de nuées, de même qu'un navire écarte de sa proue les îlots d'algues flottantes.

ENDORMI DANS LE LIT DU TORRENT.

Plein de confiance, et fatigué par une longue course, je ne perdis point mon temps à chercher un gîte. La plage de sable fin brillait aux rayons de la lune et je voyais sans peine qu'elle m'offrirait une couche agréable, plus douce et moins humide que l'herbe de la forêt ; en outre j'étais sûr de ne pas mettre dans les ténèbres la main sur un serpent endormi, et contre tout autre animal, j'avais l'avantage de me trouver dans un espace libre d'où je pouvais, à la moindre alerte, discerner mon ennemi.

Je me débarrassai de mon havresac pour en faire un coussin, je débouclai ma ceinture, et la main sur mon couteau, je m'assoupis. Heureusement, les moustiques ne cessèrent de troubler mon repos ; tout en dormant d'un sommeil incertain, je laissai mon oreille encore vaguement ouverte aux bruits du dehors ; j'entendais la fanfare triomphante des moustiques et les glapissements des singes hurleurs.

LE RÉVEIL.

Mais voici qu'à ce triste concert se mêle tout à coup un murmure grandissant comme celui d'une foule lointaine : ce sont des sanglots, des gémissements, des cris de désespoir. Mon rêve devient de plus en plus inquiet et se change en cauchemar ; je me réveille en sursaut. Il était temps : mes yeux écarquillés par la terreur aperçurent en amont une sorte de muraille mobile précédée d'une masse écumeuse et s'avancant vers moi avec la vitesse d'un cheval au galop. C'est de ce mur d'eau, de boue et de pierres, que s'échappait le fracas, terrible maintenant, qui m'avait réveillé. Je ramassai mon bagage à la hâte, et en quelques bonds j'eus gravi la berge du torrent.

LA DÉBÂCLE.

Lorsque je me retournai, la débâcle recouvrait déjà l'endroit où je venais de dormir. Les vagues heurtées et tourbillonnantes passaient en sifflant ; des blocs de rochers, poussés par les eaux, se déplaçaient lentement, comme des monstres réveillés de leur sommeil et s'entre-choquaient avec un bruit sourd ; des arbres déracinés se redressaient hors de l'eau, plongeaient lourdement et se brisaient entre les pierres roulées ; les berges tremblaient incessamment sous le choc des énormes projectiles qui lançaient contre elles les eaux en fureur.

LA DÉCROISSANCE DU COURANT.

Pendant toute la nuit, la Chirna continua de mugir, mais le fracas s'amoindrit peu à peu ; l'eau, noire de débris, devint plus claire, les lourds rochers que poussait le flot s'arrêtèrent au milieu du courant. Lorsque les rayons du soleil répandirent à la surface du torrent leurs premières traînées d'étincelles, il me sembla que l'eau avait assez déçu pour me permettre d'en tenter le passage et de continuer ma route : ayant noué mes habits en une sorte de turban que j'enroulai autour de ma tête, je me hasardai dans le flot, mais ce n'est point sans danger que j'atteignis enfin l'autre bord. Le flot rapide faisait trembler mes jambes et fléchir mes genoux, des rocs pointus me déchiraient les pieds, de grosses pierres venaient me heurter, le courant me poussait vers les rapides.

Quand j'arrivai enfin sain et sauf sur l'autre rive, je regrettai de n'avoir pas eu la bonne idée du paysan autrichien attendant naïvement sur le bord du Danube que le flot eût cessé de couler : quelques heures après mon passage, la Chirna n'était plus qu'un filet d'eau serpentant au milieu des pierres, et de bloc en bloc j'aurais pu la franchir en quelques sauts.

ELISÉE RECLUS. — (*Voyage à la Sierra-Nevada de Sainte-Marthe*. — Hachette.)

SUJETS DE COMPOSITIONS

DONNÉS

DANS LES EXAMENS ET CONCOURS DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

BOURSES DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES

ENSEIGNEMENT CLASSIQUE

I

Série élémentaire. — Garçons.

Dictée¹.

Un mauvais élève.

Jean-Paul était paresseux, gourmand, insolent, taquin, hargneux, peureux, sournois. Je n'en finirais pas si je voulais donner la liste complète de tous les défauts qui le distinguaient. Cependant, au fond du cœur, il n'était pas absolument méchant, et, après avoir fait le mal, il était capable de comprendre qu'il avait mal fait, surtout quand on le corrigeait pour lui mieux expliquer la chose. Mais ce qui faisait de Jean-Paul un enfant tout à fait maussade, c'était sa conduite malicieuse envers ses camarades. Il semblait n'avoir d'autre plaisir que le déplaisir des autres. Aux tours inventés avant lui, il en ajoutait de sa façon, lesquels prouvaient un esprit bien méchamment inventif. C'est ainsi qu'au collège il battait les plus petits pour lever sur eux des impôts de pommes, de poires, de cerises, et même de morceaux de pain, si sa part de goûter ne lui suffisait pas. Il les contraignait à lui composer ses devoirs : aussi était-il fort ignorant pour son âge.

PAUL DESNOYERS.

QUESTIONS.

I. — Conjuguer les verbes suivants aux temps indiqués : *battre*, au passé défini et au futur simple ; *contraindre*, au présent de l'indicatif et du conditionnel.

II. — Que signifient ces expressions :

Sa conduite malicieuse ?

Lever un impôt ?

III. — Parmi les défauts de Jean-Paul, quel est celui que vous trouvez le plus vilain ? Dites pourquoi.

Calcul.

Un fermier achète, le 1^{er} mars, un troupeau de 145 moutons. Il le fait garder par un berger auquel il donne 90 francs par mois. Le 1^{er} novembre suivant, il paye son berger et vend son troupeau 5 480 francs. Sachant qu'il a gagné 845 francs à ce marché, on demande le prix d'achat d'un mouton. — R. : 27^f.

115 ouvriers pourraient faire un travail en 14 jours. L'entrepreneur le confie à un seul auquel il donne 8 francs par jour. Quelle somme recevra l'ouvrier ? — R. : 8 050 fr.

1. Aspirants, avril 1902. — Communiqué par M. Lorentz, instituteur à Plougonvelin (Finistère).

II

1^{re} série. — Garçons.

Dictée¹.

Le nom de famille.

Comme sa famille était estimée de tout le pays dans un rayon de trois ou quatre lieues, Pierre Dumont, mon grand-père, portait fièrement un nom qui représentait à ses yeux plusieurs siècles de travail et de bonne conduite. Ce nom modeste et banal entre tous, il ne l'eût pas changé contre ceux de Turenne et de Condé réunis ; il gardait une profonde reconnaissance aux braves gens qui le lui avaient transmis d'âge en âge, si net et si pur. Il se faisait un devoir sacré de le garder exempt de blâme et il voulait que ses enfants en prissent bien soin, comme lui. Sa morale se formulait en phrases bizarres, mais respectables : « Un Dumont ne ment pas. — Les Dumont n'ont jamais emprunté un sou sans le rendre. — Il n'y a pas de place pour le bien d'autrui dans la maison d'un Dumont. — Si tu manquais de respect à une femme, tu ne serais pas un Dumont. »

EDMOND ABOUT.

QUESTIONS.

I. — *Prissent* (en prissent bien soin) : quel est ce verbe ? A quel temps est-il ? Comment le conjugue-t-on au présent de l'indicatif et du subjonctif ? Quels sont les mots composés au moyen de ce verbe ?

II. — Quelles sont les propositions contenues dans cette phrase : Il voulait que ses enfants en prissent bien soin ? Quelle est la fonction du pronom *en* ?

III. — Expliquez les expressions suivantes : *banal*, *exempt de blâme*.

IV. — Dites, en quelques mots, ce que vous pensez des qualités recommandées dans ces deux phrases :

« Un Dumont ne ment jamais. »

« Les Dumont n'ont jamais emprunté un sou sans le rendre. »

Calcul.

I. — On a acheté, à 6^f,75 le mètre, 729^m,48 d'étoffe dont 47^m,73 se sont trouvés endommagés. A quel prix a-t-on revendu les autres pour gagner 960^f,33. — R. : 8^f,64 le mètre.

II. — Pour bêcher un jardin de 360 mètres carrés, un jardinier demande 45 heures ; un second, 60 heures et un troisième, 36 heures. On les fait travailler tous les trois ensemble. Au bout de combien d'heures auront-ils fini ce travail ? — R. : 15 heures.

1. Aspirants, avril 1902. — Communiqué par M. Lorentz, instituteur à Plougonvelin.

III

ENSEIGNEMENT MODERNE

1^{re} série. — Garçons.Dictée¹.

Générosité et discrétion.

Je jouais avec un de mes camarades. Nous primes querelle au jeu; nous nous battîmes, et, durant le combat, il me donna sur la tête une coup de maillet si bien appliqué que, d'une main plus forte, il m'eût fait sauter la cervelle. Je tombe à l'instant. Je ne vis de ma vie une agitation pareille à celle de ce pauvre garçon voyant mon sang ruisseler dans mes cheveux. Il crut m'avoir tué. Il se précipite sur moi, m'embrasse, me serre étroitement en fondant en larmes et en poussant des cris perçants. Je l'embrassais aussi de toute ma force, en pleurant comme lui. Enfin, il se mit en devoir d'étancher mon sang, qui continuait à couler; et comme nos deux mouchoirs n'y pouvaient suffire, il m'entraîna chez sa mère qui demeurait près de là. Cette bonne dame faillit se trouver mal en me voyant en cet état; mais elle sut conserver assez de force pour me panser. Ses larmes et celles de son fils pénétraient mon cœur au point que longtemps je la regardai comme ma mère, et son fils comme mon frère. Je gardai toujours le secret sur cet accident.

J.-J. ROUSSEAU.

QUESTIONS.

I. — Trouver la fonction des mots suivants: *y* (n'y pouvaient suffire); — *fil* (et son fils comme mon frère).

II. — Comment est formé le mot *embrasser*? Trouver quelques mots de la famille et en donner le sens.

III. — Donner le sens des expressions suivantes: *agitation*, *étancher*, *pénétraient mon cœur*.

IV. — J.-J. Rousseau a-t-il bien fait de garder le secret sur cet accident? Pourriez-vous dire en quelques lignes si vous approuvez sa conduite et pourquoi?

Calcul.

Un marchand achète 7 pièces d'étoffe pour la somme de 334^{fr},80; il en revend la moitié pour 2 102^{fr},10 et gagne ainsi 3^{fr},20 par mètre. Quelle était la longueur de chaque pièce? — R.: 385 m.

IV

1^{re} série. — Filles.Dictée².

La caisse ouverte.

J'ai reçu, il y a quelques jours, la caisse que vos lettres m'avaient annoncée; tout y est admirablement bien. Mon camarade, qui assistait à l'ouverture, fut d'abord surpris de la beauté des étoffes; à mesure que nous avançons, ses éloges augmentaient. Les livres en eurent leur part: c'était bien, quant à moi, ce que j'estimais le plus. Mais lorsque nous arrivâmes aux rubans et d'autres petits paquets, dont il y avait un grand nombre, tous accompagnés de billets et arrangés de manière qu'un aveugle y eût reconnu, je crois, la main maternelle, nos réflexions à tous deux se portèrent en même temps sur vous, dont la tendresse paraissait moins par les présents eux-mêmes, que par les attentions délicieuses dont ils étaient ornés. Un soupir lui échappa, et je vis bien alors que le pauvre garçon, qui est sans parents, m'enviait, non pas ce qu'il avait sous les yeux, mais ma mère.

PAUL-LOUIS COURIER.

QUESTIONS.

I. — Donnez quelques explications sur les mots suivants: *éloges* (ses éloges augmentaient); *attentions* (par les attentions délicieuses).

1. Aspirants, avril 1902. — Communiqué par M. Lorentz.
2. Aspirantes, avril 1902. — Communiqué par M. Lorentz.

II. — Que représente le mot *en* dans cette phrase: Les livres en eurent leur part?

III. — Exprimez quelques-unes des réflexions qui devaient venir à l'esprit du camarade dont on parle.

Calcul.

I. — Une modiste achète trois rubans. Le premier a 2 m. $\frac{2}{3}$ de longueur, le deuxième, 2 m. $\frac{5}{6}$ et le troi-

sième 3 m. $\frac{7}{8}$. Elle les paye à raison de 0^{fr},80 le mètre

et les revend avec un bénéfice égal au tiers du prix d'achat. Quelle somme recevra-t-elle? — R.: 10 fr.

II. — Deux ouvrières doivent faire chacune une douzaine et demie de chemises. La première fait 6 chemises en 5 jours; la seconde en fait 8 en 9 jours. Combien de jours la seconde doit-elle travailler de plus que la première? — R.: 6 jours $\frac{1}{4}$.

CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES
SUPÉRIEURES¹

ASPIRANTES.

Morale.

Qu'est-ce que le respect? Comment une mère, une institutrice inspire-t-elle le respect, l'une à ses enfants, l'autre à ses élèves?

Composition française.

Développer cette pensée d'un moraliste du xix^e siècle: « On ne devient pas très instruit en ne lisant que ce qui plaît. »

Mathématiques.

Problèmes. — Un marchand a acheté 948^m,75 d'étoffe au prix de 14^{fr},35 le mètre. Il a déjà vendu les $\frac{5}{8}$ de l'étoffe au prix de 15^{fr},50 le mètre. Comme il

s'est proposé de réaliser sur le total un bénéfice de 1600 fr., on demande à quel prix il doit vendre le reste de sa marchandise. — Le produit de la vente étant retiré au bout de 8 mois, on demande à quel taux le marchand a placé son argent.

Solution. — Prix de 948^m,75 à 14^{fr},35 : 14^{fr},35 × 948,75 = 13 614^{fr},5625. Bénéfice par mètre dans la 1^{re} vente : 15^{fr},50 — 14^{fr},35 = 1^{fr},15. Quantité vendue d'abord : $\frac{948,75 \times 5}{8}$; bénéfice : $\frac{1,15 \times 948,75 \times 5}{8} =$

681^{fr},914. Bénéfice à réaliser sur $\frac{948,75 \times 3}{8}$: 1500^{fr} —

681^{fr},914 = 918^{fr},086. Prix de vente du mètre dans la 2^e vente : $\frac{918,086 \times 8}{948,75 \times 3} = 2^{fr},58$, à moins d'un cen-

time près. Taux du placement : $\frac{1600 \times 100 \times 12}{13 614,5625 \times 8} = \frac{800 \times 100}{4538,1875} = \frac{32 \times 4}{7,2611} = 17,63 \%$, à moins d'un centime près.

Sciences physiques et naturelles.

1. Le gaz d'éclairage.
2. Étudier les principaux caractères et les usages de la famille des graminées.

Comptabilité.

Le 28 juillet 1901, vendu à Bérard, de Lyon, 65 pièces de dentelles, ensemble 975 mètres, à 5^{fr},25 le mètre, escompte 2 1/4 %.

Il me règle comme suit :

N^o 524 son billet à mon ordre 25 août, 1500 fr.

1. Meurthe-et-Moselle, 1901.

N° 525, un billet Tourneur à son ordre 5 août, 1 850 francs.

Le solde en son chèque sur la Société générale.

1° Passer cet article au Livre journal;

2° Dire ce que vous savez sur le chèque; libeller celui qui est mentionné dans l'article précédent.

ASPIRANTS.

Morale.

On a dit d'un homme : « Il est juste », et d'un autre : « Il est charitable. »

Quel est celui qui est le plus vertueux ?

Mathématiques.

Théorie. — Définition et propriétés des fractions irréductibles. Application. Trouver une fraction qui ne change pas de valeur quand on ajoute 20 au numérateur et 25 au dénominateur, et dont les termes ont pour p. p. m. c. 340.

Solution de l'exercice. — Soit x le numérateur et y le dénominateur, on a : $\frac{x}{y} = \frac{x+20}{y+25}$. Quand on a deux rapports égaux, on obtient un rapport égal à chacun des précédents en divisant la différence des numérateurs par celle des dénominateurs. On a donc

$$\frac{x}{y} = \frac{x+20}{y+25} = \frac{x+20-x}{y+25-y} = \frac{20}{25} = \frac{4}{5}.$$

Le p. p. m. c. 340 est égal à $2^2 \times 5 \times 17$ ou à $4 \times 5 \times 17$. Les termes 4 et 5 de la fraction $\frac{4}{5}$ étant premiers entre eux, pour obtenir deux autres termes qui aient pour p. p. m. c. $4 \times 5 \times 17$, il suffira donc de multiplier par 17 les deux termes de la fraction $\frac{4}{5}$, ce qui donnera $\frac{4 \times 17}{5 \times 17} = \frac{68}{85}$.

$$\text{Vérification.} - \frac{68+20}{85+25} = \frac{88}{110} = \frac{8}{10} = \frac{4}{5}.$$

Sciences physiques et naturelles.

1. L'acide sulfureux. Applications de ses propriétés désinfectantes et décolorantes.

2. Quelles sont les principales modifications que subit un aliment complet avant de passer dans le sang ?

Comptabilité.

Faites le libellé d'une traite de 357,25 avec toutes les mentions qu'elle comporte lorsqu'elle est encaissée.

Un négociant présente aujourd'hui à l'escompte les cinq traites suivantes :

250 fr. payables le 15 août;

317,50 payables le 15 août;

412,75 payables le 31 août;

115 fr. payables le 15 septembre;

345 fr. payables le 15 septembre.

Le taux de l'escompte est 6%; la commission et change de place de 1/2% au total.

Etablissez le produit net du bordereau.

CONCOURS D'ADMISSION AUX ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES¹

Orthographe.

La guerre au Tonkin.

Lorsque les retranchements que nous avions attaqués furent emportés, mes tirailleurs sautèrent hors des tranchées, poursuivant les Célestes et leur arrachant leurs pavillons à têtes de morts. J'avais, comme eux, la furia de cette chasse à l'homme. Tout en avant de mes hommes, le revolver au poing, je poussais devant moi la cohue des soldats en déroute, et qui jetaient leurs armes après s'être retournés pour tirer. Au loin, *Truyen-Quan*, encore debout, montrait sa silhouette déchiquetée. A mi-chemin, une poignée des

Pavillons-Noirs que nous avions délogés et qui fuyaient devant nous, s'arrêta, net, dans une sorte de pagode abandonnée et, me voyant maintenant suivi de quelques hommes seulement, ouvrit vivement le feu pour nous couper la marche. Mes turcos étaient enragés. Nous nous lançons dans la cour gazonnée qui précède toute pagode, puis, en trois bonds, dans la pagode elle-même, d'où les balles sortaient; et nous voulons en déloger ces vaincus qui n'entendent pas fuir.

Pas de porte à la pagode; du seuil, nous apercevons seulement un trou noir rayé de coups de feu. Nous entrons. Une fusillade abat à mes côtés trois de mes hommes, et je pénètre presque seul dans cette bauge laquée et dorée au fond de laquelle, comme des sangliers forcés, les Pavillons-Noirs nous attendent. Je verrai toujours ce spectacle : des cadavres sur les dallages, les colonnes avec leurs inscriptions dorées, enveloppées de fumée, des silhouettes bizarres et mêlées de dieux et d'êtres vivants, tous grimaçants, depuis ce dieu tout vert, que nos troupiers appelaient le diable, jusqu'à des réguliers chinois, armés et faisant feu; et au fond, au milieu de ces idoles laquées, peinturlurées, et de ces Pavillons-Noirs, adossés aux paires bleues de la pagode, une statue de *Bouddha*, un Bouddha de la taille d'un enfant de dix ans, et qui flambait tout entier d'or rouge, sous un rayon de jour, entrant par le toit crevassé par quelque obus.

CLARETIE.

EXPLICATIONS. — *Furent emportés* : noter la nuance entre *pris* et *emporté*; évidemment, ces deux mots, quand on les applique à une opération de guerre, ont une acception figurée; on ne *prend* pas, réellement, un ouvrage fortifié; quant à *emporter*, au sens propre, ce serait encore plus invraisemblable; la figure, néanmoins, dans les deux cas, est saisissante; *prendre* signifie simplement devenir maître de la chose : on peut prendre une place d'assaut, mais on peut la prendre aussi par la famine; *l'emporter*, c'est s'en rendre maître à la suite d'une furieuse attaque à laquelle rien ne résiste. — *Les Célestes* : habitants du Céleste-Empire; on qualifie ainsi la Chine parce que les empereurs chinois s'intitulent *Fils du Ciel*. — *Furia* : mot italien qui signifie *furie*. On l'emploie fréquemment en France depuis la bataille de Fornoue (1495) où 9 000 Français, avec Charles VIII, culbutèrent 35 000 Italiens qui voulaient les arrêter dans leur retraite. Habités à une guerre savante où l'on se faisait peu de mal, les Italiens furent vivement frappés par la fougue de leurs adversaires; ils la qualifièrent de *furie française* (furie française). Cette expression, devenue proverbiale, caractérise nettement la rapide et vigoureuse offensive qui a valu aux soldats français la plupart de leurs victoires. — *Pagode* : temple brahmanique ou bouddhique. Ne pas confondre les pagodes avec les *mosquées* (temples musulmans). — *Dans cette bauge* : proprement, *bauge* veut dire tanière d'un sanglier. Le sanglier est terrible quand, poursuivi jusque dans son gîte, il se voit obligé de faire face à ses agresseurs. Ici, *bauge* signifie *repaire* formidablement défendu. — *Laquée* : couverte de *laque*, sorte de vernis très résistant dont les artistes chinois et japonais enduisent les meubles, les boiseries.

Composition française.

Le paysan et son fils.

1. Un vieux paysan, très sensé et à son aise, avait, pour unique héritier, un fils intelligent, mais présomptueux.

2. Avant de se dépouiller de son bien, le paysan, qui connaissait bien son fils, lui donna de sages avis.

3. Le jeune homme entreprit d'abord de grands travaux dans son domaine, puis il contracta un gros emprunt, et enfin se lança dans des spéculations sur les vins et les blés.

Il fut bientôt ruiné.

4. Morale.

Mathématiques.

Théorie. — Expliquer sur l'exemple suivant la théorie de la division des nombres décimaux.

Un négociant a touché 170^l,45 pour du vin vendu à 0^l,35 le litre. Quelle quantité de vin a-t-il vendue ?

¹ 1. Gard, instituteurs.

Problème. — Un propriétaire achète un terrain en forme de trapèze isocèle au prix de 3 000 fr. l'hectare. Les dimensions de ce terrain sont :

Grande base, 120 m.; petite base, 80 m.; hauteur, 90 m.

Il fait ensuite établir dans ce terrain deux allées de 4 m. de largeur se coupant perpendiculairement au milieu de la propriété; il paye pour ce travail 2^f,50 le mètre courant¹; puis il fait creuser au centre un puits de 3 m. de diamètre et de 14 m. de profondeur, dont la construction lui revient à 5^f,60 le mc. Il adapte au puits une pompe coûtant, toute posée, 150 fr. La propriété est grevée d'un impôt de 22^f,50.

Combien doit-il louer l'are du terrain restant pour obtenir un revenu net de 4 %?

Solution. — Sup. du trapèze : $\frac{1 \text{ mq. } (120 + 80) 90}{2} = 100 \text{ mq.} \times 90 = 9\,000 \text{ mq.} = 90 \text{ a.}$ — Prix de l'are : $\frac{3\,000 \text{ fr.}}{100} = 30 \text{ fr.}$ Prix d'achat du terrain : $30 \text{ fr.} \times 90 = 2\,700 \text{ fr.}$ Longueur totale des allées : $\frac{120 \text{ m.} + 80 \text{ m.}}{2} + 90 \text{ m.} - 4 \text{ m.} = 100 \text{ m.} + 90 \text{ m.} - 4 \text{ m.} = 186 \text{ m.}$ Coût de l'établissement des allées : $2^f,50 \times 186 = 465 \text{ fr.}$ Capacité du puits : $\frac{1 \text{ mc.} \times 3 \times 3,1416 \times 14}{4}$

$= 9 \text{ mc.} \times 0,7854 \times 14 = 98 \text{ mc.}, 9604.$ Coût de l'établissement du puits : $5^f,6 \times 98,9604 = 554^f,18.$ Total des frais : $2\,700 \text{ fr.} + 465 \text{ fr.} + 554^f,18 + 150 fr. = 3\,869^f,18. Prix de location, moins les impôts : $3\,869^f,18 \times 0,04 = 154^f,76.$ Prix de location total : $154^f,76 + 22^f,50 = 177^f,26.$$

Sup. des allées : $1 \text{ mq.} \times 186 \times 4 = 744 \text{ mq.}$ Superficie du terrain restant : $9\,000 \text{ mq.} - 744 \text{ mq.} = 8\,256 \text{ mq.} = 82 \text{ a.}, 56.$ Prix net de location d'un are : $\frac{177^f,26}{82,56} = 2^f,15$ à moins d'un centime près, par excès.

BREVET ÉLÉMENTAIRE ²

Orthographe.

Mort du maréchal Lannes.

L'Empereur, accompagné du prince Berthier, venait, soir et matin, visiter le maréchal Lannes, dont la situation fut aussi bonne que possible pendant les quatre premiers jours qui suivirent sa blessure. Il conservait toute sa présence d'esprit et causait avec beaucoup de calme. Mais les fortes chaleurs qui nous accablaient depuis quelque temps redoublèrent d'intensité, et leur effet produisit un bien fâcheux résultat sur le blessé. Une fièvre ardente s'empara de lui et bientôt survint un délire affreux. Le maréchal, toujours préoccupé de la situation critique dans laquelle il avait laissé l'armée, se croyait encore sur le champ de bataille; il appelait à haute voix ses aides de camp, ordonnant à l'un de faire charger les cuirassiers, à l'autre de conduire l'artillerie sur tel point, etc... En vain le docteur Yvan et moi cherchions-nous à le calmer, il ne nous comprenait plus; sa surexcitation allait toujours croissant; il ne reconnaissait même plus l'Empereur!... Cet état dura plusieurs jours sans que le maréchal dormit un seul instant ou cessât de combattre imaginairement! Enfin, dans la nuit du 29 au 30 mai, il s'abstint de donner des ordres de combat; un grand affaissement suc-

céda au délire; il reprit toutes ses facultés mentales, me reconnut, me serra la main, parla de sa femme et de ses cinq enfants, de son père, et, comme j'étais très près de son chevet, il appuya sa tête sur mon épaule, parut s'endormir et rendit le dernier soupir. Peu d'instants après ce fatal événement, l'Empereur, arrivant pour sa visite du matin, je crus devoir aller au devant de Sa Majesté pour lui annoncer la malheureuse catastrophe, et l'engager à ne pas entrer dans l'appartement infecté de miasmes putrides; mais Napoléon, m'écartant de la main, s'avança vers le corps du maréchal qu'il embrassa en le baignant de larmes, disant à plusieurs reprises : « Quelle perte pour la France et pour moi!... »

(Mémoires du général de Marbot, tome II, p. 210).

EXPLICATIONS. — *Lannes* : duc de Montebello; l'un des plus célèbres lieutenants de Napoléon; blessé mortellement à la bataille d'Essling (1809). — *Le prince Berthier* : plus exactement, le maréchal Berthier, alors prince de Neuchâtel, plus tard prince de Wagram; le major-général des armées du premier Empire. — *La situation critique dans laquelle il avait laissé l'armée* : la victoire d'Essling fut très chèrement achetée par les Français. — *Cessât de combattre imaginairement* : tournure peu élégante. Le général Marbot paraît avoir écrit au courant de la plume, sans prétentions littéraires, ses remarquables Mémoires, un des plus précieux documents que nous possédions sur le premier Empire. — *Catastrophe* : littéralement, ce qui tourne et met en bas, ce qui renverse ou bouleverse; grand malheur. Rapprocher *strophe* (ensemble de vers groupés avec une certaine symétrie, dans une poésie lyrique); ce mot est emprunté au théâtre grec : dans les représentations dramatiques des anciens Grecs et des anciens Romains, les personnages qui composaient le chœur tournaient, en chantant, autour d'un autel placé sur le devant du théâtre. — *Infecté* : plein de mauvaises odeurs, vicié; à distinguer de *infesté* (tourmenté par des irruptions, par des brigandages). — *Putride* : qui provient de choses pourries. Rapprocher *putréfier*, *putréfaction*.

Composition française.

Pour vous récompenser de votre application et de vos progrès, votre instituteur vous a, par une belle journée d'été, conduit en excursion, avec plusieurs camarades, dans l'un des sites les plus pittoresques de votre village, en pleine montagne.

Dans une lettre que vous écrivez à un ami, vous décrivez le paysage que vous avez eu sous les yeux et vous direz les émotions que vous avez ressenties au cours de cette intéressante promenade.

Arithmétique.

Théorie. — Preuve par 9 de la multiplication. — Théorie.

Problèmes. — On a introduit de l'eau de mer, pour en extraire le sel par évaporation, dans un bassin rectangulaire de 65^m,3 de long sur 39 mètres de large. Après complète évaporation, on recueille 40 754 Kg.,61 de sel. Calculer la hauteur à laquelle s'élevait l'eau dans le réservoir, sachant que cette eau contient 2 % de son poids de sel et que sa densité est 1,02.

Solution. — Poids de l'eau de mer que contenait le bassin : $\frac{40\,754 \text{ Kg.}, 61 \times 100}{2} = 2\,037\,730 \text{ Kg.}, 5.$ Vo-

lume de cette eau : $\frac{1 \text{ dmc.} \times 2\,037\,730 \text{ Kg.}, 5}{1,02} =$

$\frac{67\,924\,350 \text{ dmc.}}{34} = 1\,997\,775 \text{ dmc.}$ Surface de base du

bassin : $1 \text{ dmq.} \times 653 \times 360.$ Hauteur de l'eau dans le réservoir : $\frac{1 \text{ dmc.} \times 199\,775}{653 \times 390} = \frac{5\,122 \text{ dmc.}, 5}{653} =$

$7 \text{ dmc.}, 84$ ou $0^{\text{m}}, 784$, à moins d'un millimètre près.

1. La longueur est la somme des longueurs qu'on obtient en mesurant la ligne médiane d'une des allées, et la médiane de l'autre allée, celle-ci étant diminuée de la partie carrée qui lui est commune avec la première.

2. Gard; aspirants, 1900.